

LECTURES.CULTURES



DOSSIER
JEUNESSE
ÉTONNANTE,
JEUNESSE
DÉTONANTE
EN FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SOMMAIRE



20



42



63

19

PRÉLUDE

19 Introduction :

Toutes les jeunesses du monde

par Florence Richter

réductrice en chef de *Lectures.Cultures*

20 Alain Bentolila, linguiste :

« C'est la langue qui fait grandir l'enfant »

par Didier Zacharie

journaliste

23

LA POLITIQUE CULTURELLE JEUNESSE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES : HISTOIRE ET ENJEUX

23 La politique en matière de jeunesse

par Anne Broché

Service de la Jeunesse, Service général
de l'Éducation permanente

29 Le soutien public en littérature de jeunesse

par Bruno Merckx

directeur du Service Littérature de
jeunesse et BD, Service général des Lettres
et du Livre

36 L'éveil culturel et artistique avec

l'Office de la Naissance et de l'Enfance

par Bernard Geerts, Laurence Marchal, et

Yaëlle Van Grombrughe

Projet Eveil culturel et artistique de l'ONE

40 Le Centre de prêt de matériel de

Naninne : d'abord pour la jeunesse

par Valentin Brunin

chargé de communication et des relations

avec le public, Centre de prêt de Naninne,

Service général de l'Action territoriale

42

PROJETS TOUS AZIMUTS POUR LA JEUNESSE : LITTÉRATURE, THÉÂTRE, MUSIQUE

42 La diffusion du théâtre jeune public

par Virginie Devaster

directrice générale de la Chambre des
théâtre pour l'enfance et la jeunesse (CTEJ)

46 Politique de diffusion des musiques

pour le jeune public

par Julien Beurms

directeur de la Fédération des Jeunesses
musicales Wallonie-Bruxelles (JM)

49 Le Wolf : qui a peur de

Freddy Leloup ? C'est pas nous !

par Muriel Limbosch

directrice du Wolf

53

DES ACTIONS EN CENTRES CULTURELS, BIBLIOTHÈQUES, CEC/PAA, ETC

53 La littératie médiatique, nécessaire ingrédient de la citoyenneté

par Thomas Casavecchia

journaliste

57 De l'art, des jeux, et des jeunes

par Catherine Callico

journaliste

63 Penser aux jeunes : bibliothèques, centres culturels, toujours des actes !

par Anne Lebessi

journaliste

70

PETITE HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE ET ADO, EN WALLONIE ET À BRUXELLES

70 L'Album pour enfants

par Michel Defourny

Les Ateliers du Texte et de l'Image

74 Le roman et le théâtre

pour les adolescents

par Daniel Delbrassine

chargé de cours à l'Université de Liège

PRÉLUDE

INTRODUCTION : TOUTES LES JEUNESSES DU MONDE

PAR FLORENCE RICHTER

rédactrice en chef de *Lectures.Cultures*

Même si le créneau jeunesse tient une place très importante dans les rubriques régulières de *Lectures.Cultures* (quatre articles chaque fois, sur une moyenne totale de vingt articles par numéro), cela faisait longtemps qu'on devait réaliser un dossier sur le thème de la jeunesse¹ : le voici, qui s'intéresse aux jeunes de 0 à 18 ans, et même au-delà... Son profil est évident, on a surtout essayé de présenter (une partie...) de l'essentiel du paysage de promotion de la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En prélude, on a la chance de pouvoir publier une interview, réalisée pour la revue par un de nos chroniqueurs et journalistes professionnels, d'Alain Bentolila, professeur linguiste, spécialiste international de l'illettrisme des adultes et de l'apprentissage de la lecture et du langage chez les enfants. A. Bentolila résume en filigrane les courants actuels de la pédagogie : notamment les avantages et les excès de « l'éducation positive », courant qui domine la pédagogie depuis un certain temps, qui a apporté une réflexion novatrice intéressante, mais qui possède aussi ses limites et est également critiquée.

Et en spécialiste, le professeur Bentolila prend bien sûr position dans ce débat.

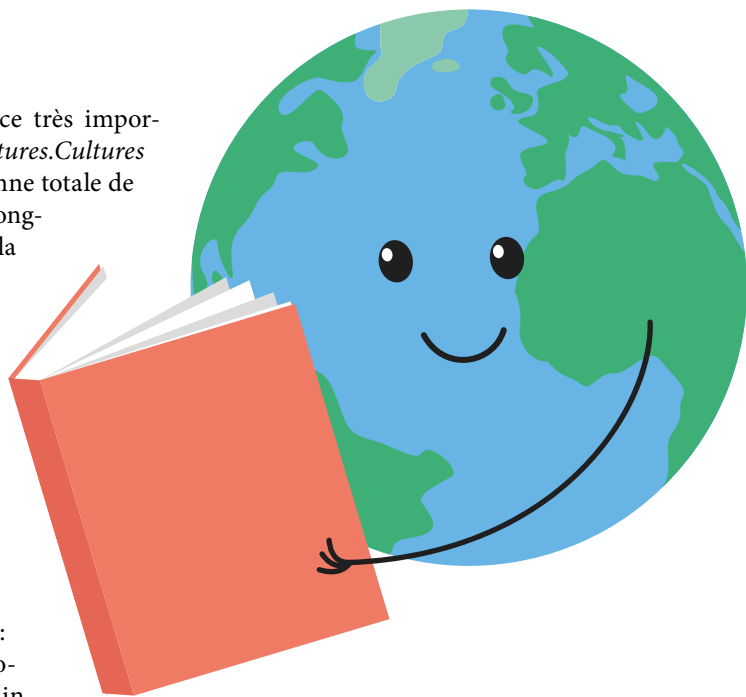
Dans le dossier, quatre articles exposent l'importante politique du ministère de la Culture en la matière, à travers les réflexions, soutiens et actions, du Service de la Jeunesse, du Service Littérature de jeunesse, du Centre de prêt de Naninne, mais aussi de l'ONE.

On lira ensuite la présentation de trois institutions du secteur, on aurait pu en choisir d'autres, tant elles sont nombreuses, variées, originales, dans ce domaine. Ici, ce sont le CTEJ et les JM pour le théâtre et la musique, ainsi que le WOLF pour la littérature, qui s'expriment et exposent leurs dynamiques respectives.

Trois journalistes professionnels ont été sur le terrain de l'Action territoriale, principalement en bibliothèques, centres culturels et CEC/PAA, pour découvrir ou rappeler des projets singuliers parmi tant d'autres : du fameux Festimanga de Morlanwelz, au CEC Camera-etc de Liège (qui produit des films d'animation et des clips musicaux), aux Graines de Semeurs de rêve à Enghien, et aux Genres pluriels notamment à Bruxelles (sur la diversité), ainsi qu'à l'éducation aux médias par le CSEM et PointCulture, etc.

Enfin, deux spécialistes de la littérature jeunesse et ado terminent joyeusement ce dossier par une petite histoire de l'album, du roman et du théâtre, en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Bonne lecture à tous et toutes, les très petits mais aussi les très grands ! ●



Note

1. Dans le présent dossier, on n'a pas développé la thématique du "jeu", car un dossier a paru sur ce sujet récemment (*L'empire des jeux*, in *Lectures.Cultures* n°10 - nov./déc. 2018).

ALAIN BENTOLILA, LINGUISTE :

« C'EST LA LANGUE QUI FAIT GRANDIR L'ENFANT »

PAR DIDIER ZACHARIE

journaliste

Pour le linguiste Alain Bentolila, la maîtrise de la langue est essentielle pour une société apaisée. Or, là-dessus, les inégalités entre les enfants sont croissantes et c'est un constat alarmant. « La difficulté à lire et à écrire est au centre de bien des problèmes », dit-il.

Linguiste réputé, spécialiste de la lecture et du langage chez l'enfant, Alain Bentolila est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages. Professeur à l'Université Paris Descartes, officier de la Légion d'honneur et de l'ordre des Arts et des Lettres, il a reçu le grand prix d'Académie française en 1997 pour son livre *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier* et le prix essai de France Télévisions en 2007 pour *Le verbe contre la barbarie*. Récemment, il a publié deux cartes blanches dans *La Libre Belgique* autour du meurtre d'un professeur à Arras par un ancien élève radicalisé. C'est par là que nous commençons l'entretien. Selon lui, seul l'apprentissage de la langue permettra de faire barrage au recours à la violence.

Comme Socrate, vous dites que « le mal, c'est l'ignorance ». Un enfant qui a une mauvaise maîtrise de la langue aura plus tendance à se porter sur la violence ou le harcèlement ?

Oui, tout à fait. J'ai toujours défendu l'idée que « l'impuissance linguistique », comme je l'appelle, c'est-à-dire cette incapacité de faire passer sa pensée dans la tête d'un autre et de recevoir la sienne avec autant de bienveillance que de vigilance, est source d'exaspération et que, dans cette perspective, on en venait aux mains, aux coups, faute

d'avoir su mettre les mots sur des divergences. Dans mon premier livre (*De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*, 1996), je traitais de la question de l'illettrisme en montrant comment la difficulté à lire et encore plus à écrire était au centre de bien des problèmes. Si on a des difficultés pour expliquer, pour argumenter, on a plus facilement recours à la violence. La parole ne supprime pas le passage à l'acte violent, mais elle a une chance de le différer. Et il suffit de différer pour que, peut-être, ce passage à l'acte ne se fasse pas. Souvenez-vous de Raimu : « Retenez-moi ou je fais un malheur ! » Cela signifie que tant qu'il parle, on peut le retenir. Or ce qu'on remarque avec les récents attentats, c'est que, hormis les cris qui veulent mettre le crime sous le parrainage divin, aucune parole n'est prononcée. Comme s'il y avait une fatalité. Comme si tout allait de soi et donc allait sans dire. Aujourd'hui, la violence est muette.

Parler permet de raisonner...

Voilà, rien n'est irrémédiable tant qu'on parle. Évidemment, cela ne veut pas dire que tous les taiseux sont des violents en puissance, cela veut dire tout simplement que lorsqu'on ne choisit pas de se taire, qu'on est un amputé de la parole, alors on a une propension très forte au passage immédiat à l'acte plus brutal et plus rapide.

L'apprentissage de la langue définit le comportement ?

Oui, dans la mesure où la pédagogie de la langue n'est pas une pédagogie de la faute. Parce que la vraie question est

là. Ce dont il s'agit, c'est d'apprendre aux élèves à quoi sert le langage, c'est-à-dire, je répète, faire passer sa pensée dans l'intelligence d'un autre en ayant la volonté qu'il me comprenne au plus juste de mes intentions et recevoir sa pensée avec autant de bienveillance que de vigilance (l'analyse, le tri que j'impose à la parole de l'autre). C'est ça qu'il faut apprendre. L'école manque cruellement d'une pédagogie de la compréhension. Nous devons apprendre à nos élèves comment on comprend l'autre et comment on se fait comprendre. Et ça doit être notre obsession au centre de tous les apprentissages : apprendre à comprendre. Et pour cela, il s'agit d'appliquer les règles d'orthographe, de grammaire... Il n'y a pas d'autre voie que la maîtrise de la règle.

Pour apprendre une langue, les années de 0 à 3 ans sont fondamentales...

Absolument. Je dis souvent que l'enfant n'apprend pas la langue en grandissant, c'est la langue qui le fait grandir. Il ne faut pas considérer l'apprentissage du langage comme étant simplement programmé et activé par un « bain linguistique » – cette image d'un enfant qu'on plonge dans un bain et la langue pousse presque automatiquement. Ce n'est pas comme ça que ça se passe. L'enfant, quand il apprend à parler, il fait ce qu'on fait quand on apprend une langue étrangère. Je prends un exemple : un enfant de quatre ans m'a dit un jour : « Demain, j'allerai à l'école ». Personne n'a jamais prononcé ça devant lui. Et pourtant, il le dit parce qu'il a entendu *chanter/chanterai, manger/mangerai*. Il a découvert le modèle récurrent du futur simple en français



et sa conclusion l'amène à appliquer ce modèle. Malheureusement pour lui, le verbe *aller* est une exception, mais c'est la preuve qu'il a fait travailler toute son intelligence, il n'a pas simplement appris par cœur et répété comme un perroquet, il a découvert et compris les modèles récurrents et c'est à travers cela qu'il va dominer petit à petit le langage humain.

Il faut stimuler l'enfant en lui lisant des histoires, etc. ?

Il faut lui donner un *corpus* suffisamment riche et suffisamment précis pour qu'il puisse faire son marché dans ce qu'il reçoit et petit à petit mettre ensemble ce qui doit aller ensemble, définir des modèles récurrents et avancer au fur et à mesure. À partir de là, ça ira très vite. Je défends cette idée d'un enfant découvreur et analysant. Certains défendront le « linéisme », le fait que

tout est déjà dans la tête de l'enfant, si bien qu'il suffit d'attendre. Ce n'est pas ma vision.

Les écrans ont envahi notre quotidien. Est-ce un problème pour l'apprentissage des enfants ?

C'est un problème majeur. Là-dessus, je renvoie à un grand spécialiste qui est Michel Desmurget (auteur notamment de *Faites-les lire ! Pour en finir avec le crétin digital*, Seuil, 2023). Il est clair que la forte exposition aux images, aux écrans, est dissuasive de ce que peut être l'apprentissage du langage. Pour deux raisons. D'abord, parce que l'image s'impose comme l'évidence. Un enfant ne questionnera pas l'image. Ensuite, face à une image, il n'y a que l'émotion, la sensibilité qui joue. Cela signifie que quand on a le nez six heures par jour sur un écran, on est dans une situation de vulnérabilité importante.

On n'apprend pas la résistance intellectuelle. Avec les écrans, il y a une perte de l'esprit scientifique, expérimental.

Plusieurs études récentes remettent en cause l'éducation positive et le culte de l'enfant qui peut mener à l'enfant roi. Quel est votre avis sur la question ?

C'est vraiment la version pédagogique du wokisme. Pourvu que l'enfant soit content ! Parce que s'il est content, il ne m'ennuie pas ! C'est l'exemple de l'enfant qui raconte une histoire à ses parents ou son instituteur. L'histoire ne veut rien dire, mais on lui dit : « Oh c'est bien, va regarder la télé. » C'est l'exemple type de la démission au profit d'une espèce de bienveillance dégoûlante. C'est de la paresse éducative parce qu'on s'exonère d'expliquer pourquoi on n'a pas compris l'histoire et comment il faut faire pour mieux l'expliquer. On s'exonère aussi de l'hu- ▶



Alain Bentolila © Bruno Klein

- meur de l'enfant, ce que vous appelez l'enfant roi. L'enfant roi, c'est l'enfant qui n'accepte pas d'être mis en cause, d'être *challengé*. Et c'est finalement la mort d'une pédagogie ambitieuse de se contenter d'une pédagogie de la seule bienveillance, de la compassion.

C'est important de remettre de l'ambition, un cadre, une hiérarchie ?

Absolument. Et notamment d'avoir une école maternelle qui soit une école à part entière. C'est une tendance actuelle, notamment en Belgique, l'idée d'une école maternelle où il suffirait d'être gentil. Comme si une école pou-

vait ne pas avoir de bienveillance envers ses élèves ! Par définition, une école est un lieu bienveillant, où on accueille avec gentillesse, avec vigueur, mais pas avec compassion. C'est un lieu où on a la même ambition pour tous. C'est ça la grande vision.

Fondamentalement, observez-vous, ces dernières années ou décennies, une perte de maîtrise de la langue par les enfants ?

Ce qu'on observe de façon très claire, c'est un accroissement des inégalités. Et ça, tous les rapports le disent, Pisa, l'OCDE... Je vais vous donner un

exemple qui me paraît important. En 2018, Bruno Germain et Guy Denhière ont fait une enquête portant sur le nombre de mots dont disposaient un millier d'enfants qui allaient passer au cours préparatoire. Sur les mille enfants, les 20 % qui maîtrisaient le plus de mots en avaient huit fois plus que les 20 % qui avaient le moins de mots et un chaos sémantique effrayant. C'est-à-dire que ces derniers disposaient de 350 mots quand le haut du tableau en possédait 2.100. La conséquence de ça ? Quand on n'a que 350 mots pour s'exprimer, on ne dit pas les choses. Pire, on apprend très mal à lire et à écrire. Il y a une relation extrêmement claire entre la pauvreté lexicale et la qualité de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Tout simplement parce qu'un enfant qui apprend à déchiffrer va interroger son dictionnaire mental. Or, en disposant de 350 mots, on se retrouve avec un enfant qui ne comprend pas ce qu'il dit même s'il le déchiffre. Et ces inégalités qui se creusent remettent en cause jusqu'à la légitimité de l'école. Car si le destin d'un enfant est scellé à l'âge de cinq ans, à quoi sert encore l'école ?

C'est une question politique ?

Oui. Mais voyez la situation en France, on a de plus en plus de mal à embaucher des professeurs. Au point qu'on récupère des anciens banquiers ou autres qui décident de changer de carrière. Après une demi-heure d'évaluation, on les met devant une classe. C'est intenable.

Il faut revaloriser le métier ?

Oui, mais ce n'est pas suffisant. Mon hypothèse, c'est que si les professeurs ne veulent plus faire ce qui était jadis le plus beau métier du monde, c'est parce qu'ils ont conscience qu'ils n'ont plus vraiment d'influence sur l'avenir des enfants. L'incapacité de l'école à exécuter l'ascenseur social fait que les jeunes n'y vont plus et que les professeurs n'y croient plus. C'est ce qu'il faut bien appeler une débâcle. ●

LA POLITIQUE CULTURELLE JEUNESSE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES : HISTOIRE ET ENJEUX

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE JEUNESSE

PAR ANNE BROCHÉ

Service de la Jeunesse de la FWB

PRÉMIÈRES

Au XIX^e siècle, la conjonction d'une montée d'une classe bourgeoise dominante et l'influence des Lumières modifiant la perception des âges de la vie font émerger le concept de « jeunesse », soit un âge intermédiaire perçu, pour les plus nantis, comme le temps de la formation, des voyages, des études.

Ce fut aux plus pauvres que les premiers « patronages » ou autres œuvres de l'Église s'adressèrent sous la forme d'activités religieuses, de moments éducatifs ou de loisirs « dans un esprit sain », le tout teinté de paternalisme.

Les premières législations concernant les jeunes viseront les classes populaires et plus particulièrement des individus qu'il faut « protéger ». Ainsi, la loi du 13 décembre 1889 encadre le travail des enfants et des femmes, et l'interdit, dans le secteur de l'industrie lourde, pour les moins de 12 ans. La même année, une loi visant les enfants « moralement abandonnés » met en exergue deux principes nouveaux pour l'époque : la prévention et la responsabilité de l'État envers ses sujets les plus faibles. C'est également dans cet esprit que l'encyclique *Rerum novarum* va prôner une intervention de l'Église dans les matières sociales dans un but charitable mais aussi pour contrer les avancées de l'idéologie socialiste athée. Il faudra attendre 1912 pour que la loi sur la protection de l'enfance soit adoptée et prenne en compte la spécificité des problématiques liées aux mineurs d'âge tout en s'inscrivant dans une logique essentiellement répressive, suivie

en 1914 par la loi rendant l'instruction obligatoire pour les 6-14 ans.

Dès la fin du XIX^e siècle, le paysage institutionnel est régi par le principe de subsidiarité induisant que l'État n'intervienne pas directement pour organiser la société, mais qu'il suscite l'action privée et associative. Parallèlement, le système politique se structure autour de piliers, divisant la société entre catholiques et libéraux d'abord, auxquels s'ajoutent les socialistes à partir de 1880.

C'est dans ce contexte que vont surgir les ancêtres des « organisations de jeunesse », au sein des classes aisées d'abord, avec des associations de jeunes libéraux, l'« Union chrétienne de jeunes gens », mieux connue sous le nom de « YMCA », « Les Jeunes Gardes catholiques de Belgique » ou encore les « Patros ».

La première troupe scout belge est créée en 1910. L'arrivée de la méthode conçue par Baden-Powell va révolutionner le paysage du travail de jeunesse dans nos régions.

En effet, une mission plus éducative – même si encore teintée par la peur de la délinquance morale – se dessine peu à peu. Initialement destiné aux garçons, ce scoutisme protestant vise à développer le civisme « par la formation de leur caractère, le développement de la santé physique et mentale, de l'intelligence concrète, de l'habileté manuelle, du caractère personnel et de la dimension spirituelle ». Deux années plus tard, les catholiques fonderont leur propre mouvement réservé lui aussi à une jeunesse bourgeoise.

L'APRÈS 14-18

Dans l'immédiat après-guerre, les mouvements connaissent un succès grandissant, avec la création de la Fédération du Scoutisme Catholique Belge en 1927, suivie par la Fédération Nationale des Patros, et les Faucons rouges en 1928, issus de la mouvance du Parti Ouvrier Belge (POB) fondé en 1880.

À partir de 1919, les Jeunes Ouvrières Chrétiennes (JOC) vont continuer à amener les jeunes travailleurs dans le giron de l'Église catholique. Ce mouvement remportera une adhésion particulièrement vive en Wallonie et à Bruxelles, culminant en 1932 avec près de 25.000 membres bénéficiant de services tels que l'orientation professionnelle, le placement, l'épargne, mais aussi les bibliothèques et les loisirs. À la fin des années 1920, la JOC servira de modèle à la Jeunesse Universitaire Catholique, la Jeunesse Indépendante Catholique destinée aux bourgeois et aux classes moyennes, la Jeunesse Agricole Catholique, ou encore l'Action Catholique de Jeunesse.

C'est également l'époque d'autres avancées sociales, puisque, dès 1921, une loi promulgue la semaine de 6 jours et de 48 heures, qui, conjuguée à l'instauration de l'instruction obligatoire en 1914, sont autant de circonstances favorables à la naissance de la loi « Destrée » sur les bibliothèques publiques. S'il existait un faisceau hétéroclite de bibliothèques « populaires », cette loi qui avait pour ambition première une exigence de neutralité garantie par les communes, ►



- devra néanmoins s'adapter à « la sauce belge », puisque, pour ne pas heurter les défenseurs de la foi et ceux du principe de l'autonomie communale, l'exigence de neutralité devra se plier au principe de la liberté subventionnée avec la constitution d'un réseau de bibliothèques reflétant les différents courants idéologiques.

Toujours en 1921, un arrêté royal confirme cette volonté de répandre la culture dans les classes plus défavorisées en apportant le soutien des pouvoirs publics aux « œuvres complémentaires de l'école », soit les universités populaires, les cercles d'étude et de conférences, les œuvres de diffusion scientifique et artistique, et enfin les loisirs culturels et associatifs. Le concept d'éducation populaire glissera peu à peu vers celui d'éducation permanente, moins marqué sociologiquement, et s'inscrivant dans la durée, incitant à l'action collective formalisée dans les arrêtés royaux de 1971 et 1976. Ainsi,

de la « démocratisation de la culture » élevant le travailleur vers les formes de culture bourgeoise, les portes s'ouvrent à la participation sociale et à l'accession à des pratiques et langages créatifs pour tous. Le concept d'éducation permanente deviendra le ferment de nombre d'initiatives en matière de jeunesse au sortir du second conflit mondial.

APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

L'arrêté du 24 mai 1945 fonde le Service de la Jeunesse, dont les différents objectifs expriment l'orientation d'une politique promouvant l'initiative associative.

À partir de 1945, les mouvements de jeunes connaissent une désaffectation alors que les statistiques démographiques montrent une poussée des moins de 25 ans ; le credo de liberté associative prend alors le pas sur l'en-

cadrement étatique d'une Jeunesse embrigadée par les régimes totalitaires.

C'est dans ce contexte que naissent, dans les quartiers précarisés d'abord, les premières maisons de jeunes, à l'initiative de jeunes eux-mêmes, d'instituteurs, de responsables de mouvements de jeunesse ou encore de communes ou de paroisses.

D'emblée, il est intéressant de relever certaines caractéristiques récurrentes forgeant le modèle des maisons de jeunes, comme leur ouverture politique et philosophique ainsi que leurs activités non obligatoires allant de l'accueil aux animations récréatives, sportives, manuelles mais aussi aux animations plus artistiques. Les encadrants sont des bénévoles, souvent enseignants.

Il faudra attendre l'arrêté royal du 12 juin 1956 pour que naisse le Conseil National de la Jeunesse, organe consultatif visant à promouvoir « la participation des jeunes aux décisions et mesures qui les concernent ». S'appuyant



sur les Organisations de Jeunesse (OJ), il y naîtra néanmoins en 1956 une « Commission des Maisons de jeunes » qui, dès 1959, se verra octroyer une première subvention par activité. Il est intéressant de noter ici que l'initiative déplut fortement aux sociaux-chrétiens, qui voyaient d'un mauvais œil des jeunes soustraits du giron des organisations de jeunesse traditionnelles. Pour ce qui a trait aux OJ, c'est l'arrêté royal du 4 septembre 1971 qui assurera leur subventionnement, alors qu'elles étaient reconnues par le ministre de la Culture sur base d'une proposition du Conseil de la Jeunesse. La subvention comporte une part forfaitaire fixe et une part variable liée à des dépenses réelles telles que publications, équipement, assurances ou encore abonnements téléphoniques.

La fin des années 1960 voit la multiplication des maisons de jeunes, et l'ancrage croissant – Mai 68 étant passé par là – d'une logique participative et

émancipatrice se substituant à l'emprise paternaliste des débuts.

UN SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT

En 1970, la Constitution accorde aux trois communautés culturelles le droit d'organiser leur propre politique en la matière. À cette époque, la politique de jeunesse dépend depuis 1961 du ministre de l'Éducation nationale et de la Culture. L'arrêté royal du 22 octobre 1971 va donner à nombre de maisons de jeunes l'occasion de développer leur action. Il définit les conditions de reconnaissance et d'octroi de subventions aux associations réparties en trois catégories correspondant à leur volume d'activités. Au critère quantitatif du nombre d'activités vont donc désormais se superposer des exigences d'ordre qualitatif (prise de responsabilité, développement d'une citoyenne-

té active et critique...). La législation sera complétée en 1979 en ouvrant aux centres d'information et aux centres de rencontres et d'hébergement (plus connus sous le vocable « auberge de jeunesse ») la possibilité d'être reconnus. On parlera désormais de « centres de jeunes », répartis en maison de jeunes (MJ), centres de rencontres et d'hébergement (CRH), et de centres d'information (CIJ). Ajoutons encore qu'une Commission consultative des Maisons de Jeunes voit le jour au sein du Conseil de la Jeunesse en 1971, rebaptisée CCMCJ (Commission consultative des Maisons et Centres de Jeunes) en 1979. Avec la mise en place d'une législation spécifique au secteur et la professionnalisation qui s'ensuit, le profil des animateurs connaît une évolution. En effet, l'augmentation de moyens mais aussi la participation accrue des jeunes à la gestion entraînent la disparition progressive du bénévolat. Les « volontaires » d'hier (enseignant, respon-

- sable de paroisses...) font place à de nouveaux profils tels les jeunes diplômés des écoles sociales ou des écoles d'éducateurs.

Le 20 juin 1980, le décret portant sur la reconnaissance des organisations de jeunesse voit le jour, se voulant « complémentaire » au décret « EP » du 8 avril 1976 dont il est le volet « jeunesse ». Il prévoit l'octroi d'un forfait de base et d'une intervention forfaitaire pour les dépenses de personnel et de fonctionnement. Couvrant un large éventail de formes d'expression et de services, il regroupe les associations en quatre catégories formelles dont le champ d'action participe de l'animation, l'information, la formation, la mobilité, les loisirs actifs, la solidarité, la politique, le syndicalisme, l'enseignement, la culture, ou encore la santé.

Il faudra attendre vingt ans pour que pareil texte voie le jour pour les centres de jeunes. Les facteurs de cette attente reposent à la fois sur l'opposition profonde des organisations de jeunesse au modèle éducatif développé dans les maisons de jeunes, à savoir l'accueil sans condition de tous les jeunes, en dehors de tout ralliement à une famille philosophique précise.

En outre, rappelons que la professionnalisation du secteur et son ouverture permanente aux jeunes, dans une perspective de « service au public », heurtaient de plein fouet leur vision d'un encadrement des jeunes sur des bases volontaires et suscitaient leur antagonisme quant à la politique de l'emploi que cela impliquait.

Le texte est promulgué le 20 juillet 2000. Il s'inscrit d'emblée en éducation permanente via le développement chez les jeunes d'une citoyenneté critique et responsable au travers d'animations socioculturelles et d'actions collectives. La principale nouveauté instaurée par ce texte fut la planification quadriennale consistant pour les ASBL à rédiger un plan d'action définissant l'environnement socioculturel, économique, ses objectifs et moyens mis en œuvre pour les atteindre. Il permit ainsi aux centres de jeunes de s'assurer un financement pour quatre années, le subside n'étant précédemment garanti que pour un an.

Les « dispositifs particuliers » assurant la charge d'un travailleur complémentaire voient le jour, portant sur la mise en place d'actions renforçant l'axe d'égalité des chances, du partenariat avec des centres d'information, de prise en compte d'entraves géographiques ou socioculturelles, et enfin, d'aide à l'expression et à la création.

Le décret sera modifié à deux reprises, en 2004 et en 2008, principalement pour assurer l'octroi de moyens supplémentaires, et pour intégrer le dernier dispositif particulier évoqué.

Le décret OJ de 1980 sera modifié par celui du 19 mai 2005 créant la CCOJ désormais habilitée seule à remettre des avis sur les reconnaissances.

Le décret du 26 mars 2009 réaffirme la mission principale des OJ d'œuvrer par le biais d'« activités » au sens large du terme à la construction de CRACS en s'appuyant sur une orientation générale d'émancipation nourrie par les référentiels des droits de l'homme, de la cohésion sociale et des idéaux d'équité et de justice sociale propres à la démocratie culturelle. Ce nouveau texte introduit aussi la planification quadriennale, ainsi que les « dispositifs particuliers » portant sur la mise en place d'animations dans les écoles, la formation, la lutte contre les extrémismes, le travail avec les publics défavorisés, l'engagement politique, l'éducation aux médias, les transversalités OJ/CJ, ou encore les actions décentralisées des mouvements « foulards ».

Enfin, il faut noter qu'à partir des années 1990 s'exerce pour la première fois une volonté de l'autorité publique d'infléchir la programmation d'activités au profit de certaines priorités politiques. Ainsi, divers appels à projets adressés à des publics spécifiques ou liés à des problématiques sensibles verront le jour, qui seront regroupés à partir de 2007 dans une seule et même circulaire « Soutiens aux projets Jeunes ».

En 2013, le gouvernement fit le pari de mettre en œuvre un ambitieux « Plan Jeunesse », à destination des 12-25 ans, à partir des politiques de jeunesse, mais aussi d'aide à la jeunesse, de l'enseignement, sport et culture. Il n'en ressortira rien de révolutionnaire, puisque les

secteurs des OJ et CJ ne purent accepter que des moyens soient mis en œuvre pour des actions transversales dont ils ne seraient pas les bénéficiaires directs. En 2023, le secteur de la jeunesse compte 219 centres de jeunes, 111 organisations de jeunesse, parmi lesquelles cinq mouvements de jeunesse touchant plus de 120.000 jeunes.

Pour finir, il ne faudrait pas écarter du paysage sectoriel de la jeunesse les Écoles de Devoirs, nées du constat que l'école ne faisait que reproduire les inégalités sociales. Ici aussi, les initiateurs en furent des citoyens et des associations.

Pendant plus de trente ans, ces structures nées souvent au sein d'AMO (Services d'Action en Milieu Ouvert) ou de maisons de quartiers n'ont été soutenues pour leurs activités en tant qu'école de devoirs qu'en 2004 via l'ONE, tandis que le Service de la Jeunesse reconnaissait et subsidiait à partir de 2009 ses cinq coordinations régionales ainsi que la Fédération des Écoles de Devoirs, reconnue comme OJ.

DU CNJ AU FORUM DES JEUNES

Enfin, déjà évoqué, le Conseil de la Jeunesse d'Expression Française (CJEF) succède en 1970 au Conseil National de la Jeunesse à la suite des réformes institutionnelles avec pour mission de « promouvoir toutes les activités susceptibles d'assurer la participation des jeunes aux décisions et mesures qui les concernent ». En 1977, il sera ouvert, dans un souci de mixité sociale, à l'ensemble des OJ reconnues entre-temps, dont la Confédération des Organisations de Jeunesse Indépendantes et Pluralistes (COJ) née en 1975. Le texte affirme désormais « que toute loi concernant la jeunesse, de près ou de loin, nécessite un avis du Conseil ».

Malgré une réforme en 2008 et en 2013, le CJEF ne put continuer à donner un cadre garantissant un fonctionnement satisfaisant, mis à mal par des instances inopérantes et un



système d'élections trop contraignant. Rebaptisé « Forum des Jeunes » en 2019 et doté désormais d'un système plus souple, il est le porte-parole de tous les jeunes âgés de 16 à 30 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles.

AMO, CONTRATS DE SÉCURITÉ, PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Les années 1990 voient se développer diverses politiques d'interventions sociales et de prévention ayant les jeunes pour destinataires.

Dans un esprit de prévention et non plus uniquement de protection ou de répression, le décret de l'Aide à la Jeunesse du 8 mars 1991 consacre les AMO privilégiant le travail individuel et communautaire avec les jeunes. Là où celui-ci est d'abord mis en relation avec ses pairs dans les MJ, l'AMO le met en lien avec son contexte familial,

scolaire, institutionnel. Action socio-culturelle d'un côté, action sociale de l'autre donc, même si dans certaines formes d'actions collectives ou d'insertion communautaire, AMO et MJ se rejoignent, avec parfois le sentiment dans le secteur jeunesse d'une forme de concurrence de la part des AMO lorsqu'elles mettent en place des animations du même type que celles pratiquées dans les MJ.

Ceci n'empêcha néanmoins pas quelque collaboration puisque la circulaire « Histoires croisées » a permis aux deux secteurs de mener des projets collaboratifs entre 2012 et 2018.

Une autre tension perceptible entre le social et le culturel est celle qui surgit dans les années 1990, lorsque le discours politique et médiatique sur l'insécurité prend une ampleur considérable à une époque où le chômage des jeunes est endémique et où surgissent

les premières émeutes. Les contrats de sécurité apparaissent dans les grandes villes, leur octroyant des moyens substantiels pour engager des policiers, des médiateurs sociaux, des éducateurs de rue, afin de favoriser l'intégration des jeunes tandis que le secteur, dénonçant l'ampleur des moyens dégagés, continuera à relever le défi de l'action collective culturelle, de l'expérimentation du vivre ensemble, de la citoyenneté et de l'engagement.

Enfin, des « plans sociaux intégrés » voient le jour à la même époque et entendent agir de manière transversale contre la pauvreté et l'exclusion au niveau des communes, ne s'inscrivant pas non plus dans les processus découlant de la démocratie culturelle, mais bien dans une logique occupationnelle et/ou d'assistance. ▶

► LES DÉFIS ET PERSPECTIVES DU XXI^E SIÈCLE

D'abord inexistante, puis catégorie à protéger, la jeunesse, encore trop souvent perçue aujourd'hui comme une source de désordre, est désormais au centre des attentions de l'Union européenne avec la naissance des premiers programmes de mobilité en 1988 et l'ambition réaffirmée d'une meilleure prise en compte de la dimension « Jeunesse » dans les politiques de l'emploi et de l'intégration sociale, de l'éducation, de la formation et de la lutte contre le racisme. Le plan stratégique pour l'Europe en faveur de la Jeunesse de 2009 s'inscrit dans cette lignée.

En FWB, le mémorandum du Forum des Jeunes de 2021 ainsi qu'une consultation lancée en 2023 mettent en lumière la fragilité de beaucoup de jeunes pour lesquels la crise sanitaire fut révélateur et accélérateur d'un malaise global : reproduction des inégalités à l'éducation et à l'emploi, à la mobilité, constituant autant de menaces pour la participation citoyenne et pour la démocratie dans son ensemble, explosion des technologies de l'information et de la communication, introduisant de nouvelles opportunités mais aussi de nouveaux défis.

Dans un contexte marqué par une incertitude croissante et par une surabondance de l'information, les enjeux sont colossaux : citons non exhaustivement l'éducation aux médias et la maîtrise de l'information dans une société qui en fait un de ses capitaux centraux, de même que, face aux différentes formes de radicalisation, le dialogue égalitaire des cultures par des rencontres, tels le volontariat international, les échanges multiculturels ou encore, face au désaveu du monde politique et des institutions traditionnelles, la reconnexion des jeunes via d'autres formes d'engagements sociétaux, telle la mobilisation de ces dernières années en faveur de la transition écologique.

VERS UNE RÉFORME DES DÉCRETS

À l'issue de l'évaluation des décrets en 2017, l'Observatoire de l'Enfance, Jeunesse et Aide à la Jeunesse (OEJAJ) concluait que les associations de jeunesse, de par leur diversité, remplissaient leurs missions consistant à créer des citoyens critiques, actifs et solidaires.

Ce constat ne doit toutefois pas éluder le manque de (re)connaissance du grand public qui le résume souvent aux scouts croisés le dimanche ou qui le confond avec l'Aide à la Jeunesse. Les travailleurs de jeunesse sont eux aussi confrontés à une forme de méconnaissance de la part d'autres opérateurs de la FWB parfois peu enclins aux partenariats ou simplement à l'accès à leurs infrastructures.

Un autre chantier qu'il faudra entamer, notamment pour ce qui concerne les fondements et concepts sur lesquels reposent les décrets : qu'entend-on aujourd'hui par « CRACS » ou par « citoyenneté » dans une société en proie à l'individualisme, au consumérisme, à l'identitarisme ? Ne faudrait-il pas définir ces concepts dans les textes afin d'en éviter les interprétations les plus diverses ? Ne faudrait-il pas ouvrir le débat sur une forme de reconnaissance du travail en ligne ? Quid des nouvelles formes de participation ? Sur un plan plus administratif, ne faut-il pas mieux cerner les notions d'« activités » et de « zone géographique » en OJ, ou encore rationaliser pour l'ensemble du secteur le calcul des subventions donnant lieu à la rédaction annuelle d'une quinzaine d'arrêtés par association ? La durée du plan quadriennal lui-même fait désormais débat, certains lui préférant des objectifs davantage centrés sur le court et le moyen terme.

Enfin, le principe de la subsidiarité fondant nos politiques culturelles a eu pour conséquence de voir œuvrer des structures sur le même territoire et dans le même domaine ou, *a contrario*, de pro-

poser une offre insuffisante dans des zones moins accessibles, de sorte que la question de la priorisation des nouvelles reconnaissances en fonction d'une logique de territoire et de rationalisation des deniers publics se pose aujourd'hui.

UN ANCRAGE RÉAFFIRMÉ DANS LES POLITIQUES CULTURELLES

L'identité du secteur de la Jeunesse doit rester ancrée dans les politiques culturelles, non pas dans une tour d'ivoire, mais en lien avec d'autres secteurs de la Culture et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en dessinant des convergences autour du référentiel des droits culturels qui induisent que le plein exercice des droits à la santé, au travail, à l'emploi... dépendent de facteurs culturels tels que l'accès aux savoirs, à l'expression, à la création artistique, mais aussi aux nouvelles technologies numériques.

C'est dans cette dynamique que le « PECA », Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique, a été voté en 2020, avec pour objectif de permettre aux jeunes de s'initier à des pratiques culturelles, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle. Ainsi, il permet aux titulaires de classe, à tous les niveaux scolaires, épaulés par des opérateurs culturels, d'impulser et d'organiser la coopération entre les acteurs de l'enseignement et de la culture, entre les écoles et les opérateurs territoriaux dont, bien entendu, les Organisations de Jeunesse et les Centres de Jeunes.

Ces dernières années ont été marquées par une crise sanitaire qui fut le révélateur du besoin d'émergence de nouvelles citoyennetés et de conjonctions nouvelles entre ce qui relève du social et du culturel. Dans ce contexte, les opérateurs du secteur de la jeunesse ont plus que jamais un rôle essentiel à jouer pour contribuer à construire une société sous l'angle de ce qui rassemble en permettant aux jeunes d'exercer leurs droits culturels en imaginant le Monde et en agissant sur lui. ●

LE SOUTIEN PUBLIC EN LITTÉRATURE DE JEUNESSE

PAR BRUNO MERCKX

directeur du Service littérature de jeunesse et BD, Service général Lettres et Livre

Nous proposons ici de procéder à un tour d'horizon de l'état du secteur et des actions publiques menées en faveur de la littérature de jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles.

LITTÉRATURE DE JEUNESSE, ET BIBLIOTHÈQUES

La littérature pour la jeunesse retient l'intérêt du secteur des bibliothèques publiques depuis longtemps. On rappellera, dès 1920, le rôle pionnier des bibliothèques « heure joyeuse », à Bruxelles, fruit d'une initiative américaine de l'après-Première Guerre. Ces bibliothèques adaptées à l'accueil des enfants ont été un exemple pour le développement de la lecture et la mise en place de lieux d'accueil.

Les bibliothécaires sont restées en pointe dans ce domaine. On les retrouve ainsi dans des initiatives de mutualisation des compétences ou de circulation de livres pour la jeunesse. On pourra citer ici deux jalons historiques :

- L'action du « Centre de lecture publique de la Communauté française » (CLPCF) et ses opérations « premiers pas premières pages » (1996). La présente revue, héritière de *Lectures*, a aussi largement ouvert ses pages à la promotion et à la critique du livre pour la jeunesse.
- « La Biennale du livre de jeunesse », de Mons, à partir de 1991. Un comité réunissant des bibliothécaires de différentes régions a décidé de proposer une publication commune et la circulation des malles de livres. Ce comité poursuit ses activités au sein du ministère de la Fédération



Wallonie-Bruxelles. Si sa composition s'est diversifiée et ses publications ont évolué, il remplit toujours sa mission de veille et de sélection de livres. Actuellement, il propose des livres destinés à être exploités dans le cadre du « Parcours d'éducation culturelle et artistique » (PECA), qui commence à se déployer dans les établissements scolaires.

Dans le paysage de la promotion du livre de jeunesse, les bibliothécaires restent les premiers prescripteurs et les personnes-ressources disposant de formations spécifiques. Ils sont aussi à la manœuvre au sein des associations privées ou publiques, qui visent à la promotion littéraire.

Les bibliothèques qui se créent ou se rénovent accordent une place plus importante que dans le passé aux espaces d'accueil dédiés au jeune public. Elles proposent des collections mais aussi des

endroits susceptibles d'organiser des animations, ateliers ou pour accueillir une exposition itinérante consacrée à des albums ou à leurs auteurs.

C'est à partir des bibliothèques que se sont créées deux structures de référence en littérature de jeunesse : le centre de littérature de jeunesse de Bruxelles, relevant de la ville de Bruxelles, et le Centre André Canonne, appartenant à la Province de Hainaut.

Ces structures disposent de collections et développent des activités de formation et de rencontres destinées aux professionnels de l'enseignement, du monde du livre, de l'enfance. Ces centres sont devenus des lieux de référence indispensables dans leur territoire pour la découverte et l'appropriation de la littérature de jeunesse, dans toute sa diversité.

FORMATION ARTISTIQUE ET MAISONS D'ÉDITION

Une politique publique de soutien orientée vers les auteurs et leurs éditeurs s'est mise en route depuis une quarantaine d'années. Elle est en résonance avec le développement de formations professionnelles et des activités des maisons d'édition. On peut aussi relever une avancée légale, la signature par la Belgique de la Convention internationale des droits de l'enfant (1991). Elle implique notamment de proposer aux enfants un épanouissement culturel et artistique, ainsi que d'encourager la production et la diffusion de livres pour enfants.

On soulignera également la vitalité des établissements d'enseignement artistique, qui ont créé ou donné de

- l'ampleur à leurs sections consacrées à l'illustration : l'école de La Cambre, les établissements supérieurs Saint-Luc, à Bruxelles, Tournai, Liège, les Académies de Bruxelles, Liège, Tournai ou Mons, sans compter les formations en alternance dans d'autres villes et communes.

Le monde éditorial s'est aussi diversifié par rapport aux grands acteurs de l'édition qu'étaient Casterman, Dupuis ou, à une échelle plus réduite, les éditions Duculot. Un premier exemple est celui de L'école des loisirs, qui a créé sa section belge « Pastel ». On a vu aussi apparaître des noms désormais bien connus : Mijade (1993), Alice (1995), Esperluète (1995) ou les éphémères éditions du Pépin (1999-2008). Et, dans les années 2010, Cotcotcot éditions (2012), À pas de loup (2013), Versant Sud (2016). On mentionnera aussi la singularité de Benoît Jacques, qui a créé sa propre structure éponyme dès 1989. Dans le domaine du roman jeunesse, le panorama éditorial est plus restreint : on y trouve les éditions Ker, les éditions théâtrales Lansman ou encore les éditions Mijade, qui ont repris les fonds d'anciennes maisons : « Mémor », « Labor-zone J ».

Aux côtés de ces éditeurs, on en trouve d'autres, plus généralistes : Érasme-Averbode, actif dans des périodiques destinés au public scolaire, Caramel, Langue au chat, Hemma, orientés en priorité vers la grande distribution. On trouve aussi toute une diversité de maisons d'édition de dimension locale ou régionale qui proposent de temps à autre de la production pour la jeunesse, on la découvre principalement en foires et salons. Ces éditeurs sont référencés via les sites de l'Association des éditeurs belges ADEB ou de l'association Éditeurs singuliers.

Des maisons d'édition spécialisées en littérature de jeunesse peuvent être soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour leurs activités de promotion (catalogues, monographies...), dans la mesure où elles accordent une place significative aux créations d'auteurs de nos régions. Les maisons d'édition étrangères ont de leur côté accès à un dispositif d'aide à la traduction.

L'ENCOURAGEMENT DES AUTEURS

Dans le mouvement d'attention portée aux auteurs de nos régions, on relèvera la volonté de certains d'entre eux de se fédérer, via l'association AILE (auteurs et illustrateurs de livres pour enfants). Elle a connu quelques années d'activité. Les États généraux de la Culture (2004) ont été notamment marqués par la militance de l'illustrateur et poète Dominique Maes, connu aujourd'hui pour sa Droguerie poétique itinérante. On citera aussi le rôle de Michel Defourny, habitué des colonnes de la revue *Lectures* d'abord, devenue *Lectures.Cultures*, qui avait été missionné pour la construction d'un dispositif de soutien public au sein du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service général des Lettres et du Livre. Ce dispositif a été doté d'un budget qui s'est amplifié pas à pas pour permettre l'octroi de bourses d'auteurs, de prix littéraires et de soutien aux autres acteurs de la filière du livre en littérature de jeunesse. On citera aussi les avancées permises par le « Plan Lecture », un programme transversal lancé en 2015, dans lequel la littérature pour la jeunesse prend une part significative. Un autre pas à caractère symbolique a été franchi en 2019 avec la réforme « gouvernance culturelle », qui a consacré l'existence d'une « session littérature de jeunesse » au sein de l'instance d'avis « commission des écritures et du livre ».

La littérature de jeunesse est aussi bien présente dans un décret « Langues, Lettres et Livre » en préparation. Entretemps, le secteur s'est davantage structuré. Ainsi, une nouvelle association d'auteurs illustrateurs et bédéistes, ABDIL, s'est mise en place pour porter les revendications du secteur.

DES BOURSES DE SOUTIEN À LA CRÉATION, ET LES RÉSIDENCES D'AUTEURS

Le soutien public culturel s'appuie sur des instances d'avis composées de professionnels extérieurs à l'administra-

tion. L'instance dédiée à la littérature de jeunesse est composée d'auteurs et illustrateurs, d'éditeurs et de critiques, de libraires et bibliothécaires. Elle a d'abord pris la forme d'un jury, présidé par l'illustrateur Josse Goffin puis par la poétesse Françoise Lison-Leroy et, après la réforme « Gouvernance culturelle » de 2019, par l'écrivaine Eva Kavian et l'illustrateur Pascal Lemaître. Constante du dispositif depuis sa création, un auteur (un illustrateur ou un écrivain) préside les travaux.

Le programme de bourses s'adresse aux jeunes talents et aux auteurs confirmés, de nationalité belge ou résidents. Il privilégie l'encouragement de projets innovants, ambitieux et originaux, dans leur maîtrise graphique, dans les thématiques traitées ou encore dans la richesse de l'interaction entre le texte et les images.

Si l'album pour la jeunesse prend une part prépondérante dans les projets soutenus, on y trouve aussi de l'écriture de roman, de poésie ou de théâtre. Une partie des bourses accessibles sont dédiées aux jeunes créateurs, qui n'ont encore qu'une publication à leur actif. D'autres aides sont disponibles, selon le nombre de titres dont les auteurs peuvent se prévaloir ou l'amplitude de leur projet. Deux bourses, une sabbatique et une « semi-sabbatique », peuvent être accordées à des talents confirmés. Par ailleurs, selon une périodicité variable, une bourse pour un album en langue régionale endogène peut être décernée.

Un autre volet du soutien public concerne les résidences d'auteurs. Des candidatures peuvent être déposées pour séjourner à l'Academia Belgica de Rome ou à Berlin. Un protocole d'entente avec le Québec permet aussi l'échange de résidents, qui séjournent deux mois dans l'autre pays. Enfin, depuis 2022, une résidence « au vert » d'un mois est organisée au Centre culturel Marcel Hicter « La Marlagne » (Wépion, Namur). Elle prévoit un moment de « restitution » avec un public scolaire qui a ainsi l'opportunité d'échanger avec l'auteur et de découvrir le travail réalisé au cours de sa résidence.

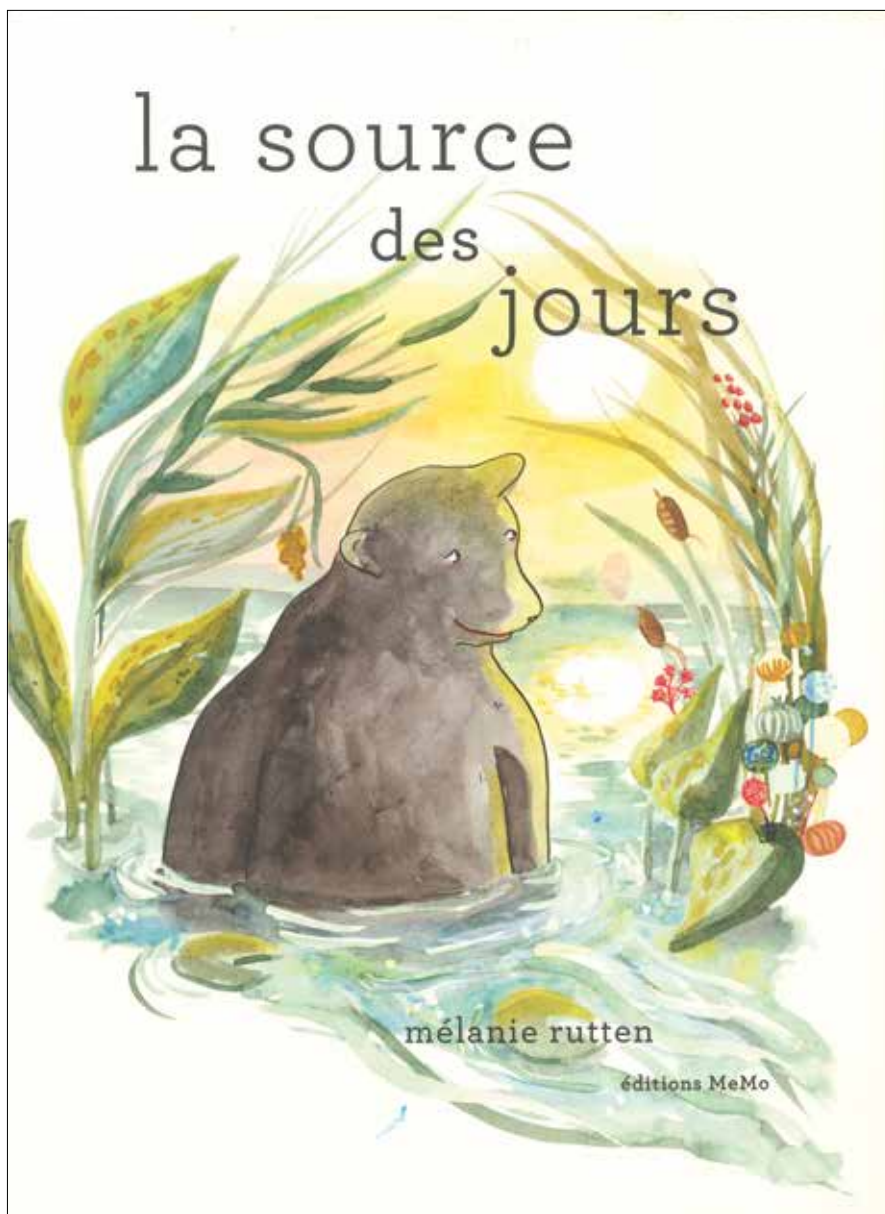
Le dispositif des bourses, plus de 200 octroyées actuellement, s'inscrit dans le prolongement des efforts publics menés dans le domaine de l'enseignement des arts : il accompagne les auteurs dans leur pratique professionnelle. Il leur octroie des marges de liberté pour diversifier leur création ou se dispenser de l'un ou l'autre travail de commande.

La récente crise du Covid-19 a été un révélateur de l'utilité de ces soutiens. Entre 2020 et 2022, de nombreuses bourses de redéploiement ont été accordées : traductions, mises en forme, recherches... Elles ont permis aux auteurs de poursuivre leur activité durant une période difficile. Elles ont aussi révélé que les revenus de beaucoup d'auteurs sont faibles ou très fluctuants s'ils n'ont pas une autre source de revenus (une charge d'enseignement, par exemple). Cette précarité a également été objectivée par une étude conduite par l'Université de Louvain à la demande de l'asbl BELA, qui est accessible en ligne¹.

La Fédération Wallonie-Bruxelles n'est pas la seule à proposer des bourses. Les sociétés d'auteurs proposent aussi des soutiens à leurs affiliés. Des résidences sont également ouvertes à l'étranger par des partenaires de Wallonie-Bruxelles-International.

DES PRIX LITTÉRAIRES

On retrouve la trace de prix accordés dans le secteur du livre pour la jeunesse dans les années 1960 et 1970. Cependant, ces prix n'ont pas connu de pérennité et leur mémoire s'est évanouie. Une politique de prix littéraire s'est reconstituée à partir de l'année 2006. On en compte actuellement trois : le prix de contribution au rayonnement (A), le grand prix triennal (B) et le prix de la première œuvre (C). Ils sont dotés d'un montant compris entre 5.000 euros et 15.000 euros. De plus, selon les possibilités, les lauréats sont également promus via une exposition itinérante ou via des invitations au plan national ou international.



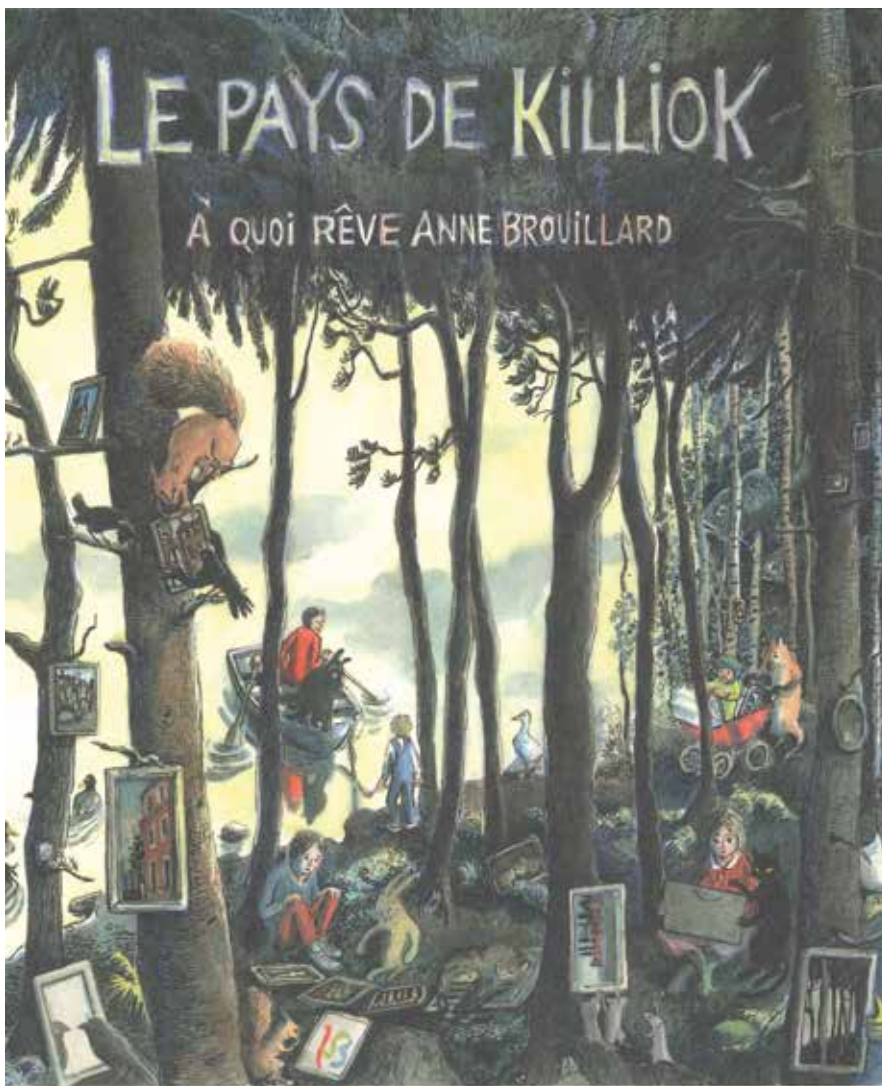
- Le prix de contribution au rayonnement

Il reconnaît des personnalités qui ont pris part à l'épanouissement de la littérature de jeunesse et à sa reconnaissance comme discipline littéraire à part entière.

Marie Wabbes (2006) a une carrière d'illustratrice dans la presse et en albums. Elle s'est aussi investie dans la création de la branche belge de l'IBBY et dans des projets multiculturels. Un de ses albums, *Petit doux n'a pas peur*, évoquant la prévention de la maltraitance, a été récompensé par l'Unicef en 2016.

Pierre Coran (2006). Enseignant et poète, il s'est fait connaître à partir de 1960 par une revue de pédagogie et de contenus littéraires, *Le cyclope*. Elle est révélatrice de l'esprit pionnier qui animait son auteur pour promouvoir la littérature à destination des plus jeunes. Connu pour son roman *Le Commando des pièces-à-trous*, ses *AntiFables*, et des carnets de poésie pour la jeunesse, Pierre Coran, reste, en 2023, un infatigable créateur.

Louis Joos (2022) Connu en tant qu'auteur de bande dessinée, il y est un maître du noir et blanc. Il s'est investi dans les récits en couleur dans le cadre d'illustrations d'albums jeunesse pro-



Grand Prix Triennal de Littérature de Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Une exposition du Service Général des Lettres et du Livre conçue par Le Wolf et Les Ateliers du Texte et de l'Image asbl

► posés par Rascal (Pascal Nottet) et par Carl Norac, deux auteurs versés dans les récits de voyage et la découverte de l'autre. *Buffalo Kid*, le plus récent ouvrage de Louis Joos écrit par Rascal, présente le voyage de Jack Bonham en 1884 : taxidermiste dans un musée d'histoire naturelle américain, il se voit envoyer en mission dans les grandes plaines pour ramener la peau d'un des derniers bisons avant l'extinction de l'espèce.

- Le grand prix triennal

Il récompense des personnalités en cours de carrière, qui ont déjà une œuvre, qui mérite d'être poursuivie. Sa première lauréate est Kitty Crowther

(2006). Elle est célèbre pour ses albums destinés aux plus jeunes, marqués de sa capacité à aborder avec poésie et sensibilité des sujets complexes (mort, Dieu, déracinement, marginalité...). Kitty Crowther a aussi reçu en 2010 le prix international Astrid Lindgren. Depuis, elle diversifie son art, expérimente, recherche. On la retrouve dans la création de personnages étranges en papier découpé dans des ambiances de clair-obscur, des personnages aux visages insolites, des créations recourant avec abondance aux couleurs vives et au fluo. Elle explore aussi le domaine de la danse et du dessin, avec un néologisme tout à fait stimulant.

« Dansiner avec Kitty Crowther » – « En donnant des ateliers aux per-

sonnes qui sont mal à l'aise avec le dessin, je me suis rendu compte que c'était nettement plus facile de les faire bouger d'abord ou pendant. De dessiner en dansant par exemple. Le mental se tait et nous donne une forme de joie. Nous sommes des êtres de mouvement. »

Dansiner peut se matérialiser par la création de grands papiers dessinés, marques de l'expression spontanée de Kitty Crowther et de ses co-auteurs du moment. Leur présentation est impressionnante. Son projet a été mené en partenariat avec le centre scénique jeune public « Pierre de lune ».

Rascal (Pascal Nottet) (2009). Autodidacte et actif en littérature jeunesse depuis plus de 30 ans, Rascal travaille avec un grand nombre d'illustrateurs et leur propose des histoires de rencontres, de quête, d'itinérance, de joies et de tristesses. Il est aussi scénariste et lui-même dessinateur de temps à autre.

Benoît Jacques (2012). Le prix a célébré une œuvre d'humour et de fantaisie de bon aloi, apte à séduire tant les enfants que les adultes. Il salue aussi le travail artisanal auquel se livre l'auteur pour la confection puis la distribution de ses livres.

Anne Brouillard (2015). Le prix a récompensé une illustratrice sensible dans ses peintures, ayant construit un univers particulier, fait d'aventures du quotidien, de périples en train, de parcours insolites au cœur d'une géographie imaginaire.

Thomas Lavachery (2018). Révélé par sa série de romans de *Bjorn le Morphir*, qui a connu plusieurs tomes et a été adaptée en bande dessinée, Thomas Lavachery est aussi un illustrateur sensible et, depuis peu, un romancier pour adultes, avec *Le Cercle*. Le carnet d'accompagnement de l'exposition qui lui a été consacrée à l'occasion de son prix permet de découvrir ce qu'est « la cuisine d'un auteur ».

Enfin, avec Anne Herbauts (2021), le prix s'attache à célébrer la littérature pour les plus petits. Elle propose un univers personnel parsemé d'objets récurrents, cafetière, tables, chaises, que le jeune lecteur est invité à repérer dans ses nombreux albums. Sa dernière pa-

ruption *Miettes, moineau ribouldingue*, réinvente le classique jeu de l'oie. Il est disponible en grand format dans une exposition itinérante et de façon mobile dans un album aux éditions Esperluète.

- Les lauréats du prix de la première œuvre

Créé en 2019, il témoigne, et c'est réjouissant, de l'arrivée d'une nouvelle génération d'illustratrices et de leurs albums.

Gaya Wisniewski : *Mon bison*, un livre de rencontre et de mémoire, tout en finesse, aux éditions Mémo (2018).

Sandra Edinger : *Le grand débordement*, une thématique malheureusement prophétique, celle des inondations, aux éditions Winioux (2019). Un livre intégrant deux histoires, celle du jeune enfant et celle de son doudou perdu, qui heureusement finissent par se rejoindre.

Elisa Sartori : *Je connais peu de mots*, un leporello abordant la question de la maîtrise de la langue, en invitant à ne pas se laisser rebuter par les obstacles. En fin de *récit*, l'auteur peut être satisfaite : « J'ai déjà réussi à te dire tout ça. » Éditions Cotcotcot (2020).

Almudena Pano : *Histoire en morceaux*, un récit centré sur une relation mère-fille. Elles vont pratiquer l'art du Kintsugi, pour donner à un objet familial brisé une nouvelle étape de son histoire. Éditions Versant Sud (2021).

Enfin, Laura Simonati aborde le thème de la singularité et de sa reconnaissance avec la géante *Mariedl*, qui travailla plusieurs années dans un cirque avant de reprendre son indépendance. L'album est inspiré d'une histoire vraie. Éditions Versant Sud (2022).

LES OPÉRATEURS DE DIFFUSION

En plus du Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles et du Centre André Canonne, le paysage de la littérature jeunesse compte aussi deux autres organisations :

La Maison de la littérature jeunesse « Le Wolf ». Elle propose des anima-

tions, ateliers, rencontres dans un lieu particulièrement bien situé dans la zone historique de la Grand-Place de Bruxelles.

Installés à Liège, les Ateliers du Texte et de l'Image (ATI) développent une politique de formations et de mise en réseau d'opérateurs culturels, tout en veillant à la gestion d'un fonds patrimonial. Les ATI sont aussi encouragés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour enrichir leurs collections avec des originaux d'auteurs et illustrateurs de Belgique francophone. Ils sont aussi partenaires d'initiatives comme celle du centre culturel de Liège « Les Chiroux », qui présente régulièrement des expositions de littérature jeunesse dans le cadre de leur festival jeune public « Babillage ».

Les centres culturels sont encore peu nombreux à s'investir dans la promotion de la littérature de jeunesse. Outre l'initiative liégeoise, on notera celle de Wolubilis (Woluwe-Saint-Lambert) et de son festival annuel « Dessinons des histoires », certes de taille modeste mais basé sur des partenariats solides et ancré dans la durée.

Dans les associations indépendantes, on peut citer :

- La section belge francophone de l'IBBY, qui porte les prix Libbylit et propose des candidats belges francophones aux prix internationaux Lingdren et Andersen.
- La Ligue des familles et son prix Bernard Versele soutenu par le secteur de l'éducation permanente. Son concours s'adresse aux jeunes lecteurs de 3 à 12 ans.
- Le prix Farniente, consacré à la lecture adolescente, porté par une asbl indépendante de production culturelle (Team4events).
- La Fondation Battieuw-Schmidt, qui propose une revue de critiques en ligne (*Lu et partagé*) ainsi que des expositions qui s'appuient sur une collection particulière.
- Le Fonds Victor. Soutenu notamment par le « Plan lecture » et par la RTBF, il lance « des appels aux projets destinés aux écoles visant à soutenir des projets originaux, ludiques et participatifs qui invitent les élèves à aller vers les livres et se les approprier. Les meilleurs projets sont sélectionnés par un jury et soutenus pendant toute une année scolaire ».
- L'ADEB et son opération de promotion « Tout le monde lit », dont le titre se dispense d'explication. ▶



▶ LES ACTIONS DU MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

En plus de sa mission de soutien aux opérateurs, le ministère a aussi ses propres programmes en faveur de la littérature de jeunesse.

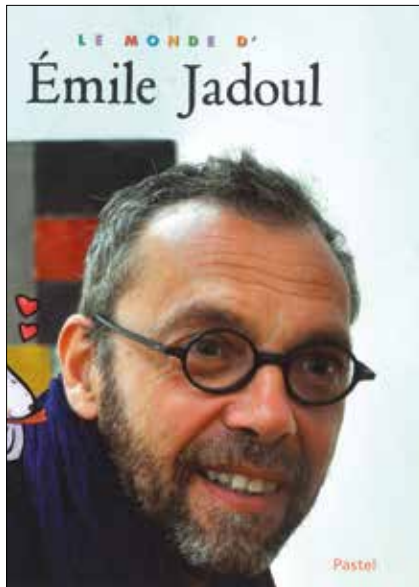
- Le soutien aux rencontres d'auteurs en milieu scolaire

Le programme des écrivains dans les classes du secondaire existe depuis de nombreuses années. Celui destiné à la présence des auteurs et illustrateurs dans l'enseignement fondamental l'a rejoint il y a dix ans. Aujourd'hui, ce sont des centaines de rencontres qui sont organisées annuellement avec la participation de créateurs qui se rendent en classe pour échanger avec le jeune public au sujet de leurs livres. Des ateliers d'appropriation de la langue française à travers la littérature jeunesse sont aussi organisés. Enfin, les auteurs peuvent prendre part à des rencontres destinées aux étudiants de l'enseignement supérieur.

Pour être recevables, ces projets doivent être portés par les enseignants. Les auteurs sont défrayés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les informations pratiques sont rassemblées dans le portail « Objectif plumes ».

- Le concours de la « Petite Fureur »

Lancé en l'an 2000 par la directrice de la maison de la littérature de jeunesse Mme Limbosch et actuellement géré par le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce concours présente un concept inusable : les éditeurs proposent des livres d'auteurs belges à un jury de sélection. Celui-ci répartit les titres retenus selon quatre tranches d'âge et invite chacun à participer au concours : les jeunes candidats, en classe, en bibliothèque ou individuellement, réalisent une interprétation du livre qu'ils ont choisi. Au final, les auteurs concernés sélectionnent les œuvres et proclament « leurs » lauréats. Ce concours est actuellement dans une phase de croissance : l'édition



2022-2023 a vu 11.940 participations d'enfants de 3 à 15 ans.

- La « Fureur de lire » et ses plaquettes de nouvelles

L'opération de promotion de la lecture « Fureur de lire » ne se limite pas à une semaine d'activité à la mi-octobre. Tout au long de l'année, elle diffuse gratuitement des plaquettes littéraires, nouvelles, poésie, albums ou BD, dont une partie est consacrée à des œuvres destinées aux enfants dès 3 ans jusqu'aux jeunes adultes. Les enseignants ou les bibliothécaires peuvent ainsi commander des plaquettes d'œuvres en de multiples exemplaires. On peut repérer une trentaine d'œuvres d'auteurs, dans lesquelles on retrouve une diversité de talents : Sandra Edinger, Noémie Favart, Eva Kaviani, Valentine Laffite, Noémie Marsily, Elisa Sartori, Philippe De Kemmeter, Neil Desmet, Peter Elliot, Ludovic Flamant, Pascal Lemaître...

- Le « Plan Lecture », le « Parcours de lecteurs », et le PECA

Le Parcours prévoit la distribution de livres dans les consultations ONE ainsi que dans l'enseignement du pri-



maire, via les bibliothèques publiques. La diffusion de ces livres s'adosse à des activités de rencontre et d'animation. Cette opération réussit ainsi le pari complexe de promouvoir des auteurs et des éditeurs belges, ainsi que la lecture, le tout à une large échelle. Ces livres, dont l'édition est actuellement octroyée sur base d'un marché public, constituent une collection diversifiée. On y retrouve Jeanne Ashbé, Mathilde Brosset, Marie Colot, Loïc Gaume, Émile Jadoul, Jean Maubille, Nathalie Paulhiac, Françoise Rogier.

Le « Plan Lecture » et le nouveau programme d'éducation culturelle et artistique (PECA) ouvrent aussi la voie à la subsidiarité de projets en faveur de la lecture et de la promotion littéraire. Des appels sont lancés régulièrement via les principaux sites de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Des expositions

Des expositions itinérantes consacrées aux auteurs et illustrateurs sont régulièrement montées, avec une priorité aux lauréats des prix littéraires. Ces expositions sont conçues pour pouvoir être montrées dans des lieux variés, même de petites dimensions. Elles permettent

aux jeunes lecteurs de se confronter aux œuvres. L'offre d'exposition est très diversifiée : les centres de littérature de jeunesse, des associations ou des éditeurs en proposent également, gratuitement ou à des prix modérés.

Ajoutons pour conclure que la promotion de la littérature jeunesse peut trouver à se décliner dans plusieurs événements de l'année, foire du livre de Bruxelles, langue française en fête, ou dans d'autres opérations de promotion de la lecture et des littératures, en Belgique ou à l'étranger via Wallonie-Bruxelles-International.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Après la phase de croissance qui vient d'être évoquée, l'enjeu pour la littérature de jeunesse est celui de la consolidation, notamment de ses budgets : ceux-ci sont-ils adaptés au soutien de la filière du livre en cas de situations instables ou précaires (prix du papier, coûts énergétiques...) ? Peuvent-ils accompagner de nouvelles thématiques (diversité des cultures et des genres, inclusivité, liberté d'expression, environnement...). Le décret « Langues, Lettres et Livre » en préparation participe à cet objectif de consolidation légale et budgétaire du secteur.

Sur le plan opérationnel, nous avons sélectionné ici quatre chantiers.

- Les centres culturels et leur spécialisation

Cet article a cité les actions des centres culturels « Les Chiroux » et « Wolubilis ». Promouvoir la lecture en association avec les bibliothèques, accueillir des expositions, des animations et ateliers sont des initiatives qui peuvent se généraliser dans les territoires. Elles peuvent aussi s'inscrire dans les spécialisations que peuvent solliciter des centres culturels. Actuellement, il n'existe pas encore de centre culturel doté d'une spécialisation en littérature jeunesse. Le champ des possibles est donc ouvert.



- L'enseignement de la littérature de jeunesse

Si des formations ponctuelles existent, il reste beaucoup à faire pour promouvoir un enseignement généralisé de la littérature de jeunesse à destination des futurs enseignants et professionnels de la petite enfance. Des outils se mettent en place. Ainsi, l'Université de Liège propose un Mooc de découverte, qui connaît désormais sa version en livre. L'enjeu est celui de la croissance : quitter le champ des initiatives issues d'enseignants motivés pour entrer dans un nouveau cadre réglementaire à construire : celui de la littérature de jeunesse en tant que composante ordinaire de la formation des futurs professionnels.

- La mise en réseau et la mutualisation des énergies

Plusieurs opérateurs de promotion de la littérature de jeunesse sont présents sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leur travail est appréciable et s'inscrit avant tout dans une aire géographique déterminée. Il existe un enjeu de mutualisation de leurs énergies respectives, via l'information davantage partagée et des opé-

rations communes. Celles-ci pourront donner à leurs activités un rayonnement plus large, tant sur le plan national qu'international.

- La conservation patrimoniale

La littérature de jeunesse ne dispose pas d'un centre dédié à la conservation de ses archives comme il en existe pour les écrivains. Sa création répondrait pourtant à un besoin, celui de conserver la mémoire de la création contemporaine pour les générations futures. Plusieurs options sont possibles, comme celle d'une institution existante qui élargit ses missions, ou celle d'une nouvelle organisation. Les perspectives sont ouvertes mais sont évidemment lourdes d'implications budgétaires.

Terminons ce tour des perspectives par celui des reconnaissances symboliques. Les prix littéraires ont été une avancée. Reste encore à favoriser l'existence d'une Académie, ou d'une branche d'Académie, qui permettra d'y réunir et d'y faire rayonner les talents confirmés de nos régions. ●

Note

1. Référence : https://www.scam.be/images/CDR/5.Publications/Bela_Etude_DEF.pdf.

L'ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE

AVEC L'ONE

PAR BERNARD GEERTS¹,
LAURENCE MARCHAL²
ET YAËLLE VAN CROMBRUGHE³

L'éveil culturel et artistique avec l'ONE, c'est une longue et belle histoire. Avec des quêtes, des épreuves, des héros, des labyrinthes, des résolutions, des sensations et émotions, des chemins sinueux mais menant toujours aux bénéficiaires : les enfants et leurs familles. Petit tour des actions et activités...

Il était une fois... des campagnes et des recherches, des formations continues pour les professionnels des milieux d'accueil, de l'accueil temps libre et des consultations pour enfants, des ateliers d'échanges de pratiques organisés par les conseillers pédagogiques, des collaborations dans le cadre du Plan Lecture, des kits de lecture et musicaux fournis à des consultations pour enfants, des représentations subventionnées de spectacles d'art vivant, des soutiens à des festivals, des lieux de réflexion et de découvertes...

Il était une fois... le soutien de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) à des festivals de spectacles pour les tout-petits, à travers un subside ou un relais des invitations et programmes (actualités et posts sur les RS) ou l'organisation conjointe de lieux de réflexion et de découvertes : « Pépites », « Sauterelles », « Babillage », « Turbulences » « Noël au théâtre »...

L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

Depuis 2004, les structures d'accueil de la petite enfance ont aussi la possibilité de bénéficier de représentations de spectacles subventionnées par l'ONE. En 2023, l'ONE subventionne 242 représentations de 9 spectacles de qualité,

variés et adaptés aux enfants accueillis dans les crèches, chez les accueillants et accueillantes travaillant avec un service d'accueil d'enfants et dans les SASPE (Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance). Pour 2024, l'objectif est de subventionner au moins 300 représentations : une belle quête qui a toutes les chances de se réaliser...

Le nombre record de demandes reçues pour 2023 illustre la motivation et l'intérêt du secteur pour ces spectacles d'art vivant, sélectionnés pour eux et accessibles financièrement. Malgré ses difficultés de recrutement et de rotation du personnel, financières, d'un environnement mouvant (réforme du secteur)...

Les spectacles proposés sont sélectionnés pour 2 ans avec la collaboration d'un jury multidisciplinaire, composé de spécialistes de la culture, du développement de l'enfant et de leur accueil : des héros, passionnés, qui ne comptent pas leurs heures pour apporter leurs connaissances et expériences.

PETITS ÉMERVEILLÉS

La vie dans un milieu d'accueil est une vie rythmée par les différents moments du quotidien : l'accueil des enfants, les moments de jeux, de repas, de change... et puis il y a des moments où le temps interrompt sa course, où les yeux des petits et des grands brillent.

Ces moments d'émerveillement font place à la fantaisie, à l'imaginaire et à l'évasion. Une petite bulle de poésie rentre alors dans le milieu d'accueil. Dans ces moments si précieux, les tout-petits et les professionnel-le-s qui les accompagnent vibrent ensemble : sur un morceau de musique, une lecture, un spectacle, un jeu d'ombres et de lumières, des marionnettes, une danse, une peinture, une œuvre d'art... Quand on parle d'éveil culturel et artis-

tique, on pense à tous ces moments-là, où la culture et l'art s'invitent auprès des plus jeunes.

L'idée n'est pas pour l'enfant d'apprendre à créer une œuvre d'art ou à saisir tout le sens d'un spectacle. Il s'agit pour lui de profiter de l'instant, de ce temps d'expérience dans une atmosphère sécurisante et apaisante. On offre l'occasion au tout-petit de regarder, de toucher, de jouer avec sa bouche, d'écouter et d'être curieux tout simplement.

Au-delà de l'expérimentation, cela participe au développement de l'enfant : son attention, son imagination, sa créativité et sa volonté de communiquer. En effet, la musique, la mélodie, le mouvement, le fait qu'on lui parle lui permettent d'apprivoiser le langage.

SENSATIONS ET ÉMOTIONS

On ne peut pas parler d'éveil culturel et artistique sans parler des émotions. Lors des activités, l'enfant est confronté à ses émotions et à celles des autres. Il se découvre lui-même, ses fragilités mais aussi son potentiel : il a peur dans le noir, il déteste être sur le devant de la scène, il pleure face à un artiste étranger... mais il se plaît également à écouter des histoires, il aime danser quand la musique s'enclenche, il s'étonne de sa voix et de l'intensité qu'elle peut prendre, il apprécie le pinceau, il rigole au son des rimes, il insère joyeusement sa main dans les marionnettes...

Dans ces moments où le temps semble suspendu, le jeune enfant prend conscience de lui-même, de sa place dans le milieu d'accueil, dans le monde qui l'entoure et il interagit avec la personne qui l'accompagne au quotidien. Cette dernière peut d'ailleurs être la première surprise par les réactions de l'enfant. L'éveil culturel et artistique offre un autre regard sur l'enfant. Un



petit, d'habitude turbulent, peut se montrer d'un coup timide, voire craintif. Un autre, dont on n'entend presque jamais la voix, peut commencer à chanter et danser. Un dernier, habituellement réservé, s'approche de son accueillant-e pour lui demander un câlin.

PROFESSIONNEL-LE-S À LA MANŒUVRE

Les professionnel-le-s de terrain sont en première ligne dans le processus de mise en place et d'accompagnement de l'éveil culturel et artistique au sein de leurs milieux d'accueil. Les activités proposées vont doucement titiller la partie « enfant » de chaque professionnel-le.

Quand un artiste entre dans un milieu d'accueil, il y a toujours une part d'étrangeté : il emmène les petits dans un autre monde, qui n'est pas celui de leur quotidien. Il importe donc que

l'enfant se sente en sécurité. Il se sentira bien auprès des personnes qui s'occupent de lui tous les jours. Il est primordial que les professionnels soient vraiment « présents » aux tout-petits : ils vont vivre quelque chose ensemble qui créera du lien.

L'accompagnement des professionnels permettra de soutenir les petits dans ces moments de découverte, pour prendre en compte leurs émotions, pour prolonger les expérimentations au-delà du spectacle ou de l'intervention d'un artiste, pour « mettre des mots sur le vécu ».

L'éveil culturel et artistique se pratique aussi au quotidien. Bien entendu, il ne s'agit pas pour les professionnels de devenir des techniciens. Il s'agit de permettre des situations qui amènent chacun à participer à un moment culturel ou artistique de qualité, notamment par la médiation de la peinture, de la lecture, des comptines, du dessin, du théâtre, de la danse, de la musique...

DES PROPOSITIONS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Dans toutes les langues et depuis la nuit du temps, les adultes chantent des berceuses, racontent des comptines aux tout-petits. Et vient ensuite la découverte des livres... On ne le répétera jamais assez ! La lecture est une des activités les plus bénéfiques pour les petits. Il convient de sortir les livres des armoires, de les descendre des étagères et de les rendre accessibles aux enfants. Le tout-petit choisit le livre, une puéricultrice le lui lit, rien qu'à lui et avec lui. Et puis, c'est au tour d'un autre enfant de bénéficier de ce moment de co-lecture. La « lecture individuelle en groupe »⁴ est à privilégier.

Outre la lecture, pensons aux expériences artistiques comme la peinture ou l'argile. Par le biais de la matière, qui a une vraie puissance, on permet aux enfants d'extérioriser leurs émotions. Pour les tout-petits, avides de découvertes, il n'y a pas d'exclusive de forme. ►

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE du jeune enfant en milieu d'accueil



- Les enfants sont ouverts à toutes les sortes de propositions culturelles et artistiques, pour autant que ces dernières soient de qualité et destinées au tout jeune public. L'éveil culturel et artistique demande d'interrompre régulièrement le schéma quotidien, de se décaler du rythme traditionnel (intense) pour ouvrir des parenthèses de douceur, d'explorations nouvelles, de liens forts à partager avec les petits. Pour les professionnel-le-s, ce sont des occasions de se (re)connecter et de partager ce plaisir avec les enfants, voire avec les parents.

UN LABYRINTHE...

Le Contrat de gestion de l'ONE (2021-2025) prévoyait de diversifier et d'intensifier l'offre d'éveil culturel, en milieux d'accueil et en consultations pour enfants. Cependant, la proposition élaborée conjointement avec l'Administration générale de la Culture n'a pas pu être mise en œuvre. Si ce n'est sous forme de « projets pilotes », évalués positivement, notamment avec Bibliothèque sans frontières, Ekla, Pierre de Lune et les Jeunesses Musicales. Le développement d'une

offre plus large a rencontré différents obstacles...

Récemment, suite aux difficultés importantes du secteur de l'accueil de la petite enfance, la ministre a souhaité renforcer les aides financières aux structures d'accueil afin de soutenir les politiques d'emploi dans le secteur non marchand.

Les moyens financiers prévus pour le développement de l'éveil culturel et artistique y seront donc affectés. Mais l'expérience acquise sera utilisée pour d'autres activités nécessitant peu de moyens supplémentaires ou pouvant être dégagés par ailleurs. En mettant l'accent sur l'importance d'un projet plus large et cohérent des milieux d'accueil autour de cet éveil. Comment ? En donnant la priorité à ceux qui font suivre une formation continue d'éveil à leurs personnels d'accueil. Cette expérience sera aussi utilisée en incitant à l'ouverture des représentations à des enfants accueillis dans un milieu d'accueil voisin ou à ceux qui sont suivis dans une consultation pour enfants du quartier (lorsque la jauge du spectacle n'est pas atteinte, voire en subventionnant une deuxième représentation).

Autre sortie du labyrinthe : la préparation du Contrat de gestion suivant (2026-2030), en capitalisant sur l'expérience acquise.

Enfin, un renforcement de l'éveil culturel et artistique dans le projet d'accueil, prévu par le Code de qualité de l'accueil, offrira également une sortie. L'ONE invite déjà à travailler cette dimension depuis plusieurs années. Les nouvelles brochures « Repères pour des pratiques d'accueil de qualité »⁵, qui seront présentées au printemps 2024 aux milieux d'accueil, développeront encore davantage cet enjeu au travers d'expériences et de pistes utiles. Mais l'éveil culturel et artistique avec l'ONE, c'est un dispositif beaucoup plus large et varié...

FORMATIONS CONTINUES

Le Programme quinquennal (2021-2026) de formations à destination des professionnel-le-s de l'accueil (petite

enfance et temps libre) et des volontaires en consultations pour enfants comporte un axe consacré à l'Éveil culturel et artistique, pour lequel les propositions et les moyens ont été augmentés. Pour le programme 2023-2024, cet axe représente plus de 12 % du budget total pour le 0-3 ans et plus de 10 % pour le secteur 3-12 ans (ATL) et même plus de 74 % du budget pour les formations des volontaires en consultations.

Ces formations autour de l'éveil culturel et artistique visent à :

- Sensibiliser aux enjeux de l'éveil culturel auprès des différents publics ;
- Soutenir et promouvoir la mise en place d'activités d'éveil culturel dans les différents secteurs ;
- Découvrir des outils, des méthodes et des techniques pour mettre en place des activités d'éveil culturel ;
- Prendre du recul sur ses pratiques pour les faire évoluer.

Pour l'accueil de la petite enfance, les thématiques abordées sont la lecture, l'expression corporelle et les émotions, l'éveil musical et le chant, la poésie et le langage, la créativité, les activités d'art plastique, les partenariats avec des artistes...

Pour l'accueil temps libre, les thématiques abordées sont l'art vecteur d'expression des émotions, l'improvisation et les activités théâtrales, l'expression corporelle et les émotions, le chant et les activités musicales, la danse, la créativité, les activités d'art plastique, la nature et l'art, les partenariats avec des artistes...

Les thématiques de la lecture, de l'éveil musical, du chant et des comptines sont proposées aux volontaires en consultations pour enfants.

ATELIERS ET JOURNÉES D'ÉTUDE

Les conseillers pédagogiques proposent aux professionnels de l'accueil des ateliers d'échange de pratiques mais aussi de découverte de différents langages (danse, ombres, marionnettes...), colla-

borent avec des Centres culturels (« Les Chiroux »-Liège, Namur, Marche...). Ils mènent ou participent également à des actions spécifiques (« Enfances, chercheurs d'or » et autour de la lecture et du langage⁶) et stimulent la création de coins lecture.

PLAN LECTURE À L'INTENTION DES FAMILLES

L'ONE et la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de la Culture) collaborent depuis 2015 dans le cadre de l'opération « Fureur de lire ».

Dans ce cadre, des albums d'auteurs belges sont distribués gratuitement via les consultations pour enfants de l'ONE à tous les parents d'enfants nés en 2023 et 2024 : « C'est le petit qui monte », « Super pouvoir », « Bon » et « Coucou ». Ces albums sont accompagnés d'un fascicule riche de pistes de lecture, destiné aux parents et à toute personne qui souhaite accompagner l'enfant dans sa découverte des livres.

KITS DE LECTURE ET MUSICAUX

Des coins lecture animés (plus de 170 en 2023) et des activités d'éveil musical (plus de 44 en 2023) ont lieu en consultations pour enfants, soutenus par la fourniture de coffres de livres et de kits d'éveil musical, favorisés, voire conditionnés par les formations continues des volontaires. Ces coffres sont enrichis de six nouveaux livres en moyenne chaque année, ainsi que de matériel pour les consultations qui réalisent de l'éveil musical.

Ces activités collectives, parmi d'autres, complètent le suivi préventif médical réalisé par les consultations. Le budget annuel qui y est consacré est de 35.000 euros/an.

MAIS AUSSI...

L'ONE mène des campagnes thématiques, dont celle consacrée au développement du langage chez les enfants

de 0-3 ans et 3-18 ans (de 2015 à 2019), crucial pour une société équitable.

L'ONE met à disposition de ses coordinatrices Accueil et conseillers pédagogiques du matériel (« Les livres c'est bon pour tous les bébés », guide « Lire ensemble avec les bébés »), participe à la promotion de la littérature dans le domaine, réalise des capsules « Air de familles » destinées aux – futurs – parents et propose des articles sur l'éveil culturel aux professionnels de l'accueil de la petite enfance (« Flash Accueil ») et à ceux de l'accueil temps libre (« 100 % ATL »).

Épinglons enfin la participation active de l'ONE à une recherche sur l'éveil culturel et artistique 0-4 ans en FWB, commanditée par l'OPC et réalisée par la SONECOM, avec l'aide de la Prof. Florence Pirard (ULiège – Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation). Cette recherche essentiellement quantitative s'est déroulée en 2021-2022. Les questions posées étaient en lien avec l'enquête menée précédemment auprès des bibliothèques et milieux d'accueil de la petite enfance, autre collaboration entre la FWB et l'ONE.

Un petit tour non exhaustif des actions et activités d'éveil culturel et artistique de l'ONE. Variées et nombreuses, au bénéfice des enfants et de leurs familles. Une longue et belle histoire... Il était une fois l'éveil culturel et artistique avec l'ONE. ●

Notes

1. Chef du projet Éveil culturel et artistique – Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

2. Sponsor du projet Éveil culturel et artistique – Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

3. Conseillère pédagogique – Éveil culturel – Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

4. Accompagner le développement du langage du jeune enfant en milieu d'accueil, 12 « Découvrir le monde des histoires et des livres et vivre des moments privilégiés avec l'adulte », ONE, 2018.

5. Ces outils d'accompagnement des milieux d'accueil ont été construits pour les aider dans l'élaboration de leur projet d'accueil. Ils visent à donner des repères clairs et précis pour la réflexion sur les pratiques, tout en évitant de prescrire des manières prédéterminées d'agir.

6. « Petits mots grandes histoires » (2016-2019), « Lecture aux tout-petits » (Liège), « Tous les langages » (2021) et actions ponctuelles dans des dispositifs (groupes restreints).

LE CENTRE DE PRÊT DE MATÉRIEL DE NANINNE :

D'ABORD POUR LA JEUNESSE

PAR VALENTIN BRUNIN

chargé de communication et des relations avec le public,
Centre de prêt de Naninne, Service général de l'Action territoriale

Tout commence par un événement. Les organisateurs composent leur équipe, mettent sur papier leurs idées, établissent un budget, contactent des sponsors et partenaires, etc. Et pour des milliers d'opérateurs, leur projet ne pourrait aboutir sans l'aide précieuse du Centre de Prêt de Matériel (CPM) de Naninne. Depuis 75 ans, cette institution namuroise contribue au développement du secteur socioculturel wallon et bruxellois, en accordant en moyenne 2.000 prêts, chaque année.

Parmi les bénéficiaires, le secteur de la jeunesse occupe une place importante dans la stratégie et les missions du Centre.

LE CENTRE DE PRÊT DE MATÉRIEL D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Lorsque l'on évoque le Centre de Prêt de Matériel, on se plonge dans l'histoire fascinante d'une institution dévouée à soutenir les mouvements de jeunesse en Wallonie et à Bruxelles. L'histoire commence dans une période de l'histoire où la Belgique se relevait des cendres de la Seconde Guerre mondiale.

En juin 1948, le monde était en pleine reconstruction, mais l'esprit d'aventure des jeunes n'avait pas disparu. Marcel Hichter, conseiller au Service National de la Jeunesse, récupère les tentes et autre matériel de campagne, qu'avaient laissés derrière elles les armées américaines et britanniques, pour le mettre à disposition des mouvements de jeunesse. Au cours de cette première année,

pas moins de 127 prêts furent accordés. Ce chiffre témoigne de l'enthousiasme et de la nécessité d'un tel service pour les organisations de jeunesse du Plat Pays. Depuis lors, le CPM a poursuivi sa mission avec dévouement, offrant un vaste éventail de matériel pour soutenir les activités socio-culturelles de toutes associations et institutions publiques.

UN PARTENARIAT DURABLE AVEC LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE DE BELGIQUE

Le CPM travaille en étroite collaboration avec divers mouvements de jeunesse en Belgique, notamment les Scouts, les Guides, les Patros, les Faucons rouges, ainsi que les Scouts et Guides pluralistes. Chacun de ces mouvements a ses propres valeurs, traditions et objectifs éducatifs, et le CPM s'efforce de répondre à leurs besoins spécifiques en matière de matériel.

Parmi le large éventail de matériel mis à disposition, le prêt de tentes se distingue particulièrement en raison de son impact significatif sur les mouvements de jeunesse. Les fameuses tentes « SNJ »¹ jouent un rôle vital dans les activités de ces organisations, que ce soit pour des camps, des sorties en plein air ou d'autres événements socio-éducatifs. En ce qui concerne les statistiques de 2022, on recense 516 demandes de prêt accordées, pour un total de 2.287 tentes junior et senior empruntées. Grâce à l'expertise des agents du Centre de Prêt, 328 toiles de tentes ont pu être réparées en interne, et 35 tentes seniors ont pu être fabriquées.

AU-DELÀ DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE : SOUTIEN AUX MAISONS DE JEUNES

Les Maisons de Jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles sont des lieux d'accueil locaux, accessibles aux adolescents et jeunes adultes entre 12 et 26 ans. Elles permettent à ceux-ci de se rencontrer et de partager des moments conviviaux au travers d'activités culturelles, récréatives ou sportives. C'est aussi un espace de partage, où peuvent être discutés des sujets plus sensibles, tels que la drogue ou la violence.

Le Centre de Prêt de Matériel de Naninne apporte un soutien précieux à ces Maisons de Jeunes, en mettant à disposition divers équipements pour faciliter l'organisation de leurs activités. En 2022, on recense 237 demandes de prêt accordées, pour un total de 876 équipements empruntés, secteur audiovisuel et loisirs confondus.

On y retrouve notamment des podiums, des structures, des tables, des chaises, des tables de mixage, des haut-parleurs, des éclairages scéniques ou encore des micros. Cette diversité d'équipements enrichit les possibilités offertes par les Maisons de Jeunes pour organiser des événements de qualité, sans se soucier de l'aspect pécuniaire et logistique que ce matériel pourrait engendrer si ces établissements devaient l'acheter.

FANCY-FAIR : UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE DANS LES ÉCOLES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Lorsque la nature reprend ses droits, et que l'hiver sonne le glas, un vent de festivités souffle sur les écoles de Wallonie et de Bruxelles. Les équipes du Centre

de Prêt se préparent, car le florilège de fancy-fairs démarre ! Ces festivités de bienfaisance ont généralement pour objectif de récolter des fonds pour un projet caritatif ou pour soutenir financièrement l'école qui organise. Spectacles, animations, stands récréatifs ou éducatifs, tout est mis en place pour égayer petits et grands.

Mais afin d'organiser ces moments de réjouissances, il est coutume, depuis des décennies, de passer par la case Centre de Prêt de Naninne, pour s'y procurer le matériel événementiel nécessaire.

Entre les mois d'avril et juin, ce ne sont pas moins de 92 écoles, qui ont fait une demande de prêt dans le cadre des fancy-fairs. Dans le catalogue des besoins audiovisuels, on retrouve principalement des tables de mixage, des enceintes, des micros ou encore des éclairages scéniques (par LED, projecteurs, barres de lumière disco, etc.). Dans la liste du matériel de loisirs figurent des podiums, des stands, des tentes et des jeux en bois, l'une des nouveautés très appréciées aussi bien par les enfants que par les adultes.

LES AVANTAGES DU PRÊT DE MATÉRIEL POUR LES ORGANISATIONS LIÉES À LA JEUNESSE

On pourrait se demander ce que deviendraient certaines associations si le Centre de Prêt de Naninne n'existait pas ou plus. Imaginez un monde dans lequel les mouvements de jeunesse devraient acheter leurs propres tentes. Serait-ce vraiment réalisable ou devrait-on dire adieu aux camps annuels ? Pour beaucoup, le Centre représente une opportunité unique de prospérer et de mener à bien leurs projets socio-culturels. De plus, il offre des avantages non négligeables pour tout type d'organisation.

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Le prêt de matériel garantit que toute association ou institution publique,



Le Centre de prêt de Naninne et son personnel ©

quelles que soient leur situation géographique (en Wallonie ou à Bruxelles) ou leurs ressources financières, ont la possibilité d'accéder à des équipements de qualité pour leurs activités. Cela renforce l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux opportunités de loisirs pour les jeunes comme pour les adultes.

SIMPLIFICATION DE LA LOGISTIQUE

Enlèvement du matériel par les intéressés aux jours et aux heures indiqués dans le contrat de prêt, et restitution dans l'état dans lequel ils l'ont reçu, avec un véhicule et la main-d'œuvre adaptés. Voilà tout ce qui est demandé aux organisateurs en termes de logistique. Cela leur permet de se concentrer sur la planification et l'exécution de leurs activités plutôt que sur des aspects logistiques fastidieux tels que l'achat, l'entretien, la réparation et le stockage du matériel. En outre, cela favorise une utilisation plus efficace du temps et des ressources des organisations.

GESTION BUDGÉTAIRE OPTIMISÉE

En évitant les coûts liés à l'achat et à la maintenance des tentes ou de ma-

tériel audiovisuel, les mouvements de jeunesse et autres associations liées à la jeunesse peuvent réaffecter leurs ressources financières dans d'autres besoins essentiels, tels que le recrutement, le développement de nouveaux programmes éducatifs, la formation du personnel et animateurs, etc. Ce qui contribue ainsi à leur durabilité financière.

UN BEL AVENIR À L'HORIZON...

Depuis ses débuts, le Centre de Prêt de Matériel de Naninne continue de jouer un rôle vital dans la promotion du bien-être des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. En prônant l'accès à la Culture pour tous, et en simplifiant les démarches administratives, il favorise le développement de la jeunesse, la diversité des expériences et l'inclusion sociale. Par ailleurs, à côté de ses missions quotidiennes de service public, il mène des actions concrètes de développement durable, et ce depuis plusieurs années. L'objectif est, bien sûr, de diminuer son empreinte carbone, mais surtout de participer à la construction d'un monde plus serein pour les générations de demain. ●

Note

1. Acronyme de Service National de la Jeunesse.

PROJETS TOUS AZIMUTS POUR LA JEUNESSE : LITTÉRATURE, THÉÂTRE, MUSIQUE

LA DIFFUSION DU THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

PAR VIRGINIE DEVASTER

directrice générale de la Chambre des Théâtre pour l'enfance et la jeunesse (CTEJ)

Le projet théâtre jeune public tel qu'on le connaît actuellement naît dans la foulée de mai 68 et d'une vision de l'enfant en pleine évolution. Considéré pendant longtemps comme « un adulte en devenir », l'enfant se voit considéré désormais comme un.e spectateurice à part entière, auquel des collectifs d'artistes, des compagnies, manifestent le désir de s'adresser principalement et spécifiquement.

Celleux-ci s'engagent alors dans la production de spectacles originaux, inventifs et contemporains convaincu.e.s que la création d'une appétence pour la culture et l'art, et cela dès le plus jeune âge, participe à la construction de l'enfant ou de l'adolescent en stimulant sa créativité ; mais concourt aussi à son émancipation en aiguissant sa réflexion, son sens critique et en permettant une ouverture au monde.

Leurs créations théâtrales s'emparent dès lors du réel et rompent avec les productions moralisatrices et infantilisantes qui constituaient la norme jusque-là.

Par ailleurs, la volonté de ces compagnies est d'œuvrer à la réalisation d'un véritable projet de société fondé sur la démocratisation de la culture qui permettrait l'accès aux spectacles de tous les enfants et les jeunes, quels que soient leur âge, leur condition socio-économique, leur appartenance ethnique ou culturelle ou leur localisation géographique.

La réalisation de ce projet ambitieux suppose la conjonction de plusieurs facteurs : le respect, par les créateurices, de

spécificités tant au niveau de la création que de la diffusion des spectacles créés, l'engagement et la collaboration accrue entre tous les opératorices du secteur jeune public (créateurices, programmatrices, écoles) mais également la reconnaissance du bien-fondé du projet et l'engagement du pouvoir politique dans une politique culturelle renforcée à destination des jeunes publics.

DES SPÉCIFICITÉS...

Du côté des créateurices, l'enjeu est d'assurer une réception optimale du spectacle par l'enfant ou l'adolescent en considération de son âge (de 6 mois à 16 ans), tout en évitant l'autocensure. À cet égard, les productions jeunes publics se caractérisent donc aussi bien par une diversité des inspirations et des langages que des moyens utilisés, des formes (théâtre de texte, théâtre sans parole, de marionnettes, d'ombres, d'objets, de danse, documentaire, etc.), des démarches, des styles, des univers, ainsi que des thématiques. Quant au processus de création, il inclut des allers-retours avec le public ciblé. Et, puisque c'est la qualité de la perception du.de la spectateurice qui est visé.e, les représentations des spectacles sont envisagées avec des jauges limitées qui privilégient un rapport de proximité. Enfin, comme la diffusion en décentralisation des spectacles est une condition *sine qua non* à l'accès effectif de tous les enfants et jeunes, les décors sont pensés et réalisés pour voyager et aller vers tous les publics.

Pour assurer l'effectivité de la démocratisation de la culture et donc assurer pour toutes l'accès à des spectacles de qualité, parfois pointus, les programmatrices/médiatrices culturelles jouent un rôle important. L'enjeu pour ces professionnel.le.s engagé.e.s dans le projet jeune public est donc d'assurer un accueil et un accompagnement optimal du public tantôt scolaire (pouvant aller de 2 à 16 ans et dont les représentations s'organisent dans le temps scolaire), tantôt familial (tout-public et dont les représentations s'organisent le week-end, le mercredi après-midi et le soir) lors des représentations mais parfois également avant ou après la représentation, en s'appuyant régulièrement sur une collaboration avec les artistes de la compagnie qui se produit. Par ailleurs, l'accès effectif aux spectacles du public scolaire nécessite une sensibilisation et une communication régulière des programmatrices avec les enseignant.e.s des écoles situées à proximité de leur lieu.

UNE COLLABORATION SECTORIELLE RENFORCÉE

Les compagnies assumant seules la production des spectacles alors que les lieux culturels et les théâtres se chargent plutôt de la diffusion et de la médiation, une synergie constructive s'est instaurée entre les divers partenaires œuvrant dans le même sens : compagnies, lieux de diffusion (Centres scéniques, Centres culturels, Théâtres, lieux de création...), médiatrices, enseignant.e.s, et asso-



Chroniques Martiennes © Gilles Destexhe

ciations engagées dans la défense du projet jeune public. Leur réflexion commune nourrie par leur prisme respectif permet de réinterroger régulièrement le projet, d'identifier les besoins, les problématiques et de les relayer ensemble vers le pouvoir politique.

UNE RECONNAISSANCE ET UN ENGAGEMENT POLITIQUE POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE RENFORCÉE EN FAVEUR DU JEUNE PUBLIC ?

Si une nouvelle approche de l'éducation et la culture voit le jour à la fin des années 1960, offrant ainsi un terrain propice à l'essor de la démarche artistique « théâtre jeune public », il faudra attendre le milieu des années 1970, et l'intervention de personnalités telles que Jacques Zwick (secrétaire général de la Ligue des Familles), Frank Lucas

(inspecteur au ministère de la Culture) et de hauts fonctionnaires provinciaux, pour entrevoir une possible reconnaissance institutionnelle du projet jeune public et la mise en place des prémices du système de la diffusion théâtre jeune public actuel.

LE SYSTÈME DE LA DIFFUSION THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Actuellement, deux cadres de diffusion existent : durant le temps scolaire (pour les écoles) et en tout-public (pour les familles, les adultes sans enfant, les maisons de femmes, de jeunes, associations de quartiers...).

Le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les Provinces et la Cocof soutiennent la diffusion du Théâtre jeune public durant le temps scolaire et en dehors par le biais de deux programmes d'aide à la diffusion : le programme

Spectacles à l'École et le programme *Art & Vie*. Ces programmes prévoient une aide financière au bénéfice des programmateurices. Ces interventions à la diffusion ont été conçues pour limiter le prix des places des élèves et ainsi assurer l'effectivité de l'accès à l'art du public scolaire.

L'instauration du programme *Spectacles à l'École* constitue une réelle reconnaissance institutionnelle du bien-fondé du projet jeune public et de son apport sociétal.

L'objectif du programme *Spectacles à l'École* vise à permettre aux enfants et aux jeunes des cycles fondamental et secondaire d'assister, dans le cadre scolaire, à des spectacles qualifiés de « dignes », c'est-à-dire professionnels et de qualité, tant sur le plan du propos que de la forme, et ainsi de concourir à leur éducation artistique et citoyenne. Pour répondre à ces objectifs, un système de sélection des spectacles jeune



Les poules mouillées volontaires © Gilles Destexhe

- public sur la base de critères exclusivement artistiques a été mis en place. Confiée à une commission paritairement composée de représentant.e.s experts en théâtre jeune public issu.e.s des différentes composantes concernées (pouvoirs publics, programmeuses, artistes, enseignants et référent.e.s culturel.le.s), la sélection permet, d'une part, le passage du spectacle aux Rencontres de Théâtre jeune public de Huy et, d'autre part, offre le bénéfice des interventions à la diffusion aux programmeuses qui programmeront ces spectacles.

Ce système rencontre plusieurs objectifs. Tout d'abord, il garantit aux élèves de la FWB l'accès à des spectacles sélectionnés sur la base de critères artistiques et non pas pour leur portée pédagogique. Il assure également un traitement équitable pour toutes les compagnies puisqu'une seule possibilité de labellisation des spectacles à destination du public scolaire est instaurée. Enfin, il implique toutes les composantes actives en théâtre jeune public dans la sélection des spectacles.

Bien que certainement perfectible dans son organisation et dans sa forme, ce système de sélection en lien avec les Rencontres de Huy est défendu tant par les compagnies que par les programmeuses, car il permet d'atteindre deux objectifs majeurs : la garantie de présentation de spectacles de qualité au public scolaire et la visibilité des spectacles aux Rencontres de Huy, qui rassemblent programmeuses belges et étrangères, offrant ainsi indéniablement des opportunités de diffusion future aux compagnies.

Pourtant, malgré les nombreux spectacles produits chaque année bénéficiant d'une reconnaissance grâce à ce système de sélection qui a fait ses preuves et alors que la demande des enseignant.e.s ne cesse de croître, on constate qu'actuellement, à défaut d'investissement suffisant dans le programme Art & Vie, seul un élève sur trois a accès à un spectacle par an.

Et le même constat peut être fait dans le cadre de la diffusion tout-public. En effet, alors que depuis plus de 20 ans le tout-public manifeste un vif et croissant

engouement pour ce type de séance, on observe néanmoins une stagnation de la fréquentation.

Dans le contexte actuel d'élaboration d'un décret de la Diffusion, il nous semble essentiel de préciser que l'objectif d'augmentation des publics sensibilisés à l'art pourrait aisément être rencontré par un investissement financier plus important dans les programmes existants (*Spectacles à l'École* et *Art & Vie*), couplé à la création de nouveaux lieux de diffusion. Et cela, sans détricoter des mécanismes qui ont fait leurs preuves depuis de nombreuses années. Pour le théâtre jeune public, le système actuel permet la production d'un nombre important et suffisant de productions chaque année. Mais il est indispensable de donner à ces productions l'opportunité d'être diffusées et de rencontrer le public.

Contrairement à ce qui semble émerger de l'avant-projet de décret de la Diffusion, l'augmentation du nombre de spectacles liée à la démultiplication des possibilités de labellisation qu'il prévoit, ne permettra pas de renforcer la diffusion des spectacles, puisque le nombre de lieux et de plages de programmation n'augmentera pas dans la même proportion.

Si cette optique devait être conservée, c'est la concurrence entre les compagnies qui s'en retrouverait encore plus accrue. Or la vente de leurs spectacles constitue la seule possibilité d'enregistrer des recettes propres bien nécessaires au financement de nouvelles créations et à la rémunération minimale des travailleur.euse.s des arts engagé.e.s dans leurs projets.

En conséquence, il est fondamental d'interroger ces mécanismes pour éviter les conséquences dommageables qui découleraient de leur instauration avant la promulgation du décret de la Diffusion.

LA DIFFUSION À L'INTERNATIONAL

La valeur de la production n'est plus à prouver auprès des structures de diffusion partout en Belgique, que ce soit en



Amamer © Cici Olsson

scolaire ou en tout-public (cf. – rapport de la diffusion – lien vers le service de la diffusion).

Mais les compagnies de la FWB sont également reconnues pour la qualité de leur travail sur le plan international. Cette diffusion internationale touche d'abord principalement la francophonie et particulièrement la France, dans des réseaux très divers comme la Ligue de l'enseignement, les Centres dramatiques jeune public, les Festivals internationaux jeune public, les petites associations et quelques Centres dramatiques nationaux (dont certains participent d'ailleurs marginalement à la coproduction de spectacles).

Depuis quelques années, on constate une réelle volonté politique des ministres successifs en charge des relations internationales de revaloriser la diffusion internationale des Arts de la scène jeune public par l'affectation de budgets spécifiques.

Par ailleurs, la diffusion internatio-

nale des spectacles des compagnies de la Fédération Wallonie-Bruxelles est rendue possible et accrue par le soutien institutionnel de deux vitrines dédiées à la promotion des créations jeune public : les Rencontres de Huy et le Festival Noël au Théâtre organisé par la CTEJ.

En conclusion, le système de la diffusion du théâtre jeune public en Belgique et à l'étranger repose sur des mécanismes bien rodés qui ont fait leurs preuves depuis une quarantaine d'années. Ce système permet la production régulière de spectacles de qualité à destination des publics scolaires et du tout-public. Par ailleurs, il respecte les spécificités de la démarche artistique et mobilise toutes les opératrices et pouvoirs publics engagés dans le projet. Dès lors, il serait contre-productif de ne pas conserver ces acquis dans le futur décret sur la Diffusion. L'instauration de mécanismes transversaux ne peut être la seule considération des décideurs. ●

POLITIQUE DE DIFFUSION DES MUSIQUES

POUR LE JEUNE PUBLIC

PAR JULIEN BEURMS

directeur de la Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles

Les Jeunesses Musicales ambitionnent d'aborder ici, dans un premier temps, la nécessité d'une politique de diffusion musicale de qualité en tant qu'enjeu démocratique et sociétal, en examinant les objectifs qui peuvent lui être assignés pour la rendre la plus convaincante possible, ainsi que la forme qu'elle peut prendre au sein de l'écosystème des jeunes. Dans un second temps sont évoquées quelques difficultés à la mise en place d'une telle politique ainsi que la mise en lumière de quelques dynamiques intéressantes qui s'y font jour. Enfin seront identifiés plusieurs leviers à actionner pour garantir une diffusion de qualité ainsi que les indicateurs à garder à l'œil dans cette optique. D'autres analyses sont évidemment envisageables et méritent d'être entendues, les Jeunesses Musicales soumettant, en toute humilité, une lecture parmi d'autres.

LA DIFFUSION MUSICALE AUPRÈS DES JEUNES, UN ENJEU SOCIÉTAL CRUCIAL

L'accès à la culture et à la musique constitue un levier essentiel pour le développement d'un esprit libre et curieux, et prépare les jeunes à devenir citoyens d'un monde non seulement complexe mais également incertain. De nombreuses études le prouvent, la musique construit l'enfant en tant que personne et acteur social, elle est un apport fondamental à son épanouissement et à son évolution. La musique, présente dans toute société, est considérée comme le langage universel par excel-

lence et constitue l'un des éléments les plus puissants en matière de cohésion sociale et de communication, notamment par les émotions qu'elle génère. Son accessibilité est donc primordiale pour le bon développement des enfants et des jeunes ; elle constitue un enjeu majeur à un âge où se forment les goûts et les pratiques qui perdureront souvent toute une vie.

La diffusion musicale auprès des jeunes est un vaste domaine qui permet le regroupement de nombreux objectifs louables, citons-en quelques-uns de façon non exhaustive : initier à l'écoute de toutes les musiques tous les enfants et les adolescent-es ; défendre auprès de ceux-ci la qualité d'interprétation et la diversité de l'expression musicale, des formes les plus populaires aux plus pointues ; contribuer, par l'écoute, au bien-être individuel et collectif des jeunes et de leurs enseignant-es en contexte scolaire ; susciter l'envie de la pratique instrumentale et vocale chez les jeunes, voire d'autres vocations ou perspectives, comme l'accueil et l'accompagnement d'un groupe dans son école ; contribuer à l'épanouissement des artistes et à leur développement artistique et statutaire ; soutenir et accompagner la jeune création musicale d'ici et d'ailleurs...

L'ÉCOLE, PREMIÈRE PORTE D'ENTRÉE VERS UN MONDE HAUT EN COULEURS...

Pour encore de trop nombreux jeunes à l'heure actuelle, la musique relève d'abord d'un loisir immédiat, médiatisé, dématérialisé, uniformisé et,

à beaucoup d'égards, dévitalisé de toutes relations directes à une pratique concrète. Certains enfants ont la chance de découvrir la musique très jeune, notamment grâce à leur environnement immédiat, voire certains dispositifs de l'ONE permettant un éveil culturel et artistique de qualité. À l'aube de leur vie, la musique intègre le paysage sensoriel de ces enfants, que ce soit par des ateliers de musique ou des concerts adaptés. Pour beaucoup d'autres enfants et de jeunes, il faudra un certain nombre d'années avant qu'ils ne reçoivent l'opportunité de découvrir ce qu'on appelle la « musique vivante ». Les concerts destinés aux jeunes, moyennant une médiation culturelle adéquate, leur permettent de vivre une première expérience hors du commun, dans un contexte scolaire ou extrascolaire. Ils leur permettent de susciter leur curiosité pour les styles musicaux, les instruments, le travail artistique de composition et les différentes formes artistiques, de découvrir le métier de musicien-ne, d'artiste, mais aussi la culture, les traditions, modes de vie et réalités sociales différentes, et enfin d'aborder des thématiques sociétales comme l'inclusion, la mixité, l'immigration, le féminisme.

L'école incarnant le lieu de rassemblement par excellence, où les enfants et les jeunes sont directement touchés dans leur diversité, certains opérateurs culturels y ont, depuis longtemps pour certains et c'est le cas des Jeunesses Musicales, établi leur champ d'action. C'est en son sein que la sensibilisation et la diffusion musicale ont lieu : en crèche, en classe, dans la salle de gymnastique ou le réfectoire, la salle poly-

valente, voire en sortie scolaire vers le Centre culturel local. Dans ce cadre bien spécifique, les concerts sont généralement ponctués et suivis d'un riche échange avec les artistes, voire d'une interaction, constituant une base authentique et solide pour une démarche culturelle, éducative et citoyenne, partie intégrante du processus de médiation culturelle. Les enfants et les jeunes peuvent s'adresser aux artistes, leur poser des questions, leur faire part d'une impression ou d'un avis sur le spectacle auquel ils-elles viennent d'assister. Ils-elles sont ainsi invité-es à adopter un regard actif sur le monde, cette démarche les aidant à développer leur esprit critique, à façonner leur sens esthétique (au sens philosophique du terme) et à se forger leur propre perception d'eux-mêmes.

UNE VISION À MOYEN TERME POUR RÉSORBER UNE SITUATION ENCORE TROP INÉGALE AUJOURD'HUI

Diffuser la culture musicale et les arts en général, en dehors de toute discrimination, quels qu'ils soient, et œuvrer pour que l'accès des jeunes à la musique soit un droit réel et surtout mis en œuvre, sont deux objectifs absolument essentiels. Or nombre d'enfants n'ont actuellement pas encore la chance de bénéficier de musique vivante au sein de leur environnement scolaire, pour diverses raisons.

Depuis quelques années, une nouvelle dynamique s'installe afin de contrer ces inégalités. Le Gouvernement a initié une approche renforcée entre le secteur de la culture et celui de l'enseignement, et a voté en ce sens le décret PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique), censé concerner à terme près de 900.000 enfants et adolescent-es en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce décret a entre autres pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des artistes, des œuvres et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, voire de prendre une part active dans la vie culturelle. Il se veut vecteur d'éduca-



© Helem 58

tion « à » et « par » la culture et les arts, avec un objectif clair : augmenter petit à petit – dans le cadre des moyens budgétaires disponibles – l'offre culturelle et atteindre une meilleure dispersion de cette offre sur l'ensemble du territoire en intégrant les priorités fixées par le Gouvernement, notamment celle visant à réduire les inégalités d'accès à la culture. Une attention particulière sera ainsi accordée aux implantations scolaires à indice socio-économique faible (manquant souvent de moyens suffisants pour bénéficier d'une diffusion musicale de qualité), également à celles reprises dans le cadastre de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme ayant peu bénéficié d'activités cultu-

relles, ou enfin éloignées d'un opérateur culturel et dont l'accès peut être potentiellement freiné par le coût du transport scolaire vers ces lieux (on pense intuitivement aux zones rurales). Certains opérateurs historiques comme les Jeunesses Musicales n'ont évidemment pas attendu la mise en place de ces dynamiques récentes, œuvrant en ce sens depuis des décennies et organisant aujourd'hui quelque 1.200 concerts scolaires par année, pour plus de 175.000 jeunes. D'autres opérateurs ou artistes sont également impliqués de longue date dans cette ambition commune de diffusion musicale à destination d'un public scolaire, notamment dans le cadre de dispositifs de la Fédération ▶



© Bianca Riccardi

- ▶ Wallonie-Bruxelles comme « Chanson et Musique à l'École ». La concision de cet article impliquait de se limiter à certains prismes, notons qu'à côté de cette démarche essentielle d'insertion de la diffusion musicale au sein du parcours scolaire du jeune, de la crèche jusqu'à la sortie de ses études, de nombreux opérateurs – issus du secteur culturel ou de la jeunesse – proposent au sein de leurs lieux de nombreux concerts à destination d'un public familial, voire pensés pour un public jeune, mais là également, leur accès est inévitablement inégal pour l'ensemble des jeunes, et un renforcement des politiques de diffusion à destination notamment du jeune public fait partie des priorités gouvernementales.

QUELS INGRÉDIENTS POUR UNE DIFFUSION MUSICALE RÉUSSIE AUPRÈS DES JEUNES ?

Quelques leviers clés mis en œuvre par les Jeunesses Musicales pour une diffusion musicale de qualité, non uniquement centrée sur la quantité, sont dès lors :

- une collaboration intersectorielle primordiale :
La diffusion musicale auprès des jeunes se trouve au carrefour des mondes de l'enseignement, de la culture et de la jeunesse. Les projets

mis en place sont ainsi bien souvent le résultat d'une co-construction avec un ou plusieurs partenaires issus d'un ou de plusieurs de ces domaines, et se poursuivent toujours dans l'idée de mettre en place l'offre artistique la plus qualitative possible.

- une sélection minutieuse et rigoureuse des concerts proposés aux jeunes :
Donner à découvrir la diversité culturelle et œuvrer à la démocratisation culturelle auprès des jeunes doivent se faire avec l'ambition d'offrir des projets de qualité. La sélection rigoureuse de spectacles musicaux hautement créatifs, pluridisciplinaires, novateurs, valorise la richesse de l'expression musicale. Certains concerts œuvrent à la découverte d'autres disciplines artistiques que la musique, telles que le théâtre, la danse, les arts plastiques ou l'écriture, avec un propos pédagogique ou sociétal fort.
- une réflexion pédagogique continue et une mise à disposition d'outils de médiation :
L'accompagnement pédagogique fait partie intégrante de la démarche artistique. Pour chaque concert, des outils sont mis à disposition des jeunes et des encadrant-es (enseignant-es, éducateur-rices, parents) tels que le dossier pédagogique per-

mettant une prolongation de la découverte musicale par des lectures ou activités liées au concert.

- la sensibilisation des artistes, voire la formation de ceux-ci, à la médiation culturelle :

La diffusion musicale auprès des jeunes se distingue, du point de vue de l'artiste, d'une prestation donnée pour un tout-public. Les artistes invité-es à se produire spécifiquement devant des jeunes seront dès lors sensibilisé-es à cette démarche particulière, impliquant une médiation spécifique, idéalement accompagné-es dans leur réflexion et construction de projet afin que celui-ci soit soigneusement étudié et pensé pour.

Ces différents points sont certainement sujets à nuances, voire à compléter par d'autres, mais en l'état donnent déjà la ligne directrice d'une ouverture musicale réussie auprès des jeunes.

DES PERSPECTIVES PLEINES D'ESPOIR POUR LA JEUNESSE

En ce qui concerne la diffusion musicale, les défis d'aujourd'hui et de demain sont considérables. Il reste beaucoup à faire afin que l'ensemble des enfants et des jeunes bénéficient de programmes de diffusion musicale, même si heureusement la culture prend une place de plus en plus prépondérante au sein d'un monde scolaire lui aussi en pleine mutation. Il est primordial que les diverses parties qui se situent au carrefour des mondes de la culture, de l'enseignement et de la jeunesse soient soutenues au mieux afin de répondre aux nombreux enjeux actuels et à venir. Dans un monde aux multiples crises, que l'humain est amené à traverser en espérant en sortir grandi, il est plus évident que jamais que les opérateurs culturels et les artistes jouent un rôle absolument essentiel pour le bien-être et l'évolution de notre jeunesse. Poursuivons cette vision, celle d'un monde où la culture fournit ce qu'elle a de plus humain et essentiel à celles et ceux qui s'en nourrissent. ●

SUR LE WOLF : QUI A PEUR DE FREDDY LELOUP ? C'EST PAS NOUS !

PAR MURIEL LIMBOSCH

co-fondatrice et Directrice du WOLF

Toutes les photos © Le Wolf

J' ai toujours eu un rapport à l'enfance très fort et, encore aujourd'hui, je préfère souvent la compagnie des enfants à celle des adultes. Ceux-ci manquent, parfois, à mon goût, de cette douceur amère et de ce brin de folie et d'instantanéité qui donne son sucre à la vie. L'enfance est la période où tout est possible, tout est vrai : les sorcières, les gentils loups qui aiment les galettes au beurre, les lutins qui ronchonnent et les fées bien sûr, les fées qui écrivent des petites lettres et les glissent dans les maisons de poupées. L'enfance est le temps des Grandes Croyances et moi, j'y suis restée. Bien installée dans mon royaume, je m'abreuve de potions magiques pour traverser les tempêtes, offrir des histoires et affronter les princes en tous genres...

Une autre de mes fascinations se porte vers la langue. Toutes les langues. Leur manière subtile de former la pensée, d'indiquer la route, de suivre le fil de nos rires. J'aime les mots et leurs sous-entendus, leurs temporalités, leurs musiques. Je suis convaincue qu'on ne peut jamais vraiment comprendre l'autre, même si on parle la même langue, tant nos mots sont empreints de nos émotions. Ils reflètent nos rides formées par nos guerres et nos victoires, nos chagrins et nos grandes et petites joies.

Forte de ces deux passions, je rêvais d'un lieu magique dédié aux enfants et aux histoires. Mais pour créer ce genre



Une animation au Wolf

de lieu, il me fallait un.e complice avec la tête sur les épaules, un goût pour les chiffres et un sacré penchant pour les projets un peu fous. Ma rencontre avec Anne Janssen fut décisive. C'est elle qui a permis au Wolf de voir le jour.

Avec mon frère Pierre-François à la scénographie, nous avons alors imaginé et construit une forêt... Ses espaces nous offraient différentes ambiances, nous permettant de créer plusieurs pôles d'activités.



Le Wolf

► D'ABORD, UNE LIBRAIRIE

Pour que les livres entrent dans les maisons. J'avais cogéré la librairie jeunesse Am Stram Gram avec mon amie Frédérique Dardenne pendant des années et savais l'importance d'avoir des livres chez soi. Pour cet espace, mon frère a dessiné un meuble-forêt réalisé par Ruben Hermans. Meuble peint ensuite par Anne Brouillard avec sa fameuse technique de peinture à l'œuf. C'est dans la librairie qu'est venue se nicher la Cabane à Histoires, un concept unique et original qui consistait à réaliser une mise en images de certains albums, en plusieurs langues, sans le texte. Les illustrations, le texte lu par un.e comédien.ne et une musique originale de Frédéric Vercheval pour chaque album. Des années plus tard, notre juke-box a attiré l'attention de la maison d'édition l'école des loisirs qui

s'en est inspirée pour concevoir la collection de DVD *Les albums filmés*.

ENSUITE UNE BIBLIOTHÈQUE, DES ANIMATIONS, UNE CANTINE, UNE PETITE MAISON

Où venir passer un moment en famille ou avec un groupe d'enfants. Pas d'emprunts mais des livres en français de nos auteur.trice.s, des coups de cœur et albums en néerlandais, anglais, allemand, arabe...

Deux salles d'animations pour des ateliers avec, en fil rouge, la littérature de jeunesse. Des ateliers pour les classes, les associations de quartier, les familles. Mais aussi des formations pour les étudiant.e.s des écoles d'art, enseignant.e.s, puéricultrice.teur.s et autres amoureux du livre jeunesse. Ces ateliers sont proposés par des auteur.trice.s

– Sarah Cheveau, Mathilde Brosset, Thomas Lavachery, Lison Ferné, Jean-Luc Englebert, Françoise Rogier, Gaya Wisniewski, Laura Simonati, Nina Six, Julia Akhmedova, Noelia Diaz Iglesias, Émilie Seron, Giulia Vetri, Sara Gréselle... mais aussi la comédienne Marie Vaiana, les conteuses Cécile Blondeel et Mariange Mahy et tant d'autres encore.

Une cantine qui, au départ, était un lieu de petite restauration avec aux fourneaux Henry Du Moulin qui concoctait des assiettes de petits ours et autres délices de princesses. Cet espace était censé nous permettre une certaine autonomie financière. Nous avons malheureusement vite compris que nous étions sur une fausse piste.

Last but not least... la Maison de Freddy Leloup et Chaperon, aménagée pour les 10 ans du Wolf, en 2019, par Élisabeth Houtart et Michel Vinck d'Amalgames.

Cette maisonnette abrite une exposition d'originaux réalisés par des illustrateur.teur.s belges principalement, représentant la famille de Chaperon. Une visite interactive permet aux visiteur.euse.s d'écouter leur histoire.

Sans oublier le panneau qui se trouve à l'entrée du Wolf, réalisé par Mélanie Rutten, qui représente Freddy Leloup et Chaperon et cette phrase énigmatique « C'est ici que Freddy lui annonça ses intentions » : La manger ? Faire une petite promenade ? Jouer à cache-cache ? Aller faire une partie de golf ? Les enfants ne manquent pas d'idées quand on leur demande leur avis !

ATELIERS, FORMATIONS, EXPOS, ÉVÈNEMENTS

Dès son ouverture en 2009, grâce à la FWB et avec l'appui de ses parains-marraines Kitty Crowther, Anne Herbauts mais aussi Brigitte de Meeus de la librairie Tropismes et Freddy Thielemans alors bourgmestre de Bruxelles, le Wolf est devenu « la » vitrine des auteur.trice.s, illustrateur.trice.s et éditeur.trice.s de la FWB. L'endroit de tous les possibles : expositions, ateliers, conférences, rencontres, formations, dédicaces... mais aussi : cours de vol sur balais magiques, voyages dans le temps grâce à nos capes magiques, rédactions de longues lettres à Freddy Leloup...

Le Wolf organise chaque année plus de 300 ateliers pour enfants, une dizaine de formations pour adultes, cinq expositions et de nombreux événements autour de la littérature de jeunesse.

Parmi ceux-ci j'aimerais évoquer :

- Les résidences internationales : l'occasion d'inviter un artiste étranger de renommée internationale pour une semaine de rencontres avec différents publics : après François Place, Christian Epanya, Frédérique Bertrand, Mathilde Chèvre, Chen Jiang Hong, Natali Fortier, Adrien Albert, c'était au tour de l'auteur et illustrateur égyptien Walid Taher de se prêter à l'exercice en 2023.
- Les journées Tremplin : qui per-



Le Wolf

mettent à de jeunes illustrateur.trice.s de présenter leurs projets à des éditeur.trice.s jeunesse. En 2023, 14 éditeurs sont venus à leur rencontre.

- Les ateliers scolaires : à destination notamment des écoles à discrimination positive et organisés dans le cadre du PECA.

- Les Aca d'été : qui proposent des workshops d'illustration pour adultes pendant l'été, animés par de grands noms de la littérature de jeunesse : Joanna Concejo, Benoît Jacques, Carll Cneut, Ingrid Godon, Ghislaine Herbera, Kotimi, Laurent Corvaisier, Davide Cali, Francesca Scarito, Junko Nakamura, Anne ▶



Le Wolf

- Brouillard, Geneviève Casterman, Benjamin Chaud, Mélanie Rutten, Gerda Dendooven, Loïc Gaume, Sandra Dufour et Carole Chaix s'y sont collés avec générosité et bienveillance.
- Les projets autour de la poésie avec Carl Norac, François Ebouele, Lisette Lombé et Laurence Bertels.
- Nos projets avec la formidable maison d'édition Le port a jauni et ses livres bilingues français-arabe.

EN CONCLUSION

Le Wolf est une forêt qui respire au rythme de ceux qui la traversent : les enfants, bien entendu, les auteur.trice.s / éditeur.trice.s jeunesse cela va de soi, mais également les sorciers et magiciennes qui l'ont habitée pendant un temps en s'investissant cœurs et âmes pour sa survie. J'en ai déjà cité quelques-

un.e.s ci-dessus mais la liste est longue : Catherine Deprêtre, Christine Tinlot, Vincent Garcez, Fabien Dehasseler, Aurélie Vergieu, Juliette Raskin mais aussi Anaïs Lambert, Sophie Legrelle, Maud Pegoraro, Muriel Weiss, Antony Van Laethem, Sofia Raskin, Nisrine Jellad, Marie-Lou Leblanc, Antonella Baldini, Pauline Lorge, Chloé Peurey, Erika Charry Delgado, Irene Fattori... nos étudiant.e.s, stagiaires et tant d'autres encore.

Le Wolf, ce sont, également, des soutiens institutionnels réguliers sans lesquels la concrétisation des ateliers et des rencontres, souvent gratuits, ainsi que l'organisation d'événements d'envergure, en plein centre de Bruxelles, ne seraient pas envisageables.

C'est un projet qui fêtera ses 15 ans l'an prochain, toujours avec la volonté de donner le goût à la lecture et de soutenir la riche palette d'artistes qui, d'année en année, s'enrichit de nouveaux

talents. Lire c'est s'émanciper, c'est ne plus avoir peur du loup, ou alors juste pour le plaisir.

Malheureusement, la forêt du Wolf n'échappe pas aux dangers du réchauffement climatique. Mais si son équilibre reste fragile et incertain, les histoires, quant à elles, sont universelles et éternelles. Elles continueront à être murmurées aux oreilles des enfants, petits et grands, par le petit peuple des bois, d'ici ou d'ailleurs. ●

DES ACTIONS EN CENTRES CULTURELS, BIBLIOTHÈQUES, CEC/PAA, ETC

LA LITTÉRATIE MÉDIATIQUE, NÉCESSAIRE INGRÉDIENT DE LA CITOYENNETÉ

PAR THOMAS CASAVECCHIA
journaliste

Éduquer la jeunesse aux médias est un combat indispensable pour créer des citoyens. Et il ne doit pas être mené qu'en période de crises, toujours plus nombreuses. Un nouveau décret du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles veut renforcer l'éducation aux médias.

QUAND L'ENVIRONNEMENT MÉDIATIQUE EST SURCHARGÉ

L'environnement médiatique peut paraître surchargé. Il l'est sans doute. Entre les sollicitations constantes des réseaux sociaux sur lesquels l'information et la désinformation se répandent comme une traînée de poudre, les vidéos d'influenceurs parfois manipulateurs, la télévision ou la radio allumée dans de nombreux foyers, difficile de faire la part de choses. « Aujourd'hui, il y a une multiplication des contenus et une accélération de leur diffusion. Le Covid, la guerre en Ukraine, la généralisation de l'Euras, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, dans les écoles, ont fait l'actualité ces derniers temps, explique la ministre de la Culture, Bénédicte Linard. Si ces sujets peuvent paraître éloignés, ils ont toutefois un point commun, celui de la montée en puissance de la désinformation en ligne. Cette désinformation polarise, divise notre société. Elle augmente la défiance vis-à-vis des autorités et des médias et elle peut avoir des

conséquences dramatiques. On l'a vu avec des incendies d'écoles. On sait, du coup, combien il est important de proposer une information de qualité et une éducation aux médias. C'est un enjeu démocratique essentiel. »

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS PAR LE CSEM

L'éducation aux médias, c'est donc, notamment, comprendre comment s'informer et apprendre à questionner les différences médiatiques. Cela demande une certaine forme de littératie

ainsi que de la pratique. Surtout, cela demande d'aiguiser son esprit critique. L'éducation aux médias et le développement de cet esprit critique sont une priorité pour la Ministre qui a donc mis en place avec le gouvernement, un « plan d'éducation aux médias » qui compte 62 mesures transversales, parmi lesquelles une « Semaine d'éducation aux médias ».

Orchestrée par le Conseil supérieur de l'éducation aux médias, le CSEM, la première édition de la « Semaine de l'éducation aux médias » s'est étalée du 14 au 22 octobre 2023 sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-





Capter le jeu, exposition de portraits au féminin dans les pointculture

- Bruxelles. Pas moins de 173 activités ont ainsi été proposées aux écoles. Et l'engouement de ces dernières était palpable puisque le 4 septembre dernier, trois jours après le lancement des inscriptions, 80 % des activités étaient déjà réservées. On y retrouvait pêle-mêle des visites de médias ou de journalistes, des ateliers, des ciné-débats ou encore des conférences et formations à l'attention des parents et enseignants. C'est ainsi que quelque 4.000 jeunes ont été touchés par la thématique. « Cette semaine de l'éducation aux médias est pérennisée par le nouveau

projet de décret examiné en octobre dernier », explique Paul de Theux, président du CSEM. Bien sûr, le Conseil existe depuis plus longtemps que ce nouveau projet de décret. Dans sa première version, après sa naissance en 1995, il s'appelait « Conseil d'Éducation aux Médias », CEM. « Il est né à partir de la convergence de nombreuses actions de terrain. Tant dans le domaine de l'enseignement qu'en dehors. Il regroupait donc des associations investies dans le domaine du cinéma, des acteurs, des inspecteurs chargés de l'audiovisuel », raconte le président.

UN CONSEIL : POUR FÉDÉRER TOUS LES ACTEURS, ET METTRE EN AVANT LES PROJETS

À l'époque de la création du CEM, les questionnements autour de l'éducation aux médias se faisaient de plus en plus prégnants. En Belgique comme à l'international. « Cette problématique de l'éducation aux médias émergeait notamment à l'Unesco, où des travaux étaient en cours pour soutenir ce secteur dans différents pays européens. Tout un mouvement s'est concrétisé en quelques années. En Belgique, le Conseil a donc été créé en 1995 et structuré autour de trois grands piliers : le monde de l'enseignement, le secteur associatif et celui des médias ». Bien entendu, à cette époque, c'est sur la télévision que les projecteurs étaient, pour la plupart, braqués. L'arrivée des télévisions privées, fin des années 1980 avait bouleversé le paysage. Et donc, le premier rapport du Conseil de l'éducation aux médias portait sur l'audiovisuel. Paradoxalement, cela paraît un peu bizarre aujourd'hui, le premier rapport s'intitulait : « L'éducation aux médias et à l'audiovisuel ». Même si, évidemment, l'audiovisuel fait effectivement partie des médias.

Lors de la création du Conseil, trois centres de ressources pour l'enseignement ont été reconnus. Ces centres préexistaient au Conseil, mais ils ont reçu des moyens de fonctionnement supplémentaires. Notamment des détachés pédagogiques. Il y en avait un par réseau d'enseignement.

C'est ainsi que le Conseil a traversé une quinzaine d'années. Puis en 2008, un nouveau décret est venu consolider ses objectifs. « Avant cela, le Conseil ne vivait que grâce à des arrêtés ministériels qui pouvaient ne pas être prolongés. Le décret de 2008 a donc vraiment consolidé le dispositif et l'a élargi au-delà de l'enseignement. En extension aux trois centres de ressources, ont été intégrées au dispositif des actions qui existaient déjà auparavant : l'opération "Ouvrir mon quotidien", qui diffuse des journaux dans les écoles, l'opération "Journaliste en classe" qui permet à des professionnels de venir expliquer



Capter le jeu, Malik photographie des personnages féminins de jeux vidéo

leur métier et les problématiques liées à l'information aux élèves. Et enfin, l'opération "Écran large sur tableau noir" organisé par "Les Grignoux" qui permet aux élèves d'accéder à des projections de films en salle et d'avoir des débats autour du cinéma. »

LA MUTATION MÉDIATIQUE DÉBUT DES ANNÉES 2000

Mais beaucoup de choses ont changé depuis la fin des années 2000 et le début des années 2020. L'omniprésence des écrans et d'Internet a largement modifié les pratiques médiatiques de chacun. Le paysage médiatique des jeunes d'aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec celui des générations précé-

dentes. Même s'il convient de nuancer ce constat.

« D'abord, il faut tordre le cou à l'idée qu'il n'existe qu'une seule jeunesse qui serait un bloc plus ou moins homogène, analyse Patrick Verniers, directeur du Conseil. Ensuite, il ne faut pas fantasmer les usages que pourraient avoir ces jeunes. Oui, ils continuent à regarder la TV et à écouter la radio ou aller au cinéma. Mais c'est sûr que leurs usages se déploient. »

« Les jeunes ont un rapport aux médias à la fois très différent et très similaire de celui des autres catégories de population, résume quant à lui Paul de Theux. Les consommations médiatiques sont assez semblables, mais les jeunes cherchent à démarquer leurs usages de ceux de leurs parents. »

L'enquête #Génération2020 conjointement menée par Média Animation et le CSEM dressait justement un tableau très instructif et loin des idées reçues que l'on pourrait avoir sur « les jeunes ». Une seconde enquête #Génération2024 est par ailleurs dans les cartons.

Il fallait donc revoir le décret de 2008 pour répondre à ces nouveaux usages et développer le regard critique des futurs citoyens. Et cela passe notamment par l'expérimentation pour proposer toujours plus d'activités aux élèves.

Ainsi, le nouveau décret a établi la possibilité de créer des appels à projets pour lancer des activités dans les classes. Dix projets sont reconnus chaque année et obtiennent chacun 2.000 euros.

« On assure aussi la diffusion des résul- ▶

► tats de ces initiatives, poursuit Patrick Verniers. Les premiers projets ont été sélectionnés en 2022 et se sont terminés fin 2023. S'en est suivie une phase de diffusion des résultats, des outils produits dans le cadre des projets, comme des podcasts ou des vidéos. Chacun d'eux donne lieu à une publication communicationnelle sur notre site web. »

Tout cela, évidemment, pour que d'autres acteurs puissent s'emparer de ce qui a été fait et développer des actions similaires.

SUR LE TERRAIN : POINTCULTURE, LA COLLECTION « REPÈRES » DU CSEM, LE SECTEUR JEUNESSE

Très concrètement donc, le Conseil de l'éducation aux médias n'est pas un acteur en lui-même mais réunit des représentants des secteurs de l'éducation, des médias et de l'éducation permanente.

Parmi les acteurs de terrain de l'éducation aux médias, on peut citer PointCulture qui propose des animations depuis des années. « Les animations que l'on organise se concentrent sur l'acquisition d'esprit critique face au cinéma, aux courts métrages et aux documentaires, explique Marion De Ruyter, animatrice et formatrice en audiovisuel chez PointCulture. À la demande d'acteurs qui veulent sensibiliser leur public, comme les bibliothèques ou les centres culturels, nous organisons des modules qui se penchent sur les réalités des industries audiovisuelles. Nous proposons aussi des animations sur les jeux vidéo, et sur les métiers communs à ces deux industries. Et les ponts sont nombreux entre les deux. On essaie aussi souvent de montrer les stéréotypes autour desquels les personnages peuvent être construits dans ces fictions. »

Le CSEM édite aussi une série de courts ouvrages de la collection « Repères » abordant les pratiques médiatiques susceptibles de toucher la jeunesse. « La collection s'adresse véritablement au grand public, principalement aux édu-

cateurs et aux parents », résume Patrick Verniers. Les ouvrages de cette collection sont gratuitement téléchargeables sur le site de l'institution.

L'actualité souligne plus que jamais l'obligation d'accompagner les jeunes dans la construction de leur esprit critique et dans leurs consommations médiatiques.

« Nous ne sommes pas découragés par le contexte très compliqué, nous sommes plutôt résolus. C'est vrai que l'on a souvent tendance à appeler les acteurs de l'éducation aux médias comme on appellerait des pompiers en cas d'incendie ou d'incident majeur, considère Patrick Verniers. Et effectivement, tout dans l'actualité, la guerre en Ukraine, le conflit israélo-palestinien et le tragique retour de la propagande, rappelle la nécessité impérieuse de développer des compétences critiques. Mais il ne faut pas se contenter des moments de crises pour s'en préoccuper. Il faut pouvoir développer les compétences médiatiques et critiques en dehors de l'actualité. Bien sûr, il faut être réactif, mais il faut aussi être transversal et développer des capacités d'analyses médiatiques. Et il faut pouvoir le faire "avant l'incendie". Or cet aspect est parfois plus difficile à faire comprendre au monde politique et aux professionnels, notamment, de l'éducation. La prévention doit s'installer dans le temps. C'est la partie la plus difficile du projet, mais c'est aussi la partie la plus structurellement indispensable. » Reste qu'il est difficile de toucher l'ensemble des élèves. Et cette première semaine de l'éducation aux médias en est bien la preuve puisque les 4.000 jeunes touchés en octobre ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan des quelque 700.000 élèves de Belgique francophone.

« Il n'y a certainement pas assez d'acteurs spécialisés qui ont orienté intégralement leur projet vers l'éducation aux médias, reconnaît Patrick Verniers. C'est le cas des secteurs de la jeunesse et de l'éducation permanente qui ont quelques associations vraiment spécialisées dans l'éducation aux médias. Ils sont relativement peu nombreux. Ils sont pourtant indispensables. Normal

car développer une expertise, c'est quelque chose qui se construit dans le temps, avec des moyens appropriés. On ne peut pas attendre de chacun qu'il devienne "expert". Heureusement, des secteurs très divers comme les centres culturels, les centres d'alphabétisation, les centres de jeunes, qui ne font pas que de l'éducation aux médias, mais en proposent néanmoins. On le constate à travers des appels à projets. Cela entre désormais dans leurs missions. De plus, ils connaissent particulièrement bien leurs publics. Ce que l'on doit faire, avec les structures expertes, c'est les accompagner pour qu'ils le fassent le mieux possible en bénéficiant de cette expertise. »

Pour être efficaces et toucher le public le plus large possible, les deux approches sont nécessaires. La communication entre les secteurs également. C'est ce rôle d'interface incontournable que joue le CSEM depuis des années. ●

DE L'ART, DES JEUX, ET DES JEUNES

PAR CATHERINE CALLICO

journaliste

Çà et là en FWB, une multitude d'outils et de projets s'adressent aux jeunes, et tentent de capter leur perception du quotidien et de leurs environnements, leurs interrogations, leurs luttes, leurs manières d'appréhender le monde. Tous médias confondus : photographie, ateliers d'écriture, jeux vidéo ou cartonnés, courts métrages. Entre autres.

GRAPHOUI, LABO AUDIOVISUEL, À BRUXELLES

Depuis sa création en 1979, l'Atelier Graphoui explore l'animation pour questionner le réel. À la fois atelier de production audiovisuelle et centre d'expression et de créativité reconnu par la FWB, le lieu se veut un laboratoire audiovisuel ouvert à l'expérimentation et à la recherche cinématographique, basé sur le partage d'outils, de méthodologies et d'expériences. Le volet CEC est géré par une équipe de trois personnes. Romain Assénat, qui entre autres co-développe le projet participatif Radio Marie-Christine avec les habitant·e·s du quartier, Carl Roosens qui s'occupe de l'atelier de création sonore et d'animation et Elen Sylla Grollimund, qui travaille également en ateliers sur des films d'animation, des projets photographiques et radiophoniques.

Arrivée au sein de l'Atelier Graphoui en 2019, Elen Sylla Grollimund s'inspire de son histoire personnelle dans son travail. « J'essaie d'aborder la colonisation et la migration avec les enfants, sujets qui me tiennent à cœur car en lien avec mes origines multiples : Sénégal, France, Suisse et Congo. Depuis 2015,



Elen Sylla Grollimund, chargée de projets au CEC de l'Atelier Graphoui © C. Callico



L'Atelier Graphoui © C. Callico

je mène le projet "Ma maison ambulante", né d'une collaboration entre le théâtre Océan Nord et l'école des devoirs Les Amis d'Aladdin. Cette année, ces mêmes jeunes réaliseront un film d'animation à l'Atelier Graphoui. » D'autres thématiques sont explorées au cours des ateliers, parfois en fonction des demandes, comme le changement

climatique. Tel un film d'animation sans paroles de cinq minutes environ intitulé *Ceci n'est pas une fiction*, conçu à partir de papier calque, d'eau, de fusain. « Une participante a proposé le mot "forêt" et, comme nous parlions de l'Amazonie qui était en feu, nous nous sommes demandé plus largement "pourquoi la forêt brûle" ? »



Radio Marie-Christine Live © Atelier Graphoui

- L'expérience se clôt le plus souvent par une projection (dans les écoles, des lieux culturels, en ligne...) ou une écoute radiophonique. Pour le projet RMC par exemple, les créations sonores sont diffusées chaque premier mercredi du mois, dans la rue Marie-Christine et sur les réseaux sociaux puis rediffusées sur Radio Panik le lundi suivant.

En outre, au sein de l'Atelier Graphoui, l'accent est porté sur les liens entre les réalisations « pros » et amateurs, en particulier via les laboratoires expérimentaux. Ainsi, pour le projet indépendant *Entre-temps. Le silence des lucioles* de Géraldine Brausch et Federico D'Ambrosio, les studios de montage et de son ont été utilisés. Le film donne

la parole à des jeunes de 10 à 20 ans en septembre 2020, après des mois de confinement. « Filmés sur le vif, dans des écoles et maisons de jeunes, sept groupes distincts réfléchissent, avec leur enseignante ou animatrice, à ce qui leur arrive, relèvent les réalisateurs. Un dialogue se tisse entre eux sur leurs existences bouleversées et l'étrangeté du présent mais aussi, très vite, sur la société dans son ensemble. Les inégalités sociales, la gestion politique et policière, les médias et l'information [...] »

CAMERA-ETC, LE SENS DU COLLECTIF, À LIÈGE

De son côté le CEC Camera-etc, qui a fêté ses 40 ans d'existence en région liégeoise, produit principalement des courts métrages d'animation et des clips musicaux. Il mène notamment une mission auprès des jeunes de 7 à 16 ans, via des stages de vacances d'une semaine. Avec pour objectif la réalisation collective de courts métrages d'animation, à partir de techniques traditionnelles : papier découpé, dessin animé, pixellisation, sable ou peinture animée...



Stage 12-16 ans à l'été 2023 © Camera-etc



Stage 12-16 ans à l'été 2023 © Camera-etc

Le stage se déroule en différentes étapes. Après l'écriture de scénario, le groupe s'attelle au storyboard et fabrique les personnages avant le tournage, adapté : « Au lieu des 24 images par seconde, nous travaillons 12 images par seconde, ce qui est un peu moins fastidieux pour les jeunes, tout en générant un résultat net et fluide », souligne Sarah Martin, assistante de production et responsable des activités du CEC. Le tout se complète parfois d'une création musicale ou d'autres effets.

Il arrive aussi que les animateurs se déplacent dans les écoles ou les accueillent sur place. « Toutefois, depuis l'instauration du PECA, les actions de longue durée ont été remplacées par d'autres initiatives comme le projet de laboratoire Méliès, avec des visites guidées : les enfants y découvrent entre autres les studios et techniques d'animation de Camera-etc. D'autres actions sont menées en partenariat avec des structures partenaires. Par exemple, on a collaboré avec le CEC Le Courant d'air à Bressoux, dans le cadre d'un atelier sur les arts plastiques. Ou avec l'AMO Reliance, au travers du webdocumentaire *MélanCovid*, qui a permis à des jeunes de 12-25 ans de décrire l'impact du Covid dans leur quotidien. »

L'aspect « diffusion » est aussi activement pris en charge par le CEC et il n'est pas rare que des productions – réalisées

en atelier ou non – soient sélectionnées, voire primées dans des festivals, ici ou ailleurs. « *Bob le petit éléphant* a ainsi été présenté à Anima et à New York, poursuit Sarah Martin. Chaque travail est valorisé de la même manière, quel que soit le groupe d'âge : enfants, ados ou adultes, et qu'il s'agisse de réalisations collectives ou de premiers films d'auteurs émergents. Et chaque fin d'année, une grande projection de toutes les créations a lieu, afin de valoriser la production de nos studios et créer l'idée de passerelle. »



Youth-CCJF © Amélien Ledoupe

CENTRE CULTUREL JACQUES FRANCK, À SAINT-GILLES : L'EXPO PHOTO À LA COUR DE RÉCRÉ

Au sein d'une programmation éclectique, le Centre culturel Jacques Franck (CCJF) fait également la place belle aux jeunes. Début 2023, dans le cadre de la septième édition du PhotoBrussels Festival, le centre a accueilli deux mois durant l'exposition collective *Youth*, organisée en collaboration avec le Musée de la Photographie à Charleroi et réunissant les artistes Nicolas Catalano et Martin Gallone, Romain Cavallin, Rami Hara, Amélien Ledoupe, Chrystel Mukeba et Christina Stuhlberger.

Leur message ? « La jeunesse, cette période vaste qui s'étend de la préadolescence à l'entrée dans l'âge adulte et l'accession à l'autonomie. À cet âge de l'entre-deux se forment des préoccupations personnelles et sociétales, se forgent des comportements et des modes d'expression, se révèlent des aspirations et se dessinent des choix de vie. Cependant, les conditions d'émancipation de la jeunesse diffèrent en fonction du territoire, des origines et de la situation socio-économique. La jeunesse n'est pas universelle, mais bien plurielle. » Avec l'installation vidéo *Rebels*, Christina Stuhlberger montre ▶



Bob le petit éléphant © Camera-etc



Atelier de court métrage d'animation © Camera-etc



Atelier de court métrage d'animation © Camera-etc

► des adolescentes basketteuses dans les rues de Molenbeek. Dans sa série photographique *Vexin-Vie*, Romain Cavallin pose, lui, un regard singulier sur la jeunesse en milieu rural...

Autre projet, en mai 2023, sous l'intitulé *Dérange ta cour*, ont été présentés une exposition et un film réalisés avec les enfants de l'École du Parvis de Saint-Gilles, questionnant la construction des rôles dans la société au travers d'un espace clé : la cour de récréation. « Lors d'ateliers, développent les artistes Alizée et Ophélie Honoré, respectivement cinéaste et comédienne, nous avons exploré ce lieu comme un vecteur d'une construction sociale de genre, de groupe et d'individu-e-s, traversant les thématiques du quotidien telles que le rapport à la solitude, au jeu et au réel, à l'intégration d'un groupe ou au rejet. La cour de récréation est comme une micro-société où les comportements des enfants nous amènent à comprendre leur rapport au monde et à eux-mêmes. » Le 17 mai en soirée, une visite commentée de l'exposition par les artistes a précédé la projection du film, et un débat animé par l'asbl L'architecture qui dégenre, intitulé « Genre et inégalités dans l'espace public : le cas de la cour de récréation » ?

« LE MONDE EST À NOUS », AU NORD DE BRUXELLES

Il s'agit ici de trois docu-fictions concoctés par des groupes de jeunes Bruxellois de Molenbeek, Jette, Laeken, Berchem et Schaerbeek devant et derrière la caméra. « Des cartes postales vidéo adressées à Bruxelles, à vous, à nous, [...] qui regardent et rêvent notre monde d'aujourd'hui et de demain », lit-on en note de présentation. Un travail coproduit par La Concertation ASBL Action Culturelle bruxelloise, le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB) et les centres culturels concernés.

« Ce projet vidéo s'insère dans une initiative plus large intitulée "Retrouvailles" et initiée en 2021 dans un contexte de distanciation sociale, précise Lara Lalman, en charge du Conseil d'action

et projets de La Concertation. Les jeunes participants, de 12 à 25 ans, se sont réapproprié le monde en bas de chez elles/eux le temps d'ateliers menés entre l'été 2021 et le printemps 2022, pour nous partager leur vision, leurs interpellations, entre docu et fiction. » Il s'agissait alors de (re)créer du lien entre habitants de Bruxelles de différents horizons, via des cartes postales écrites (Bienvenue chez moi), sonores (Territoires sonores) et vidéo (Le Monde est à nous).

Les trois courts métrages traitent de sujets traduisant des angoisses, intimes ou non : *Amour impossible* (Molenbeek) pose la question de s'aimer et s'unir à travers l'histoire de Rania, musulmane et d'Arice, chrétien. Dans *La quête des Trees* (Jette), il est question d'un futur pas si lointain, où l'air ne contient plus assez d'oxygène. Un petit groupe de jeunes va tenter de changer le futur à partir du passé. Enfin, *Vendetta* (Laeken) part d'une fusillade nocturne au bas d'un immeuble dans la Cité Modèle : un jeune du quartier tue Alvin sous les yeux de sa sœur qui décide de le venger.

Le projet « Le Monde est à nous » est diffusé dans divers lieux culturels et/ou citoyens, le plus souvent suivi de discussion avec les réalisateurs, parfois aussi en avant-programme d'un long métrage.

PLURALITÉ DE GENRES ET D'EXPRESSION

Centrée par essence sur la question des genres, l'association Genres Pluriels soutient et défend les droits et la lutte contre les discriminations qui s'exercent à l'encontre des personnes transgenres, aux genres fluides et intersexes. Via une structure d'accueil, mais aussi en tant que plateforme d'information, d'action et de recherche.

Une part de ses initiatives s'adresse plus spécifiquement aux jeunes trans*/inter*. Comme, tous les trois mois, un atelier créatif qui associe graffiti écologiques, jeux de société, séances photo... tout en favorisant le partage d'expériences. L'idée ? « Dans un endroit safe, convivial, on apprend à s'exprimer de façon créative et non habituelle par

rapport à la vie de tous les jours. C'est aussi un lieu de rencontre réservé. »

De plus, l'automne dernier, dans le cadre du Festival interdisciplinaire « Tous les genres sont dans la Culture – 2023 », outre différentes activités – expos, projections, performances, tatouages, ateliers de sensibilisation aux transidentités... –, des ateliers d'écriture menés par l'ASBL Scan-R ont permis à chacun.e de s'exprimer sur son quotidien, en lien direct ou indirect avec les questions des transidentités et/ou des intersexuations.

« Scan-R est un média d'expression citoyenne par et pour les jeunes, active en Fédération Wallonie-Bruxelles, pointent les membres. L'originalité de notre méthode est qu'elle repose sur l'expression écrite, y compris avec des publics éloignés de l'écriture. Notre double mandat : permettre aux jeunes de se raconter sur des sujets dont ils sont acteurs ou témoins, et diffuser cette parole un peu partout dans les espaces médiatiques et les espaces publics, grâce à la publication de leurs récits sur notre site web et ceux de nos partenaires. Nos productions quotidiennes avec les jeunes mêlent textes écrits lors de nos ateliers, dossiers thématiques, émissions de radio et podcasts. »

DÉCODE, À FOREST : OUTIL D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Développé par le centre culturel Le Brass et la bibliothèque de Forest Bibliif, DÉCODE est un ensemble de jeux pédagogiques – pour beaucoup jeux de rôle – visant à amener les jeunes à construire un regard critique face à ce qui se déroule sur nos écrans : manipulation de l'information et des images, subjectivité journalistique, fake news...

« Il y a six-sept ans, nous avons organisé et animé un stage d'éducation aux médias, raconte Benoît Brunel, médiateur au Brass et co-concepteur des jeux avec Laetitia Jacquemin, bibliothécaire à la Bibliif. Après avoir récolté de nombreux outils sur le web, nous avons élaboré les nôtres, que nous voulions plus ludiques que scolaires, et avons décidé de les partager. Chaque jeu se présente sous ►



Décode, jeu d'éducation aux médias © C. Callico

- forme de cartes imprimées dans un boîtier, ou téléchargeables en ligne. »

Le principe ? Par le jeu, les jeunes sont amenés à adopter une position, dans leur réflexion et dans l'espace. Une supercarte alimente la discussion, qui se construit pendant ou après, autour de questions éventuelles des animateurs et des participants. Certains jeux se prêtent à un débat, d'autres sont des invitations à créer, comme par exemple réaliser un faux reportage sur son école ou récupérer des images sur internet et les détourner pour faire croire que certaines stars sont complotistes.

Parmi les derniers jeux présentés, « *Terrain miné* demande aux jeunes de traverser internet représenté par des cartes au sol. Pour avancer, les participants doivent définir si le contenu de chaque carte, texte ou image, est vrai ou mensonger. L'outil "Le choix" se base sur le principe du livre dont vous êtes le héros : les jeunes visionnent une vidéo présentant un ado qui en a marre des jeux vidéo violents, et en fin de vidéo deux choix s'offrent aux jeunes : soit l'ado va dans un magasin, soit il regarde un film à la maison. Chacun de ces choix amène l'ado vers des injonctions à côtoyer des contenus violents. L'idée est de faire réfléchir sur notre conditionnement à suivre des schémas genrés. » L'outil sert ici trois types de débats : la violence supposée des jeux

vidéo, les injonctions liées aux genres et la liberté de choix.

DÉCODE est diffusé et animé gratuitement tout au long de l'année partout où cela est possible : écoles, lieux culturels, bibliothèques, maisons de quartier, écoles de devoirs... De même, le stage Escape Internet, organisé chaque année au Brass, rassemble les différents outils sous forme de missions à remplir.

POINTCULTURE ET MÉDIAGRAPHIES

Autre outil, depuis l'automne 2022, PointCulture produit des listes commentées de films, albums musicaux et/ou jeux vidéo rassemblés autour d'un thème pour les bibliothèques et d'autres opérateurs culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces médiagraphies accompagnent des sélections de médias « physiques » (cd et dvd) également mis à disposition des acteurs culturels et associatifs.

Thierry Moutoy, médiateur et en charge des jeux vidéo, coordonne l'initiative : « C'est la première fois que les jeux vidéo apparaissent dans un contrat-programme et ils constituent une bonne porte d'entrée pour les jeunes vers la culture en connexion avec les bibliothèques. Concrètement, je propose un dépôt de médias dans les bibliothèques

pour deux mois, en essayant d'être exhaustif dans les choix. Il s'agit de toucher un jeune public – enfants et ados – même si l'essentiel de la production s'adresse aux ados. »

L'offre autour des mangas est particulièrement développée : « On trouve ici beaucoup de produits historiques comme *Dragon Ball*, premier manga en jeu vidéo, qui date de 1986. Dans ce secteur, les Japonais ont longtemps été influencés par les États-Unis, puis ont remis cela en question et puisé dans leur propre culture. Depuis la fin des années 1980, la production s'est amplifiée, et notamment de jeux de rôle vidéo », poursuit l'animateur.

Et, alors que le jeu vidéo a souvent mauvaise presse, « il existe des produits moins stéréotypés que ceux qui abondent sur le marché, à savoir des productions indépendantes, plus culturelles... L'idée ici est de montrer les différentes facettes des jeux vidéo. Parmi les thématiques, on est par exemple partis d'une brochure de la Ville de Bruxelles sur l'Art nouveau. On s'adapte aussi aux demandes, comme lors d'une exposition sur le corps humain à Louvain-la-Neuve. Ou des stages en centres culturels, dont celui de Marche-en-Famenne, où les jeunes se sont prêtés à un tournoi de jeux vidéo. Et lors de la semaine d'éducation aux médias, on a par exemple donné un atelier sur les genres et stéréotypes dans les jeux vidéo. »

Les centres culturels et bibliothèques sont ouverts à l'approche, qui draine un public élargi se réappropriant les lieux, et s'offrant par cet outil une image assez glamour. ●

INFOS :

<https://graphoui.org/>
<https://camera-etc.be/fr/>
<https://lejacquesfranck.be/>
<https://www.laconcertation-asbl.org/conseil-daction-et-projets-cap/cap-retrouvailles/>
<https://www.genrespluriels.be/>
<https://www.lebrass.be/outils/>
<https://www.pointculture.be/magazine/dossiers/mediagraphies-2022-23>

PENSER AUX JEUNES :

BIBLIOTHÈQUES, CENTRES CULTURELS, RIEN QUE DES ACTES !

PAR ANNE LEBESSI

journaliste

Il est très fréquent, si pas inévitable, lorsqu'un adulte pose son regard sur un groupe de « jeunes », d'être violemment projeté vers l'avenir, qu'il ait choisi d'y songer, consciemment ou non. Si observer la jeunesse, c'est regarder en avant, dans le cas des bibliothèques et centres culturels de Belgique, se soucier des 3 à 24 ans, c'est s'intéresser à son groupe d'utilisateurs de loin le plus important. En 2023 et 2024, certaines initiatives tournées vers les jeunes ont attiré notre regard d'un bout à l'autre du territoire francophone.



Activité créative suite à *Tu nous racontes une histoire Estaimpuis* © Barbara Louis

SALON LIVRADO À LIÈGE

Du 13 au 17 novembre 2023, au B3 à Liège, des classes de 2^e, 3^e et 4^e secondaire participaient à la neuvième édition du salon Livrado. Ces élèves en pleine (pré)adolescence ont pu assister à deux spectacles de la compagnie les Ateliers de la colline, inspirés du roman *Le mur des apparences* de Gwladys Constant : une pièce de théâtre (*Punch Live*) et un concert (*Punch Life*). À l'issue de la pièce, une classe très enthousiaste d'élèves de 13 ans a pu rencontrer l'auteure du livre qu'ils avaient lu en classe. Pour commencer, une élève rassure Madame Constant sur la qualité de la pièce : « C'est conforme à votre livre et très bien adapté ! Le décor et les dialogues étaient super et ils n'ont pas trop coupé de scènes... » La vingtaine de camarades, pas timides pour un sou, posent ensuite à Madame Constant des questions sur le roman et sur le métier d'écrivain, mais surtout ils abordent

ensemble des sujets plus difficiles abordés dans le livre. Harcèlement, abus, suicide, notamment.

À propos du deuil, un élève interroge un passage du livre : « Pourquoi la maman de Margot semble éprouver si peu de peine après le suicide de sa fille ? » Gwladys Constant : « Quand on perd un proche, on peut être dans un état de sidération, à cause de la violence du choc. Ça peut anesthésier... et cela nous donne un air froid. »

« Pourquoi pensez-vous que le harcèlement empire avec les réseaux sociaux ? » demande un autre élève. « Je pense qu'il est plus facile et lâche de se cacher derrière son téléphone, plutôt que d'insulter quelqu'un en face », explique Mme Constant, elle-même très touchée par le harcèlement dont elle est témoin dans le collège où elle enseigne. « Les insultes sont donc pires en ligne et il y en a plus car certains n'oseraient rien dire sans les réseaux sociaux. »

« Vous écrivez pour changer le monde ?! » conclut un jeune homme.

« Oh ce serait un peu prétentieux, sourit l'auteure, mais parfois un livre peut donner une vocation, faire comprendre des choses, rendre plus tolérant... En lisant sur des personnages différents de toi, tu t'habitues à la différence. J'espère allumer quelques lanternes, ça oui... »

« TU NOUS RACONTES UNE HISTOIRE ? » À ESTAIMPUIS, ET À FEDASIL-MOUSCRON

À la bibliothèque d'Estaimpuis, ce ne sont pas des lanternes, mais les visages d'une douzaine d'enfants qui s'illuminent une fois par mois autour de Magali Deleersnyder. Âgés de 4 à 10 ans, les petits viennent assister à l'animation « Tu nous racontes une histoire ? » organisée par la bibliothèque. Souvent, les mêmes bouilles, accompagnées parfois par un ami ou une cousine, se rassemblent sur des coussins ou de petites chaises autour de l'animatrice socioculturelle.



Activité créative suite à *Tu nous racontes une histoire Estaimpuis* © Barbara Louis

- « Madame Magali » ou tout simplement « Magali » leur lit à chaque fois un livre, autour d'un thème choisi, lui-même inspirant l'activité créative et manuelle qui suivra l'histoire.

Pour mettre l'ambiance et instaurer la confiance des participants, Magali D. est assistée de Lapinou, un lapin en peluche « qui aime écouter les histoires » mais surtout : qui tient les tétines, fait un câlin lorsqu'un enfant a du chagrin ou surveille les doudous... « Les enfants s'y sont habitués, c'est un rituel de commencer par installer Lapinou. »

Magali se rend également dans d'autres bibliothèques en Wallonie et à Fedasil à Mouscron, pour cette activité lecture avec les petits. « L'histoire est adaptée en fonction du fait que, là, les enfants ne parlent pas tous bien le français », explique Mme Deleersnyder, à propos de l'agence pour l'accueil de demandeurs d'asile. « Les enfants y sont très reconnaissants. Quand j'entre dans

la section jeunesse, avec mon caddie et mon matériel, tous accourent. Je me sens comme un cadeau, quand j'y arrive. »

Ce 8 novembre 2023, à la bibliothèque d'Estaimpuis, les enfants écoutent une histoire de monstres ! Le thème choisi a du succès. Après une écoute très attentive, on passe au bricolage. Si les petits, parfois, ont plus de mal pour les découpages, les plus grands, ayant terminé un peu plus tôt, leur viennent en aide. « Il y a une bonne dynamique de groupe, note Madame Deleersnyder. Tu nous racontes une histoire ? est une expérience collective, surtout. »

« GRAINES DE SEMEURS DE RÊVE » À ENGHEN

De collectif, il est également question au théâtre : sous la forme d'une joyeuse troupe de comédiens. Le 12 mai 2024, avec le Centre culturel d'Enghien, les

Graines de Semeurs de rêves présenteront leur nouveau spectacle. Pour l'heure, au bout du jardin de la Maison Jonathas, ils sont une douzaine d'enfants entre 8 et 12 ans à se retrouver les mardis après-midi, pour découvrir le théâtre. Dans le magnifique jardin du centre culturel ou au sein de son annexe polyvalente, selon la météo ou les besoins de l'exercice, ils apprennent le jeu d'acteur, avec l'aide d'Hermeline Jourquin, leur animatrice.

Certains en sont déjà à leur quatrième année, comme Alice ou Rémi ; d'autres débarquent tout juste, comme Charlie, venue pour la première fois en ce mardi d'octobre. Dès son arrivée, Charlie se fait rebaptiser « ... et la chocolaterie », comme le veut la tradition parmi les enfants, par l'espiègle Naomi. Dans cet atelier, on ne saurait trouver aucun participant qui manquerait de confiance en lui. C'est d'ailleurs surtout pour cette extraversion que leur apprend l'atelier que les Graines aiment



Répétition pour le spectacle *Graines de semeurs de rêves* du festival *La scène aux ados* au Centre culturel d'Enguien © A. Lebessi

venir, appréciant au fur et à mesure la personne ouverte qu'ils et elles se voient devenir.

« Ici, on apprend à mieux se connaître soi-même, et puis à se faire confiance aussi, explique Rémi. Ce n'est pas comme à l'école. On travaille aussi ici, c'est vrai, mais on peut se lâcher aussi. » « Et ici, on ne fait pas de dictée ! » tient à préciser Aloïs. La deuxième raison pour laquelle les Graines apprécient l'atelier, c'est qu'ils y apprennent à s'entraider, à ne pas se juger les uns les autres, mais au contraire à se soutenir. « C'est quelque chose que je leur dis au début de l'année : on peut tout faire, ici, c'est très libre. Mais on ne se moque pas, car on n'aimerait pas que cela nous arrive, et on s'entraide dès qu'on le peut », explique Hermeline Jourquin. En effet, dès qu'un exercice de groupe est annoncé, personne n'est laissé pour compte, et cela sans que Hermeline n'intervienne. D'elle-même, Alice va chercher Nathan, plus petit, pour lui proposer de se joindre à son groupe de travail lorsqu'elle se rend compte qu'il n'a pas encore choisi de partenaire. 16h30, « on reprend le travail de la semaine dernière sur les émotions. Mettez-vous 2 par 2, face à face. L'un de vous va imiter en miroir les gestes

de la personne qui est en face ». Les enfants s'exécutent, certains essaient de faire rire leur coéquipier en faisant des grimaces, d'autres à les essouffler en courant dans tous les sens. Au bout de cinq minutes, tout le monde se rassied : on fait le point. Hermeline, à Alice : « En deux mots. Tu peux nous dire la difficulté de cet exercice ? » Alice, au groupe : « Ben, en fait. » Naomi : « Ça fait deux mots, déjà ! » Les Graines éclatent de rire avant de laisser à nouveau Alice s'exprimer. « Quand je courais, je ne pouvais pas prévoir que Charlie allait reculer, donc je suis tombée dessus. » « Exactement, reprend Hermeline profitant de ce commentaire pour prodiguer une leçon de théâtre. On n'a pas de rétroviseur, sur scène, donc on ne peut pas savoir tout ce qu'il se passe dans notre dos. C'est pour ça qu'on répète, on répète... pour connaître les gestes et le positionnement de son partenaire. » Les enfants s'attelleront très bientôt à la préparation de leur spectacle ; qu'ils iront répéter, dès le mois de mars sur scène. Hermeline Jourquin : « Le fait de répéter sur scène leur permet de comprendre beaucoup de choses, comme le fait qu'on les entend dans la salle lorsqu'ils se parlent en coulisses, tout simplement. »

À travers les arts de la parole et dans des conditions professionnelles, en apprenant des techniques théâtrales, l'atelier Graines se fixe pour objectif de faire des enfants participants des CRACCS (citoyens responsables, actifs, critiques, créatifs et solidaires). Pour conclure, lorsqu'on lui demande si devenir un citoyen créatif est important, Hermeline Jourquin répond, sans hésiter : « Oui. Pouvoir s'adapter à des situations grâce à sa créativité l'est tout autant que d'apprendre à être solidaire en société. »

HYPOTHÈSE ET LA NATURE... SANS LES PROFS, À LIÈGE

À Liège, l'asbl Hypothèse se soucie également de l'apprentissage de nos futurs citoyens. Dans le cadre de sa mission de diffusion des sciences, cette dernière propose régulièrement des formations variées. En septembre 2021, l'association répond à un appel à projets lancé par le ministère de l'Environnement et débute une recherche collaborative (avec des enseignants, notamment) pour réfléchir à la construction de séquences permettant des apprentissages effectifs en science dans le cadre de l'école du dehors. Depuis, grâce aux fruits de ses recherches, l'asbl propose des formations « École du dehors et apprentissages en sciences », destinées aux enseignants. 2024 n'échappera pas à son lot de formations (avec le CECP et à HELMo).

« Actuellement, les contenus des offres de formation liées à l'école du dehors proposées par les associations d'éducation relative à l'environnement se centrent essentiellement sur des approches sensorielles et sensibles : avec des activités de débrouillardise, de bien-être à l'extérieur ou à visée naturaliste ("quelles plantes sauvages puis-je manger ?" par exemple)... On bande les yeux d'un enfant, on le met face à un arbre et lui demande via le toucher de décrire ce qu'il ressent. Les sens de l'enfant sont utilisés dans un objectif de découverte de certains éléments du dehors, dans une intention de reconnexion avec la nature », raconte Émilie ▶



Festival Eklectik en 2023 à Fosses-la-ville © Marie Denis

- Bovy, chargée de projet et formatrice. Avec Hypothèse, « nous visons davantage une approche cognitive, avec une réflexion axée sur la démarche didactique, pour atteindre des apprentissages en lien avec les missions de l'école, au travers, par exemple d'une démarche scientifique, sans évidemment délaisser l'approche sensorielle dans les pratiques. » Ce qui sera abordé lors de la formation des enseignants ? « Toute la démarche scientifique : comment mener une recherche, en partant d'un questionnement des enfants sur quelque chose qui s'est passé dehors (ou même à l'intérieur, éventuellement) et réfléchir à la place donnée à la sortie dans le cadre de cette recherche. » La sortie sera donc pensée comme étant au service de l'apprentissage des enfants. « L'approche sensorielle et l'approche cognitive devraient au final être mêlées, concède Émilie Bovy. Notre expertise à nous, chez Hypothèse, c'est l'approche

cognitive. Mais c'est notre objectif d'associer les deux : nous sommes en train de travailler à intégrer cela dans notre démarche. »

Après et grâce à leur formation avec Hypothèse, les enseignants peuvent en tout cas déjà proposer des activités et diriger les enfants vers une thématique... en les laissant eux-mêmes démarrer leur processus d'apprentissage via leurs questions. « Si on veut aborder la germination des graines, on commencera par leur demander d'aller trouver des marrons, des châtaignes, des fâines, pour qu'une question émerge éventuellement de leur part sur la germination. » L'objectif de la formation est de proposer cette démarche pouvant être transposée à toutes les thématiques sur lesquelles les enseignants souhaitent travailler. À l'automne, les enseignants pourront aborder la décomposition de la matière organique ou les fruits d'automne, par exemple ; en plein hiver, les

états de l'eau et ainsi de suite selon les saisons.

Au final, plus l'enfant sortira de la classe, plus il aura d'occasions d'être confronté à différents aspects de la réalité. En effet, un enfant toujours assis au même banc sera forcément moins stimulé par son environnement dans le cadre d'un apprentissage qu'un enfant qui apprend aussi dehors. C'est pourquoi l'apprentissage du dehors devrait intéresser tous les types d'enseignements, ne serait-ce qu'occasionnellement. Dans une forme d'aller-retour « dehors-dedans » suggère, logiquement, Hypothèse.

LE FESTIVAL EKLECTIK DE FOSSES-LA-VILLE

Peut-être dans l'idée que l'on n'est « jamais mieux servi que par soi-même », les jeunes de Fosses-la-Ville ont pour



Festival Eklectik en 2023 à Fosses-la-ville © Marie Denis

la seconde fois, ce 7 octobre 2023, organisé leur propre festival, l'Eklectik Festival. En 2022, déjà, l'initiative avait remporté le prix Coup de cœur jeunesse de la Fédération Wallonie Bruxelles. Léo Francq, 18 ans, a participé, lui, pour la toute première fois à l'organisation du festival, encouragé par des amis à rejoindre l'équipe de bénévoles. « J'avais envie de faire quelque chose pour ma ville, où il ne se passe pas énormément de choses. Ça allait me permettre de passer du temps avec des amis, dans le cadre d'un festival, ce qui déjà est chouette. Et puis, oui, c'est une vraie fierté de faire quelque chose pour ma ville. »

Choix des artistes invités, création des t-shirts de l'événement, scénographie et signalétique du festival : la créativité des jeunes organisateurs a pu s'exprimer avec l'aide et l'accompagnement du service de jeunesse de la Fédération Wallonie Bruxelles (SIAJ), du Centre



DJs electro hard au Festival Eklectik en 2023 à Fosses-la-ville © Marie Denis



Cosplayers du Festimanga à Morlanwelz © Steph picsandprod

Cosplayers du Festimanga
à Morlanwelz
© Steph picsandprod



- culturel de l'entité fossoise et de l'AMO Basse Sambre. Léo était notamment affecté au bus de la fête, qui faisait le tour des villages voisins pour prendre des festivaliers, les ramener à la maison rurale (et chez eux après le festival). Pendant la fête, ce qu'a préféré Léo a été de voir l'affluence de gens de tout âge et de constater « qu'ils étaient contents de notre travail ». Pour participer l'année prochaine à l'organisation, les qualités requises pour de futurs jeunes organisateurs, selon le jeune adulte, seront avant tout la sociabilité et la motivation, sinon « chacun a ses propres qualités : il pourra les mettre en avant ». Et si on est timide ? « On viendra vers la personne pour qu'elle s'ouvre un peu plus à nous, et puis... voilà ! » conclut Léo, qui, lui, est déjà « à l'aise de base », comme il le dit si bien.

GAGAS DE MANGAS AU FESTIMANGA DE MORLANWELZ

Autre succès se répétant, mais en l'occurrence pour la huitième fois : le Festimanga, à Morlanwelz. Succès tel qu'il a acquis le titre de convention

reconnue par le milieu. L'événement a attiré plus de quatre mille visiteurs (le double de l'année précédente) venus des quatre coins de la Belgique et du Nord de la France jusque dans la salle Walravens de la commune hennuyère. Organisé historiquement par le club manga de la bibliothèque de Morlanwelz, l'événement a permis d'attirer de plus en plus de jeunes lecteurs vers la bibliothèque, selon les dires de Hakim Larabi, bibliothécaire en chef. Les cosplayers ont cette année encore amplement participé à l'ambiance du festival. « Avec le cosplay, on laisse sa routine scolaire ou professionnelle et on campe un personnage (parfois loin de sa timidité réelle) dans un endroit et un moment de bienveillance, d'échange où aucun jugement ou préjugé n'est porté ni sur la personne ni sur son cosplay », explique Hakim Larabi. N'est-ce finalement pas similaire à ce que l'on attend d'une bibliothèque : de pouvoir y être accueilli, sans jugement, à tout moment, de pouvoir échanger avec d'autres lecteurs, en sécurité, parmi des livres et des personnages extraordinaires ? Pas étonnant que le Festimanga, avec ces mêmes aspira-

tions (à deux euros l'entrée et gratuit pour les moins de 12 ans, par ailleurs) mais aussi celle de faire connaître des talents locaux, s'étende sur deux jours à partir de cette année. Pour rappel, un club de jeux de société vient donc d'être lancé deux fois par mois à la bibliothèque de Morlanwelz. À venir aussi, des stages cosplay et beaucoup d'autres activités amusantes. ●

INFOS :

<https://www.provincedeliege.be/fr/livrado>

<https://www.bibliotheque-estaimpuis.be/fr/agenda/animations-ponctuelles/et-si-on-racontait/>

<https://www.ccenghien.com/2022/10/04/atelier->

[th%C3%A9matique-les-graines-de-semeurs-de-r%C3%A9gion-8-12-ans/](https://www.hypothese.be/)

<https://www.centreculturel-fosses.be/eklektik-festival/>

<https://www.morlanwelz.be/loisirs/culture/bibliotheque-epn/activites/evenements/festimanga>

PETITE HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE ET ADO, EN WALLONIE ET À BRUXELLES

L'ALBUM POUR ENFANTS

PAR MICHEL DEFOURNY

Les Ateliers du Texte et de l'Image

« La créativité de la Belgique et de ses écoles est incroyable, unique ! »

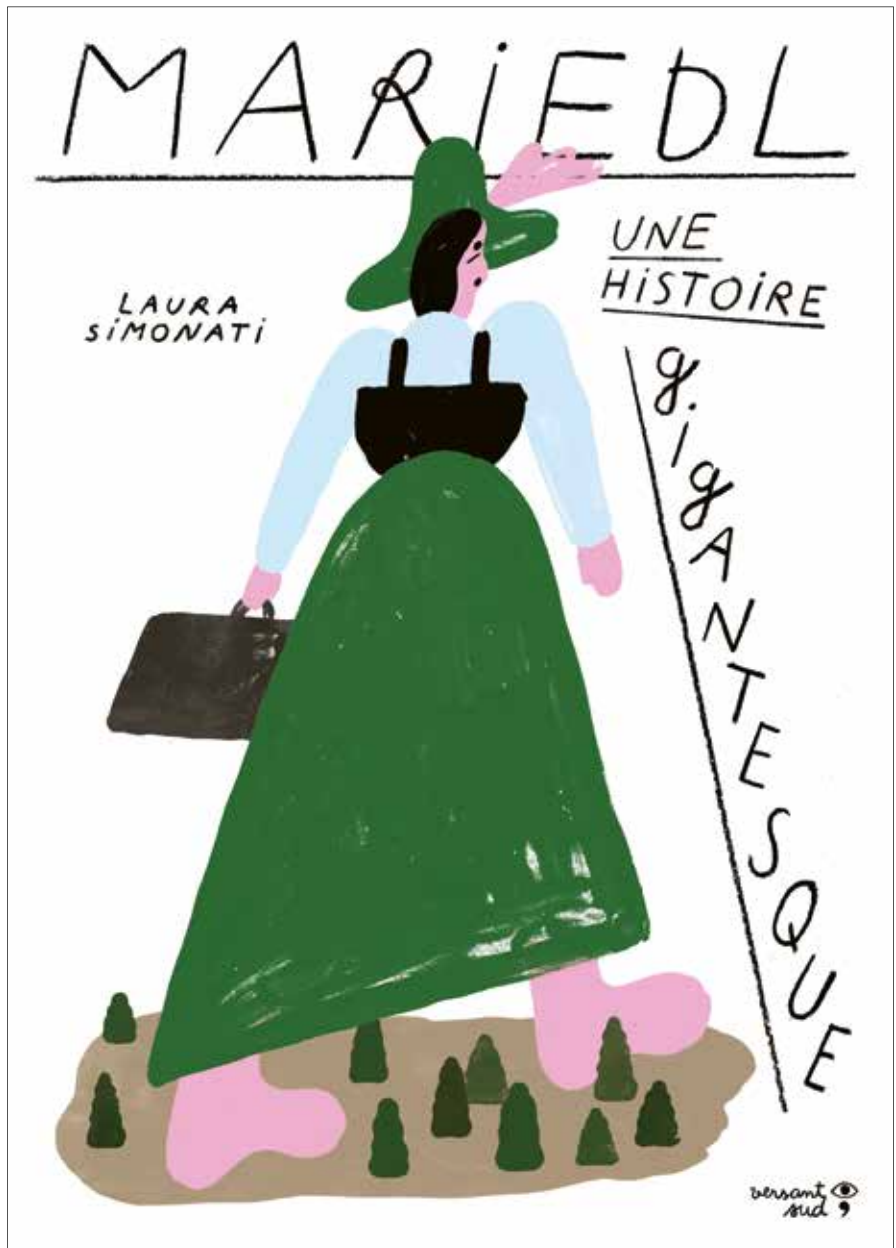
Jean Delas, cofondateur de L'école des loisirs

RAYONNEMENT DE L'ALBUM BELGE FRANCOPHONE LE REGARD DE LA CRITIQUE

Mai 2023, une page entière dans le journal *Le Monde...* consacrée à Anne Brouillard, avec un large portrait-photo et une illustration ! À l'occasion de la parution de *Killiok*, le dernier album de l'artiste, qualifié de « splendide ».

Pascal Lemaître – longuement interviewé... dans le cadre de l'exposition *They've Got Game : The children's books of Toni and Slade Morrison* présentée à la Cotsen Library de l'Université de Princeton, qui s'est achevée en juin dernier – a illustré les trois volumes de la série *Who's Got Game* de l'illustre prix Nobel de Littérature, traduits en français sous le titre *À ton avis : Le Vieil Homme ou le Serpent ? La Cigale ou la Fourmi ?*

2023, Bologne, Prix Opera Prima décerné à l'album *Mariedl. Une histoire gigantesque* de Laura Simonati. « Un album étonnant, d'une grande richesse technique et symbolique qui lui confère un caractère très émouvant. Le personnage de Mariedl restera certainement dans la mémoire des enfants comme un modèle de lutte pour la dignité et la tolérance », peut-on lire sur le site Ricochet. Dans *Le Carnet et les Instants*, Samia Hammami fait part de son admiration : « *Mariedl. Une histoire gigantesque* est un vrai beau livre, qui permet d'aborder les thèmes importants de la différence, du rejet, de l'exploitation et de l'acceptation. Ces réalités historiques, sociologiques et humaines aussi cruelles que bles-



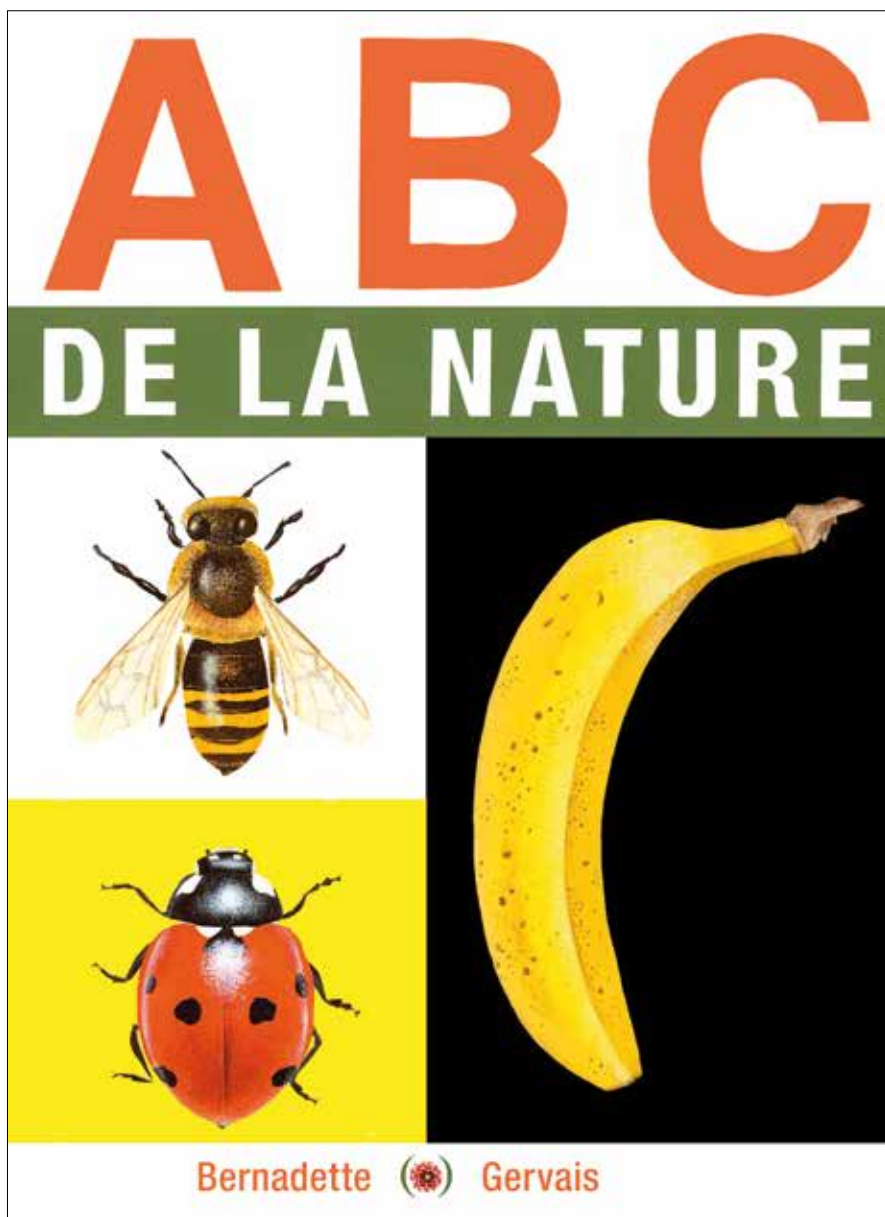
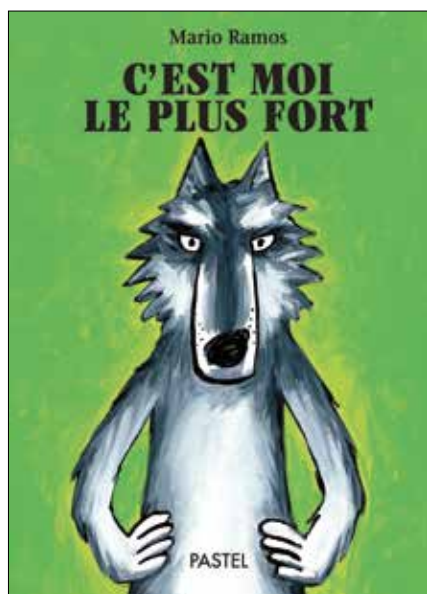
santes se voient ici traitées par **Laura Simonati** à hauteur d'enfants, avec un regard perspicace et coloré. »

2017, Bologne, dans la catégorie Opera Prima, mention attribuée à Loïc Gaume pour *Contes au carré*. Avis du jury : « Ce

livre raconte avec brio les contes classiques à travers les figures emblématiques pour lesquelles ils sont connus. Les personnages et leurs relations complexes sont véhiculés de manière attrayante, simple et amusante. Une technique très créative se combine avec une narration innovante qui transmet les messages d'une histoire classique tout entière en une seule page. Un livre humoristique, il est parfait pour une plongée dans l'univers des contes – un grand livre pour l'heure des histoires. »

2022, Pépite d'Or du Salon du Livre et de la Presse de Montreuil décernée à Marine Schneider pour *Hekla et Laki*. « Nouvelle star de l'illustration jeunesse », titre *Le Vif*. Tandis que le quotidien *Libération* écrit : « Ce conte aux couleurs saisissantes est une méditation sur la jeunesse, la vieillesse et l'expérience. Un ouvrage profond. »

2021-2022, importante exposition consacrée à l'œuvre de Mario Ramos, au Musée de l'illustration jeunesse de Moulins... Un sous-titre, un clin d'œil : « Le plus beau, le plus fort, le plus malin ». Un hommage à Mario pour qui « la lecture était un réel outil d'émancipation sociale et aussi affective ! ». Du plus loin qu'il se souvienne, Mario Ramos a toujours aimé les histoires ! Il en a tant écouté ! Il en a tant raconté lorsqu'il était gosse ! « Si j'avais vécu



à une autre époque, peut-être me se-rais-je baladé de ville en ville pour en raconter », me confia-t-il un jour.

2020, Pépite d'Or du Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil décernée à *ABC de la nature* de Bernadette Gervais. Écoutons *franceinfojunior* : « On reste pantois devant la finesse des dessins, ébloui par leurs couleurs extraordinaires et cette capacité de nous transporter ailleurs, dans la nature et dans un autre temps, celui de la petite enfance et de l'émerveillement. »

2014, *Akim court* de Claude K. Dubois se voit attribuer le « Deutscher Jugendliteraturpreis ». L'actualité de l'album est bouleversante. Il raconte le destin tragique d'un enfant malmené par la guerre quelque part au Moyen-Orient. Que de souffrance, que d'angoisse avant qu'Akim retrouve sa maman dans un camp de réfugiés ! Et la ministre fédérale allemande de déclarer que ce titre permettait « aux enfants de se rendre compte de ce que signifie le fait d'être réfugié et de rendre les gens davantage tolérants vis-à-vis des réfugiés ». ▶

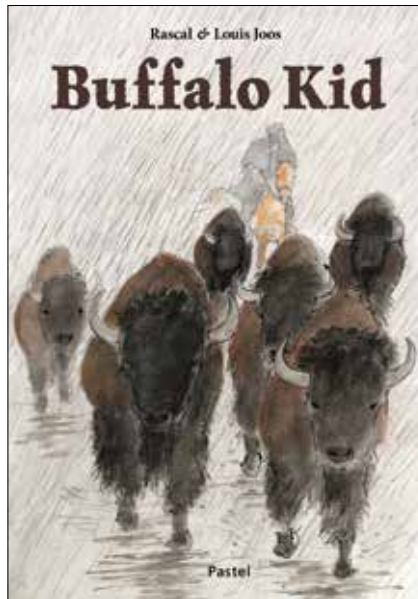
- 2010, Kitty Crowther a reçu des mains de la reine Silvia de Suède l'Astrid Lindgren Memorial Award, prix considéré comme le « Nobel » de la littérature de jeunesse. Le jury justifie son choix par ces quelques mots : « Kitty Crowther est maître du genre et excelle aussi dans la création d'atmosphères. Elle gère, transforme et renouvelle la narration des livres d'illustration. Dans son monde, la frontière entre le monde imaginaire et la réalité est ouverte. Le ton est prudent et personnel, mais les mécanismes forts. Profondément chaleureuse à l'égard de ceux qui connaissent des difficultés, elle vous mène là où la faiblesse peut se transformer en force. L'humanisme et l'empathie transparaissent dans son travail et parachèvent sa qualité d'artiste. Son monde graphique constitue un univers à part, où rien n'est évident, où tout est possible. Souvenirs d'enfance et d'adolescence sont des points de référence, mais son trait pictural est universel et touche tout le monde, sans distinction d'âge. »

2008, Prix Baobab décerné par le Salon du Livre et de la Presse jeunesse de Montreuil à Benoît Jacques pour *La nuit du visiteur*. Une réécriture loufoque du conte du Petit Chaperon rouge qui met en scène une grand-mère sourde comme un pot qui refuse d'ouvrir sa porte à Désiré, Lucas, Cyrille, Gaspard, Henri... qui, comme le laisse deviner l'emploi du singulier dans le titre, cachent un seul et même gremlin. Il finit par avouer être le grand méchant loup.

Et antérieurement, à Bologne, à Bratislava, à Montreuil : des albums d'Anne Herbauts, de Rascal, Carl Norac et Louis Joos, d'Anne Brouillard, de Gabrielle Vincent, de Josse Goffin, de Marie-José Sacré, de René Hausman ont été distingués par de multiples prix ou mentions.

SPÉCIFICITÉS DE L'ALBUM BELGE FRANCOPHONE

Lorsque la *Revue des livres pour enfants* éditée par le CNLJ, Centre National du Livre pour la Jeunesse de la

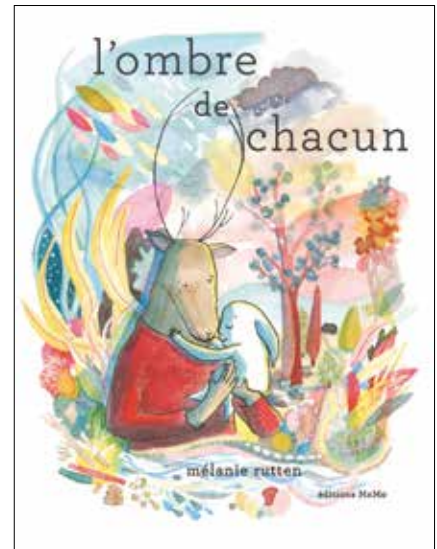


Bibliothèque nationale de France, m'a demandé d'écrire un article sur l'album de jeunesse en Communauté française Wallonie-Bruxelles pour le numéro spécial *100 % Belgiques* de février 2016, la rédaction a décidé d'intituler mon inventaire : « Que serions-nous sans la Belgique ? », précisant dans le chapô : « Les albums de langue française doivent beaucoup à l'extraordinaire richesse de la création belge. »

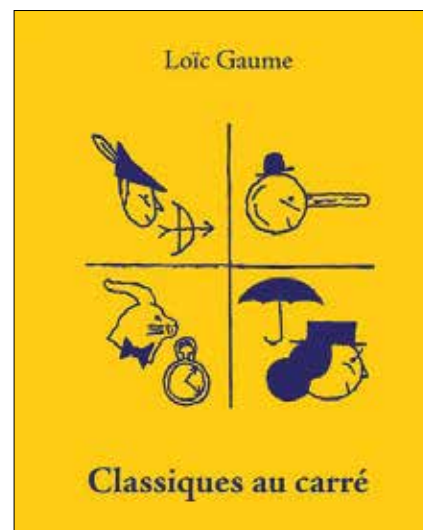
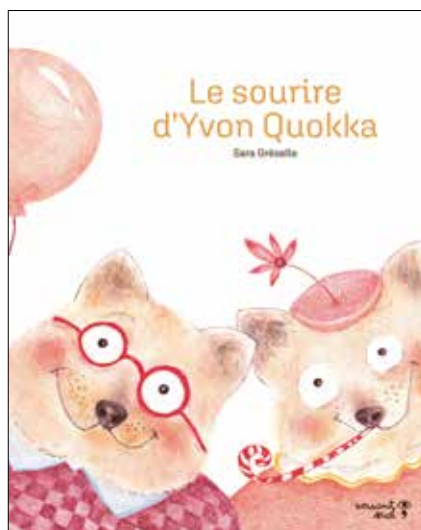
- Diversité thématique

« D'où vient cette richesse ou cette spécificité de l'album belge francophone ? », m'a-t-on souvent demandé à l'étranger, à Mexico, à Porto, à São Paulo, à Moscou, à Kigali, à Brno, à Turin, à Riga, à Dakar, à Londres, à Tunis, à Montréal... dans un catalogue au Japon... Là où se manifestait un intérêt pour nos albums. Lorsque j'ai cherché à caractériser la création d'albums belges francophones, quelques mots me sont immédiatement venus en tête : « enfant », « récit », « diversité », « ouverture ». Curieusement, en littérature de jeunesse contemporaine, une impression domine quelquefois. L'enfant serait-il oublié au profit du narcissisme de l'artiste ? La recherche formelle relèguerait-elle au second plan le jeune lecteur ?

À travers les titres cités plus haut et les commentaires de la critique, il apparaît



que l'enfant, pris au sérieux, est bien au cœur de la création belge francophone. Il est son destinataire. Et ce, dès le premier âge, avec des albums tels que ceux de Jeanne Ashbé, Jean Maubille, Anne Crahay, Émile Jadoul, Annette Tamarkin. Parallèlement, les thèmes des histoires racontées en mots et en images, dans des relations parfois complexes, s'imposent par leur diversité. Histoires miroirs qui répondent aux besoins affectifs de l'enfant, à son désir de grandir dans l'autonomie. Histoires qui font peur et qui rassurent. Histoires pour rire. Histoires qui jouent avec la langue et se moquent du rapport texte/image. Histoires audacieuses qui dérangent. Histoires qui interrogent la norme. Histoires qui favorisent l'interprétation conférant au lecteur un rôle actif : histoires résistantes. Histoires où l'humour favorise la réflexion. Histoires qui ouvrent des fenêtres sur le monde. Histoires de complicité avec les « autres ». Un exemple parmi d'autres ! Citons Sophie Van der Linden, en son blog, à propos de *L'Ombre de chacun* de Mélanie Rutten : « Cet univers-là est l'un de ceux qui parlent de l'enfance tout en parlant à l'enfance avec confiance et avec espoir. Centré sur la grande affaire de l'enfance : la crainte et l'envie de grandir [...]. Mélanie Rutten signe ici une pure œuvre de littérature pour la jeunesse, dans ce qu'elle est capable d'offrir de meilleur. Et de plus beau. »



- Diversité des styles Artistes d'ici

À la diversité thématique répond la diversité des styles. Chacun sa ou ses techniques. Celles-ci sont multiples : aquarelle, gouache, acrylique, crayon de couleur, pastel gras, collage, encre de Chine, feutre, pochoir, linogravure, broderie. Aucune orientation graphique n'est privilégiée : chacun son point de vue. Pas de référence exclusive à un courant artistique, pas de quête identitaire enracinée dans le passé. Tandis que l'un ou l'une s'impose par son flamboiement expressionniste, tel ou telle autre séduit par son minimalisme. Tel ou telle autre encore par l'efficacité de son réalisme...

Chacun trouve sa place, de Gabrielle Vincent à Anne Herbauts, de Rascal à Louis Joos, de Marie Wabbes à Vincent Mathy, de Claude K. Dubois à Jean-Luc Englebert, de Quentin Gréban à Marine Schneider, de Thisou Dartois à Catherine Pineur, de Peter Elliott à Geneviève Casterman, d'Anne Leloup à Thomas Lavachery, de Benoît Jacques à David Merveille, de Bernadette Gervais à Pascal Lemaître, de Michel Van Zeveren à Lisbeth Renardy, de Kitty Crowther à Mélanie Rutten, d'Anne Brouillard à Mario Ramos, de José Parrondo à Gaya Wisniewski...

- Artistes venus d'ailleurs

Attirés par le rayonnement de nos écoles, par l'ambiance du pays et l'accueil qui leur est réservé, des artistes venus d'ailleurs choisissent de travailler chez nous.

Ainsi en fut-il hier... Dans les années 1930, Élisabeth Ivanovsky a quitté sa Moldavie natale (d'abord Bessarabie soviétique puis Province roumaine) pour parfaire ses études à La Cambre. Par-delà ses apprentissages de base liés au constructivisme russe, c'est à Bruxelles, me confiait-elle, qu'elle a découvert les rapports de l'illustration et de la mise en scène. Albertine Deletaille, quant à elle, a délaissé sa Hollande pour s'installer avec son mari à Bruxelles ; c'est loin de Paris qu'elle a créé ses albums pour le Père Castor, à partir de 1954.

Ainsi en est-il aujourd'hui... Étienne Beck, originaire d'Amiens, s'est formé à l'Institut Saint-Luc de Bruxelles. Loïc Gaume a quitté Besançon pour le « Bauhaus belge » où sa rencontre avec Pascal Lemaître a été déterminante. Laura Simonati, née à Vérone, après un diplôme obtenu auprès de la faculté de design et d'arts de l'Université de Bolzano a réalisé, elle aussi, un master en « Communication visuelle et graphique » à l'ENSAV La Cambre. Quant à Fanny Dreyer qui nous vient de Suisse

et Chloé Perarnau, qui a grandi dans la campagne lorraine, fondatrices et animatrices du collectif Cuistax à l'origine du « fanzine » du même nom, elles ont achevé, toutes deux, leurs études à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles – Cursus Illustration, atelier dirigé par Anne Quévy.

- Quelques titres emblématiques

Presque impossible à dresser, la longue liste de ces jeunes qui ont trouvé en Wallonie et à Bruxelles une terre d'accueil où épanouir leurs talents, soutenus souvent par des aides à la création offertes par le Service général des Lettres et du Livre.

Pour terminer, je voudrais citer quelques titres emblématiques parus récemment et qui traduisent cet esprit d'ouverture : *Jack et le haricot magique* par Édouard Signolet et Étienne Beck, *À hauteur d'enfant* par Lisette Lombé, Elisa Sartori et Almudena Pano (collectif 10ème Arte), *Collections* par Victoire de Changy et Fanny Dreyer, *Le Silence de Rouge* par Mathieu Pierloot et Giulia Vetri, *Le Sourire d'Yvon Quokka* par Sara Gréselle, *Classiques au carré* par Loïc Gaume...

Réjouissons-nous, en Wallonie et à Bruxelles, l'album pour enfants a de l'avenir. Les enfants ont de la chance ! ●

LE ROMAN ET LE THÉÂTRE

POUR LES ADOLESCENTS

PAR DANIEL DELBRASSINE

chargé de cours à l'Université de Liège

Les auteurs de la FWB développent une offre abondante à l'adresse des adolescents, tant dans le domaine du roman que du théâtre. Cette création s'inscrit dans une histoire riche, marquée par des pionniers, et se déploie dans une actualité multiforme. Nous tentons ci-après d'en tracer un panorama non exhaustif.

Le roman adressé à la jeunesse en français reste aujourd'hui marqué par l'œuvre d'un maître de l'aventure, Henri Vernes (1918-2021), le créateur de *Bob Morane* avec *La vallée infernale* (1953) qui sera suivi de près de 200 titres. Cette ouverture vers l'ailleurs, présente au catalogue de « Marabout Junior », trouve aujourd'hui un écho dans le développement d'une littérature de l'imaginaire francophone où les jeunes Belges prennent plus que leur part.

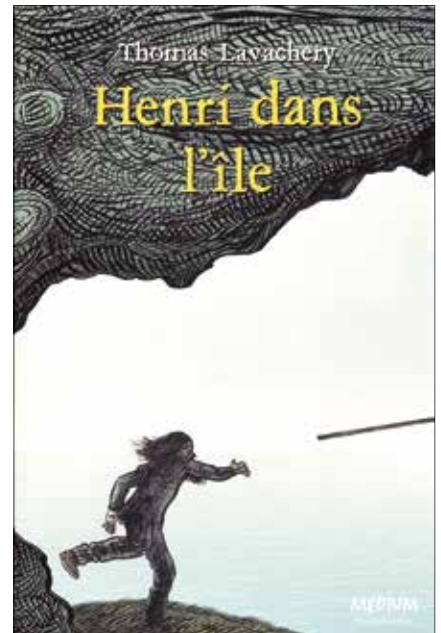
La veine réaliste du roman, développée à partir des États-Unis dès les années 1970, se déploie en Belgique grâce à une collection pionnière : « Travelling » (Duculot, 1972). En traduisant des romans américains, allemands ou suédois qui traitent de sujets tabous, « Travelling » se pose en initiatrice de changements qui seront suivis par ses consœurs françaises, et donne l'occasion à des auteurs belges d'émerger, comme France Bastia (*Le cri du hibou*, 1975). C'est aussi un style nouveau qui s'impose, où le JE adolescent semble s'exprimer en direct, par exemple grâce à des plumes comme Gudule (1945-2015), prolifique autrice de romans réalistes pour les ados (*L'amour en chaussettes*, 1999).

DES MAISONS D'ÉDITION

Trois éditeurs belges proposent aujourd'hui des romans au public adolescent. Le plus ancien, Mijade, a repris l'important catalogue de la collection « Zone J » (Labor), adressée à la jeunesse, développé une offre fondée sur des auteurs confirmés (F. Andriat, E. Kavian) et intégré nombre d'auteurs belges pour adultes (N. Monfils, A. Job, T. Gunzig, A.-M. Adamek...). Créée en 1995, Alice Jeunesse a développé une offre de premiers romans à l'adresse des enfants du primaire (« Salto »), ainsi que des collections pour les (pré-) ados. Notons qu'Alice Jeunesse publie aussi beaucoup d'auteurs de nationalité française. Ker éditions est une nouvelle maison belge généraliste, qui propose quelques publications jeunesse, signées par des auteurs confirmés.

DES AUTEURS JEUNESSE CONFIRMÉS

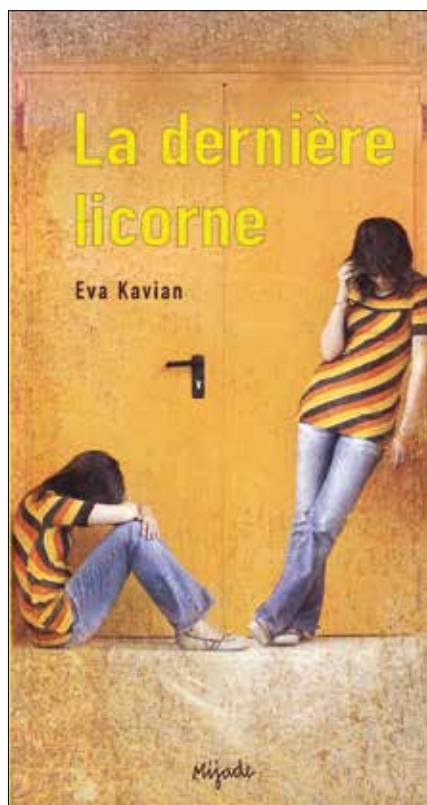
Récompensé d'un « Grand Prix Triennal de Littérature de Jeunesse » en 2018, Thomas Lavachery est l'auteur d'une œuvre romanesque abondante, publiée à l'École des loisirs. Le cycle de *Bjorn le Morphir*, débuté en 2004, compte aujourd'hui huit volumes et a fait l'objet d'une adaptation en bande dessinée (éditions Rue de Sèvres). Très marqué par l'ailleurs et l'exploration de mondes neufs, T. Lavachery a donné récemment une interprétation personnelle de la robinsonnade, dans *Henri dans l'île* (2022). Entre deux romans



qui s'inscrivent dans les genres de l'imaginaire et de l'aventure, l'écrivain (dessinateur à ses débuts) se consacre parfois à l'illustration, comme pour un cahier central en couleurs dans *Rumeur* (2019) et *Henri dans l'île* (2022), ou afin d'illustrer le premier tome des aventures de Bjorn.

Frank Andriat connaît bien les adolescents, puisqu'il est enseignant de profession : toute son œuvre, publiée chez Mijade, s'inscrit dans la veine réaliste, héritière du *Problem Novel* américain des années 1970-1980. Ancrés dans la réalité quotidienne des lecteurs, ses romans abordent les questions d'actualité : le racisme et l'exclusion (*Le journal de Jamila*, 1986/2008), l'école (*La remplaçante*, 1996), la guerre et l'engagement (*Je t'enverrai des fleurs de Damas*, 2014). Dans son plus récent opus, il aborde la question de la perte d'un proche : *Une île lointaine* est publié aux éditions Ker (2023). Habitué à traiter des sujets tabous dans des romans adaptés au jeune lectorat, F. Andriat est un auteur abondamment lu à l'école secondaire.

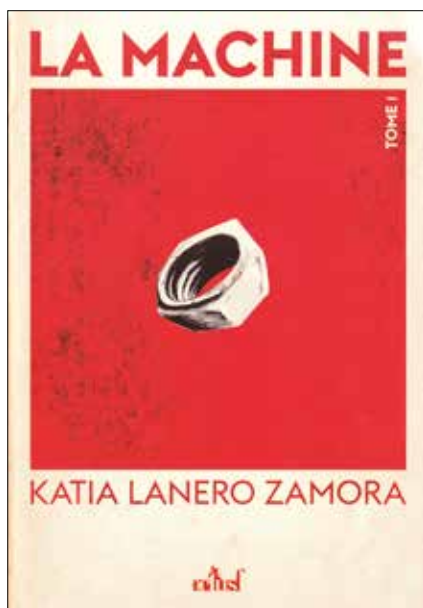
Après un « Prix Marcel Thiry » (2006), Eva Kavian s'est lancée avec succès



dans l'écriture de romans adressés à la jeunesse. *La dernière licorne* (Mijade, 2008) consacre son talent pour aborder les questions intimes et le roman psychologique. Depuis, elle s'inscrit dans la veine réaliste et offre des portraits sensibles d'adolescents en difficulté. Spécialiste des ateliers d'écriture, elle a publié en 2023 *La clé de Jacqueline* (Oskar éditions), un récit qui aborde la question du déracinement, où un garçon retourne en cachette dans la maison qu'il a dû quitter.

DES AUTEURS « MIXTES »

Certains auteurs de la FWB sont ce que l'on appelle des auteurs « mixtes », qui écrivent à l'adresse des adultes, mais aussi du jeune public. Ainsi, Nicolas Ancion, auteur de *L'Homme qui valait 35 milliards* (Prix Rossel des jeunes) offre-t-il aux adolescents de nombreux titres, tels que *Coup de foudre* (Mijade, 2023). Il en va de même de Patrick Delperdange, détenteur du Prix Rossel 2005 (*Chants des gorges*), auteur jeunesse depuis longtemps, avec *Comme une bombe* (1988), un excellent roman

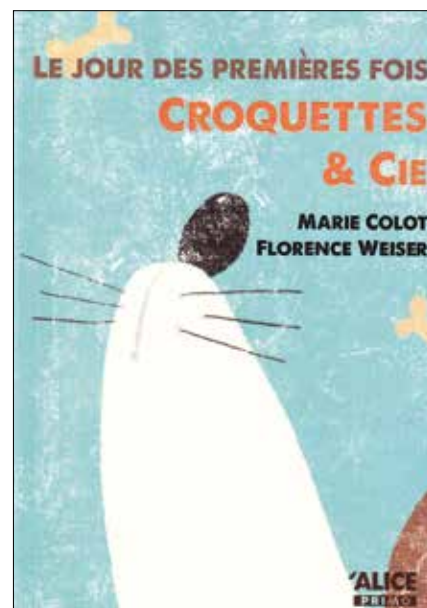


policier humoristique, et récemment auteur de *Sur la route de Shangri-La*, publié en collection « Médium » (2023, École des loisirs).

Xavier Deutsch (*La belle étoile*, Rossel 2002) est au catalogue de l'École des loisirs depuis les années 1990. Il a donné *Homme noir sur fond blanc* chez Mijade en 2019. On ne présente plus Armel Job, qui a vu plusieurs de ses romans adressés aux adultes adoptés par le public adolescent : *Sa dernière chance* (Mijade, 2022 – Robert Laffont, 2021), *Un père à soi* (Mijade, 2023 – Robert Laffont, 2022). Notons encore que Nadine Monfils, dont les *Folles enquêtes de Magritte et Georgette* en sont au tome 6, a publié *Le doux murmure du tueur* chez Mijade (2021). Enfin, rappelons que Vincent Engel et Thomas Gunzig ont adressé, respectivement, deux et trois titres aux adolescents.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'AUTRICES

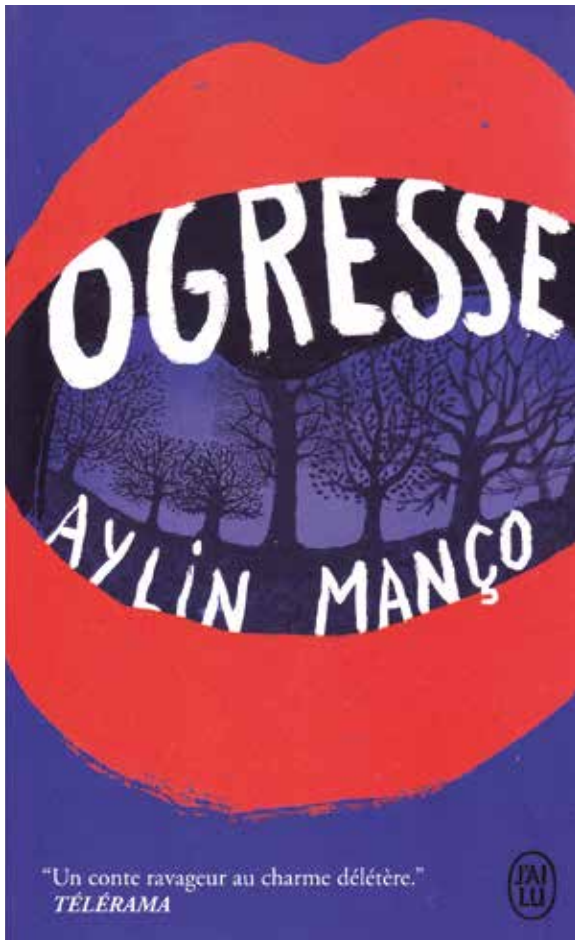
Katia Lanero-Zamora est scénariste de séries pour la télévision ; elle débute en littérature avec les *Chroniques*



des hémisphères (2012, Impressions Nouvelles), adressées à la jeunesse. Dans *Les ombres d'Esver* (2018, Actes SF), elle crée une ambiance typique du fantastique, en référence au roman gothique anglais. Avec *La Machine* (Actes SF, t. 1 en 2021 et t. 2 en 2023), elle propose une dystopie aux accents très ibériques et au propos très politique. Tous dans la veine de l'imaginaire, ses romans s'inscrivent dans une autre temporalité, tout en abordant des questions très actuelles.

Marie Colot est enseignante de français. Elle débute chez Alice Jeunesse avec *En toutes lettres* (2012) et *Jusqu'ici tout va bien* (2017). Aussi publiée en France (*Eden, fille de personne*, 2021, Actes Sud Junior), M. Colot a donné récemment *Nos violences* (2023, Actes Sud Junior). Ce texte très fort, en vers libres destinés à être prononcés à voix haute, aborde un sujet audacieux et très contemporain, celui des violences urbaines et policières. Ses romans, situés dans la veine réaliste, sont les dignes continuateurs d'une collection comme « Travelling ».

Aylin Manço est ingénieure de formation, mais aussi traductrice. Son pre- ▶



► mier roman, *La dernière marée* (2019, Talents Hauts), combine les deux courants de l'intime et du fantastique. Elle porte ce mélange à ébullition dans *Ogresse* (2020, Sarbacane, coll. « Exprim' »), un roman réaliste axé sur le quotidien d'une adolescente, dont la vie dérape à l'occasion d'événements banals (séparation des parents), ou moins attendus... Par un jeu subtil sur l'entre-deux, sur l'hésitation (à la manière de Todorov), A. Manço conduit son lecteur vers une ambiance fantastique, métaphore d'un trouble psychique.

Cindy Van Wilder, qui se présente comme « traductrice », est auteure de romans qui appartiennent au domaine de l'imaginaire. Ainsi, *Les Outrepasseurs* (4 tomes chez Gulf Stream éditeur, depuis 2014) s'inscrivent-ils dans un contexte anglo-saxon actuel, alors que *Terre de brume* (2 tomes chez Rageot, 2018) est un roman choral qui situe la fantasy

jeunes adultes.

Fait remarquable, la nouvelle génération d'auteurs francophones semble donc surtout composée d'autrices qui manifestent un dynamisme reconnu par les éditeurs belges et étrangers. Audacieuses dans la veine réaliste, exploratrices de champs nouveaux dans les thématiques anciennes et nouvelles de l'imaginaire, parfois même combinant les deux veines, elles renouvellent le roman contemporain adressé à la jeunesse.

LE THÉÂTRE

Le théâtre adressé à la jeunesse est un domaine trop peu connu, malgré les efforts de certains, comme Maggy Rayet qui en fait quelquefois l'objet de sa chronique dans *Lectures.Cultures*. Cet art du spectacle, donc éphémère, doit passer par l'imprimé pour s'assurer une reconnaissance et la FWB a

la chance de pouvoir compter sur un éditeur pionnier en la matière, Émile Lansman. La maison éponyme, ouverte au théâtre du monde entier, offre aux artistes de la FWB une vitrine indispensable à leur notoriété.

La Montagne magique, le Théâtre de Galafronie, les Ateliers de la Colline, nombreuses sont les structures qui permettent aux adolescents de découvrir l'art théâtral à l'école et en dehors. Les « Rencontres Théâtre Jeune Public » de Huy sont l'événement annuel où les professionnels du spectacle adressés à l'enfance et à la jeunesse présentent leur offre : à la dernière édition (16-23 août 2023), 37 créations étaient à découvrir. Ce théâtre jeunesse est porté par des auteurs nombreux. Margarete Jennes, Luc Dumont ou Éric Durnez (décédé en 2014) ont construit une œuvre importante sur le long terme et sont aujourd'hui des références. Daniela Ginevro constitue peu à peu un répertoire de niveau international : *La petite évasion* est présenté à Avignon en 2013, *Ou/Est* est publié en 2017. *Au-dedans la forêt* vient de paraître chez Lansman (2023). Rappelons enfin que Geneviève Damas, comédienne, autrice de romans, metteur en scène, s'est aussi adressée à la jeunesse avec *L'épouvantable petite princesse* (2007).

UNE IDENTITÉ FORTE

Dans le roman comme pour le théâtre, l'offre adressée à la jeunesse parvient à surmonter le handicap de la situation périphérique de la FWB dans la francophonie. Les auteurs et les maisons d'édition belges francophones affichent une identité forte, axée sur l'audace dans le traitement des sujets et sur l'innovation dans les genres de l'imaginaire. Par une politique de soutien aux éditeurs et aux créateurs inscrite dans le long terme, la FWB assure une présence belge, tant sur le marché intérieur du livre qu'à Genève, Montréal ou Paris. ●